

# CYBERHARCÈLEMENT SEXUEL

Évaluer les défis, identifier  
les besoins et proposer  
des pistes d'action

RÉSULTATS ISSUS D'UNE ANALYSE QUALITATIVE RÉALISÉE À PARTIR  
D'ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES ET DES RÉPONSES RÉCOLTÉES GRÂCE À  
UN QUESTIONNAIRE ENTRE FÉVRIER 2023 ET OCTOBRE 2024

ANALYSE MENÉE PAR

**L'ANONYME**

## CRÉDITS

*Direction de l'organisme* : Julien Montreuil

*Direction, programme Éducation à la sexualité* : Shanda Jolette, M.A. sexologue

*Coordination du projet* : Léna Gauthier-Paquette, M.A. sexologue

*Analyse et rédaction* : Catherine St-Gelais, Léna Gauthier-Paquette

*Mise en page et design graphique* : Passerelle bleue

---

## REMERCIEMENTS

Merci à Maxime Boucher, Ph.D. – sociologue, pour son soutien à la révision de ce rapport. Son travail minutieux et la complémentarité de son expertise ont contribué à peaufiner ce rapport d'analyse et à le rendre juste et accessible à toutes.

Merci aux 9 personnes qui ont participé aux entrevues dans le cadre du projet *Se connecter à l'égalité*. Le temps qu'elles, ils et iels ont donné et la transparence dont elles, ils et iels ont fait preuve dans leurs réponses ont aidé à fournir une analyse riche qui a permis de mettre en lumière des besoins importants en lien avec le cyberharcèlement sexuel et de proposer des avenues pour contrer cette problématique.

Merci également aux personnes qui ont pris le temps de remplir notre questionnaire. Leurs réponses ont pu compléter et soutenir les résultats d'analyse des entrevues et broser un portrait quantitatif du phénomène.

Merci au Secrétariat à la condition féminine du Québec pour sa confiance envers notre organisation et pour sa reconnaissance de l'expertise du milieu communautaire.

## AVERTISSEMENT

Ce rapport d'évaluation des besoins s'inscrit dans une démarche d'élaboration de pistes de solution pour améliorer la prévention et l'intervention en matière de cyberharcèlement sexuel. Il n'expose pas de relations de cause à effet. Il offre toutefois un regard nouveau sur une problématique actuelle en qualifiant de manière approfondie la nature des situations de cyberharcèlement sexuel. Les éléments présentés et les conclusions tirées dans ce rapport ne sont pas forcément partagés par les organismes subventionnaires du projet *Se connecter à l'égalité*.

## COORDONNÉES

5600, rue Hochelaga, bureau 160  
Montréal (Québec) H1N 3L7

## RÉSEAUX SOCIAUX

Site web : [www.anonyme.ca](http://www.anonyme.ca)

Facebook : <https://www.facebook.com/lanonymemobile>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/l-anonyme/>

Instagram : <https://www.instagram.com/organismelanonyme/?hl=fr>

## DIFFUSION DE CONTENU EN LIGNE

Twitch : [www.twitch.tv/organismelanonyme](http://www.twitch.tv/organismelanonyme)

YouTube : <http://www.youtube.com/@lanonyme6449>

## PERSONNE-RESSOURCE

Shanda Jolette

Directrice – Programme Éducation à la sexualité

## COMMENT CITER CE DOCUMENT

St-Gelais, C., Gauthier-Paquette, L. et Jolette, S. (2025). *Cyberharcèlement sexuel : Évaluer les défis, identifier les besoins et proposer des pistes d'action*. [Rapport d'évaluation des besoins]. Montréal : L'Anonyme. 93 p.

Cette initiative est soutenue par le  
Secrétariat à la condition féminine

**Secrétariat  
à la condition  
féminine**

**Québec** 

La première phase de recherche du projet *Se connecter à l'égalité* a montré que le harcèlement sexuel est la forme la plus fréquente de violences sexistes en ligne et que les personnes les plus touchées sont les femmes et les personnes non-binaires. Elle a mis en lumière la prévalence considérable (75 % de l'échantillon) de témoins de cyberharcèlement sexuel (CHS) et a souligné l'importance de les mobiliser afin de maintenir un climat respectueux et égalitaire entre les genres. La démarche et les objectifs de la deuxième phase du volet recherche ont été élaborés à partir de ces constats : il s'agit de mieux qualifier la nature des situations de cyberharcèlement sexuel, plus particulièrement celles concernant les femmes et les personnes trans ou non-binaires, afin d'exposer les stéréotypes et les rapports de pouvoir genrés qui sont à la base de ces comportements. Elle vise également à formuler des recommandations pour prévenir le harcèlement sexuel en ligne et à mettre en lumière des mesures d'intervention à privilégier lorsqu'il se produit.

Les résultats des analyses effectuées sur les questionnaires et à travers les entrevues ont pu être triangulés avec les observations sur le terrain et la littérature s'étant intéressée au phénomène. Cet exercice a permis d'identifier des besoins en matière de prévention et d'intervention en lien avec le CHS. Ces derniers ont ensuite été priorisés selon certains critères. Il découle de cette priorisation les besoins suivants :

1	les jeunes (spécifiquement les garçons) ont besoin de développer des comportements égalitaires et des habiletés prosociales;
2	les personnes qui fréquentent les plateformes ont besoin de déconstruire les stéréotypes de genre et d'être davantage sensibilisé-es aux dynamiques de pouvoir qui en découlent;
3	les témoins ont besoin de se sentir en sécurité et légitimes d'intervenir face aux comportements de CHS;
4	les acteurs impliqués dans la prévention et à l'intervention face au CHS nécessitent de comprendre les besoins non répondus qui expliquent le passage à l'acte chez les personnes perpétratrices;
5	les personnes ciblées par les comportements de CHS et les témoins ont besoin d'espaces spécifiques et accessibles pour dénoncer et échanger sur les situations vécues; et
6	la population générale a besoin d'être sensibilisée au phénomène du CHS afin de mieux le reconnaître et de cultiver des espaces sécuritaires.

Les recommandations qui émergent concernent la mise en place d'initiatives éducatives en matière de cybercitoyenneté et de séduction en ligne, l'initiation de projets de recherche visant à identifier les besoins sous-jacents aux comportements de CHS chez les personnes perpétratrices (l'objectif est de mieux cibler les actions de prévention auprès de ces dernières), la création d'espaces privilégiés et faciles d'accès pour dénoncer les situations vécues et observées et offrir du soutien adapté aux victimes de CHS et, finalement, la mise en œuvre de stratégies politiques et médiatiques visant à favoriser la conscientisation et la mobilisation face à ce phénomène, en s'attaquant notamment aux stéréotypes souvent à la base de ces comportements.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b>	<b>3</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	<b>6</b>
<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES</b>	<b>6</b>
<b>L'ANONYME - À PROPOS DE L'ORGANISME</b>	<b>7</b>
<b>SE CONNECTER À L'ÉGALITÉ - À PROPOS DU PROJET</b>	<b>8</b>
<b>CONTEXTE</b>	<b>9</b>
Internet et les violences en ligne	9
Les cyberviolences	9
Le cyberharcèlement sexuel (CHS)	10
Les conséquences des CHS	10
Les témoins des CHS	11
<b>OBJECTIFS DE RECHERCHE</b>	<b>13</b>
<b>MÉTHODOLOGIE</b>	<b>14</b>
Groupe à l'étude	14
Considérations éthiques	14
Stratégies de recrutement et de collecte des données	15
Profils des participant·es	15
Pour le questionnaire	15
Pour les entrevues individuelles	16
Méthode d'analyse des données	17
Pour le questionnaire	17
Pour les entrevues individuelles	17
Pour l'analyse des besoins	18
<b>PRÉSENTATION DES RÉSULTATS</b>	<b>20</b>
Mieux qualifier les expériences de cyberharcèlement sexuel	20
Naviguer à travers l'omniprésence du CHS dans les espaces virtuels	20
Se définir le CHS comme un ensemble de situations fréquentes, variées et des comportements sexistes, non désirés et à connotation sexuelle	22
Se définir le CHS comme un enjeu qui se distingue par des facteurs facilitant la violence, mais également par un sentiment accru de contrôle sur la situation de la part des victimes	24
Se définir le CHS comme un enjeu qui se vit à travers divers types de situations	27

<b>Qu'est-ce qui amène les individus à avoir ces comportements ?</b>	<b>29</b>
Évoluer dans un contexte social favorisant le CHS et les attitudes sexistes	<b>29</b>
S'expliquer que les perpéteur-rices ciblent les personnes perçues comme accessibles ou vulnérables par manque d'éducation, par recherche d'une connexion ou d'un pouvoir sur l'autre	<b>32</b>
Des motivations diverses perçues à commettre du CHS	<b>34</b>
<b>Agir face au cyberharcèlement sexuel : Entre la nécessité d'agir et le découragement</b>	<b>37</b>
Percevoir la nécessité d'intervenir face à une situation de CHS, malgré les différentes barrières rencontrées par les témoins ou les cibles	<b>37</b>
Ressentir du découragement et constater l'inefficacité des mesures en place	<b>39</b>
Souhaiter une amélioration dans la prévention et l'intervention en matière de cyberharcèlement sexuel par le biais d'actions concrètes	<b>41</b>
<b>DISCUSSION</b>	<b>46</b>
<b>Évaluation des besoins</b>	<b>46</b>
Un climat social enraciné dans des dynamiques de pouvoir empreintes de sexisme : terreau fertile pour l'émergence et la légitimation des comportements de cyberharcèlement sexuel	<b>46</b>
Cultiver un espace virtuel ouvert, inclusif et soutenant : une situation idéale projetée par les participant-es	<b>47</b>
Prévention et intervention actuelle en matière de CHS : des angles morts qui freinent la mobilisation	<b>48</b>
Des opportunités d'action pour circonscrire le phénomène du CHS	<b>49</b>
<b>Recommandations pour améliorer la prévention et l'intervention</b>	<b>50</b>
Procédure de priorisation des besoins soulevés	<b>50</b>
Agir en amont pour une meilleure reconnaissance de la problématique et soutenir adéquatement les personnes ciblées	<b>50</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>53</b>
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>54</b>
<b>ANNEXE 1 - CARTE THÉMATIQUE DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE MENÉE SUR LES ENTREVUES</b>	<b>58</b>
<b>ANNEXE 2 - CARTE THÉMATIQUE DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE MENÉS SUR LES RÉPONSES OUVERTES DU QUESTIONNAIRE</b>	<b>61</b>
<b>ANNEXE 3 - FORMULAIRE DE CONSENTEMENT</b>	<b>62</b>
<b>ANNEXE 4 - CANEVAS D'ENTREVUE</b>	<b>67</b>
<b>ANNEXE 5 - QUESTIONNAIRE</b>	<b>70</b>

# LISTE DES TABLEAUX ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Distribution selon l'âge et le genre	16
Tableau 2 : Âge et genre de l'échantillon (n= 9)	17
Tableau 3 : Priorisation des actions prévenant les situations de CHS	45
Tableau 4 : Synthèse de l'évaluation des besoins	51
Tableau 5 : Priorisation des besoins et recommandations associées	53

## LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

CHS : cyberharcèlement sexuel

ITSS : infections transmissibles sexuellement et par le sang

TIC : technologies de l'information et de la communication

LGBTQ+, 2SLGBTQIA+ : bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, queer ou en questionnement, intersexes, asexuelles et autres identités de la diversité sexuelle et de genre.

# L'ANONYME – À PROPOS DE L'ORGANISME

L'Anonyme est un organisme communautaire autonome établi sur l'île de Montréal depuis plus de 35 ans. D'abord né d'un projet d'intervention de proximité mobile, L'Anonyme a élargi son champ d'action et développé des programmes issus de son expertise, qui s'est aussi diversifiée au fil du temps. Sa mission actuelle consiste à promouvoir des comportements sécuritaires et des relations égalitaires, de même que prévenir la transmission des infections transmissibles sexuellement ou par le sang (ITSS), à travers une approche humaniste de proximité. Dans une philosophie de réduction des méfaits, axée sur la diminution des comportements à risque et le renforcement des facteurs de protection, son objectif est de donner aux personnes rencontrées la chance de reprendre le pouvoir sur leur vie et de se réconcilier avec elles-mêmes et avec la société, tout en minimisant les impacts sur leur santé. La complémentarité des actions et la création d'ententes de collaboration sont des éléments centraux qui teintent les interventions de L'Anonyme. Pour rencontrer sa mission, l'organisme compte maintenant quatre programmes distincts.

## **Le programme Intervention de proximité**

Grâce à ses trois unités mobiles, L'Anonyme va directement sur le terrain, avec une approche de réduction des méfaits, afin d'offrir un soutien psychosocial, du matériel de protection et l'accès à un espace de consommation sécuritaire et supervisé.

## **Le programme Sécurité urbaine**

L'équipe travaille à sensibiliser, outiller et mobiliser les citoyen·nes de tous âges afin qu'elles, ils et iels se sentent en sécurité dans leur environnement et leur collectivité.

## **Le programme Logements**

Grâce à son programme de logements, L'Anonyme vise à offrir des chambres convenables, sécuritaires et à haut seuil d'acceptabilité aux personnes en situation de désaffiliation sociale. Avec l'appui de ses partenaires, l'organisme offre aux résident·es qui le désirent la possibilité d'améliorer leurs conditions de vie.

## **Le programme Éducation à la sexualité**

Une équipe de professionnel·les en sexologie offre des activités de prévention et d'éducation afin de promouvoir la santé sexuelle, l'adoption de comportements sécuritaires et le développement d'un esprit critique qui favorise des relations égalitaires et consensuelles. Chaque année, l'équipe se déploie à travers les milieux scolaires, communautaires et institutionnels de l'île de Montréal afin d'offrir des ateliers issus d'une dizaine de projets sexologiques originaux ainsi que des interventions individualisées qui visent le renforcement de facteurs de protection face aux violences et à l'exploitation sexuelle. Les populations rejointes par l'équipe sont multiples, allant de la petite enfance jusqu'à l'âge avancé, en passant par les personnes présentant une déficience intellectuelle ou celles issues de l'immigration. Le personnel de L'Anonyme se mobilise quotidiennement à la conception d'activités intéressantes et interactives au sujet de la sexualité afin de rejoindre le plus grand nombre d'individus possible.

# SE CONNECTER À L'ÉGALITÉ – À PROPOS DU PROJET

Rendu possible grâce au financement du Secrétariat à la condition féminine du Québec, *Se connecter à l'égalité* vise à outiller les jeunes au développement de relations égalitaires dans l'espace public, sur le plan des interactions sociales, et dans l'espace virtuel et numérique (sur les différentes plateformes en ligne). En faisant la promotion des relations égalitaires, sécuritaires et consensuelles entre les personnes, le projet veut non seulement dénoncer la discrimination entre les genres, mais aussi contribuer à réduire les inégalités persistantes et préoccupantes. Lancé en 2019, le projet a d'abord ciblé les jeunes de 12 à 25 ans, puis, lorsqu'il a été renouvelé en 2023, l'équipe a élargi son champ d'action auprès des personnes âgées entre 26 et 40 ans afin de les sensibiliser aux manifestations de sexisme qui s'immiscent en milieu de travail. Les participant·es sont rejoint·es à travers des ateliers d'éducation à la sexualité menés dans divers milieux communautaires, scolaires et institutionnels de l'île de Montréal, mais aussi via des interactions en direct et en différé sur la plateforme web Twitch.tv, permettant ainsi d'échanger avec des personnes au-delà de Montréal, à travers toute la francophonie. L'équipe souhaite rencontrer le plus grand nombre de personnes, et ce, sans égard au genre, à l'origine ethnoculturelle et au niveau d'éducation.

Le projet lance ainsi une réflexion autour du partage de l'espace public entre les genres par l'animation d'ateliers dans les milieux communautaires et scolaires et sur les plateformes virtuelles. La première mouture du projet a aussi permis de lancer une série de capsules de sensibilisation – disponibles en ligne<sup>1</sup> – au sujet du sexisme et des stéréotypes de genre. Une première évaluation des besoins a été élaborée en 2020 pour décrire la prévalence du sexisme en ligne et des violences associées chez les jeunes, et qualifier leurs expériences (victime, témoin ou instigateur·trice) sur différentes plateformes (réseaux sociaux, jeux vidéo, etc.) (Gauthier-Paquette et al., 2020). Les résultats des analyses descriptives ont révélé que plus d'un·e jeune sur deux a été confronté·e à une expérience de sexisme dans l'année ayant précédé le sondage. Les formes les plus fréquentes étaient d'ailleurs le harcèlement sexuel (recevoir du contenu explicite ou des requêtes non sollicitées en ligne) et la cyberintimidation liée au

genre et à l'orientation sexuelle. L'enquête a aussi mis en lumière l'importance de sensibiliser les jeunes aux conséquences des comportements sexistes en ligne et de l'incidence des stéréotypes de genre sur la violence exprimée en ligne. La prévalence des expériences de témoins a également permis de souligner la nécessité que les communautés se mobilisent afin de maintenir en ligne un climat de respect et d'égalité entre les genres (Ibid.). La mise en relation de cette évaluation de besoins et des effets directs de la première phase du projet a permis d'appuyer ce constat (Lavigne et al., 2022). D'ailleurs, différentes façons d'intervenir en tant que témoins de violences sexistes en ligne ont été soulevées par les participant·es aux ateliers et aux échanges en direct.

Depuis ses débuts prépandémiques, *Se connecter à l'égalité* se démarque par ses activités en ligne qui permettent à l'équipe de créer un lien direct avec les jeunes dans un contexte adapté à leur mode de vie. Il va sans dire que – maintenant plus que jamais – le fait d'être présent·es sur les plateformes qu'elles, ils et iels utilisent pour tisser leurs relations est nécessaire afin d'ouvrir la discussion sur les situations problématiques dont la quasi-totalité sont témoins. De plus, le fait d'allier la recherche évaluative aux efforts de prévention déployés au moyen d'ateliers d'éducation à la sexualité permettra de faire émerger les pistes d'action qui font sens pour les jeunes et qui pourront être mises en place afin de bonifier la prévention et l'intervention face au harcèlement sexuel commis en ligne. Les discours recueillis dans le cadre de cette enquête permettront non seulement de qualifier la nature des situations de cyberharcèlement qui prennent place sur les différentes plateformes, mais aussi d'exposer les stéréotypes qui sont à la base de ces comportements. Cette analyse servira aussi à approfondir les constats émis lors du premier rapport rédigé dans le cadre du projet. De façon complémentaire, l'évaluation des effets des ateliers animés à travers l'initiative permettra d'en mesurer sa portée, ce qui en fait un projet complet.

1 [« Au fond de toi, tu le sais que ça se fait pas »](#)

## INTERNET ET LES VIOLENCES EN LIGNE

Le développement d'Internet et sa mondialisation dans les années 90 ont profondément modifié nos interactions sociales et nos moyens de communication (Zhao, 2006). Un sondage canadien réalisé en 2022 a révélé que 95% des personnes âgées de 15 ans faisaient usage d'Internet, et ce, de façon personnelle (c.-à-d., à l'extérieur du cadre du travail ou de l'école) (Statistique Canada, 2023). L'usage d'Internet, de cellulaires et d'autres outils numériques comporte des avantages, notamment de faciliter les interactions sociales, mais constitue également un nouvel espace où les personnes subissent des violences (Hackworth, 2018; Reed et al., 2020). Environ la moitié (51%) des Canadiens ont déclaré avoir vu du contenu en ligne pouvant inciter à la haine ou à la violence (Statistique Canada, 2023). Notre enquête, menée en 2020 auprès de 483 jeunes et ayant pour objectif de brosser un portrait des expériences de sexisme en ligne vécues par les jeunes de 12 à 25 ans au Québec, s'inscrit dans la même lignée. En effet, les résultats révèlent que 64% des jeunes interrogé·es ont vécu au moins une expérience de sexisme en ligne, dont la forme la plus courante est le harcèlement sexuel et la cyberintimidation liée au genre et à l'orientation sexuelle (Gauthier-Paquette et al., 2020).

## LES CYBERVIOLENCES

Les violences en ligne (c.-à-d., dans l'espace virtuel), définies par l'utilisation d'Internet et des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour menacer, faciliter ou perpétrer des actes de violence à l'égard d'individus (Crespi et Hellsten, 2022), ont des similitudes avec les violences hors-ligne (c.-à-d., dans l'espace réel) et « s'enchevêtrent, se déploient dans une espèce de continuum de sorte qu'Internet n'annule pas les formes de sociabilités antérieures, mais les reconfigure » (Rieffel, 2014, p.95). En effet, l'espace virtuel permet un anonymat, une absence de limite liée au temps et au lieu, une certaine forme d'inhibition et une diminution de la compassion pour autrui (Crespi et Hellsten, 2022; Henry et Powell, 2015; Zhong et al., 2020). Ainsi, l'aspect virtuel de ces violences peut banaliser les gestes commis et engendrer une mécompréhension des répercussions vécues par les victimes (Crespi et Hellsten, 2022; Henry et Powell, 2015). Néanmoins, ces cyberviolences peuvent, comme les violences dans l'espace réel, causer des préjudices ou des souffrances au niveau psychologique, physique, sexuel ou économique chez les personnes qui les subissent (Bates, 2017; Crespi et Hellsten, 2022; Staude-Müller et al., 2012).

Les cyberviolences sont plus fréquentes envers certains groupes discriminés, dont les personnes racisées (Vogels, 2021), les gens issus de la diversité sexuelle et de genre (Abreu et Kenny, 2018; Gauthier-Paquette et al., 2020; Filice et al., 2022) et les femmes (Gauthier-Paquette et al., 2020; Henry et Powell, 2018; Staude-Müller et al., 2012). En effet, plusieurs études se sont penchées sur les cyberviolences basées sur le genre, plus précisément à l'égard des femmes (Charton et Bayard, 202; Crooks, 2017; Conseil du statut de la femme, 2022; Dupré et Carayol, 2020; Henry et Powell, 2018; Ortiz, 2023). Ces violences existent en raison de rapports de pouvoir inégaux entre les genres, plus spécifiquement entre les hommes et les femmes (Baker et Leicht, 2017; Donato et al., 2022). Ce type de violence sexiste est souvent relié aux violences sexuelles en ligne, ces dernières étant définies par un ensemble de comportements néfastes à caractère sexuel perpétrés avec l'aide ou l'utilisation des nouvelles technologies (Henry et Powell, 2015).

## LE CYBERHARCÈLEMENT SEXUEL (CHS)

Le cyberharcèlement sexuel (CHS) est un phénomène de plus en plus étudié, mais, comparativement au harcèlement sexuel se produisant dans l'espace réel, la littérature empirique s'y est moins penchée (Cripps et Stermac, 2018; Wheeler et al., 2022). Pourtant, étant donné l'omniprésence des technologies de la communication dans nos vies, ce phénomène est en croissance. En effet, le *Pew Research Center* a réalisé un sondage en 2020 révélant que le quart (25%) des personnes âgées de 18 à 29 ans ont été victimes de CHS, une proportion en constante augmentation depuis que ce centre de recherche étatsunien a commencé à mesurer ce phénomène en 2014 (Vogels, 2021). De plus, l'enquête menée par L'Anonyme en 2020 a permis d'identifier le CHS comme la forme de violence la plus répandue en ligne au sein de son échantillon (Gauthier-Paquette et al., 2020). En effet, plus de la moitié des personnes interrogées (60%, n=290) ont indiqué avoir été victimes de harcèlement sexuel en ligne au cours des 12 mois précédant le sondage (Ibid.).

La prévalence du CHS varie considérablement d'une étude à l'autre, notamment parce que les définitions utilisées diffèrent (Henry et Powell, 2018; Wheeler, 2022). Dans le cadre de la présente recherche, les catégories utilisées pour définir le CHS ont été basées sur la classification proposée par Wheeler (2022). Dans sa thèse, l'autrice propose un nouvel outil de mesure psychométrique d'auto-évaluation des expériences de victimisation où 4 catégories sont définies. La première catégorie inclut le cyberharcèlement sexuel par le biais d'images ou de vidéos. Cette catégorie englobe ce qui est défini comme du *revenge porn* (partage ou menace de partage non autorisé d'images ou vidéos sexuellement explicites d'une autre personne, prises avec ou sans son consentement) et le partage ou l'envoi sans consentement d'images ou de vidéos à caractère sexuel. La deuxième catégorie correspond au cyberharcèlement verbal. Elle comprend tout ce qui a trait aux commentaires ou requêtes sexuels non désirés, aux comportements insistants pour entrer en relation avec une autre personne qui menacent le sentiment de sécurité de la personne ciblée, aux blagues ou rumeurs sexuellement offensantes, etc. La troisième concerne les discours haineux en ligne, sous forme de commentaires dénigrants, dégradants ou déshumanisants, sur la base du genre et/ou de l'orientation sexuelle. Dans le cadre de notre étude, ce type de violence sera inclus dans la catégorie du cyberharcèlement verbal. Enfin, la dernière catégorie englobe ce qui a trait à la coercition sexuelle, soit le fait de subir de la pression sous forme de menace ou de chantage à travers les TICs afin de forcer quelqu'un à s'engager dans une activité sexuelle (Henry et Powell, 2018; Wheeler, 2022).

Ainsi, dans le cadre de notre étude, trois catégories sont distinguées, soit le cyberharcèlement sexuel par le biais d'images et/ou de vidéos, le cyberharcèlement verbal (à l'intérieur duquel sont ajoutés les discours haineux) et la coercition sexuelle en ligne.

## LES CONSÉQUENCES DU CHS

Certaines études se sont penchées sur les conséquences que peuvent vivre les personnes qui ont été la cible de CHS (Bates, 2017; Cripps et Stermac, 2018; Gassó et al., 2021; Snaychuk et O'Neill, 2020; Ståhl et Dennhag, 2021; Staude-Müller et al., 2012). Plusieurs d'entre elles montrent que les personnes victimes de CHS peuvent éprouver des symptômes de stress, de dépression et d'anxiété plus élevés (Cripps et Stermac, 2018; Staude-Müller et al., 2012; Stahl et Dennhag, 2021). On constate récemment que ces symptômes sont souvent plus élevés chez les femmes que chez

les hommes (Gassò et al., 2020; Ståhl et Denhag, 2021). Les conséquences dépendent également de la fréquence, de la relation avec la personne qui harcèle et de l'intensité du cyberharcèlement (Staude-Müller et al., 2012). Une étude menée par Staude-Müller et al. (2012) a mis en lumière que le niveau de détresse émotionnelle ressenti était plus élevé lorsque la personne connaissait le perpétrateur. Une étude s'est également penchée plus spécifiquement sur les conséquences de la *revenge porn* (Bates, 2017). L'étude menée auprès de 13 personnes par entrevues semi-dirigées s'identifiant comme survivantes ou victimes de *revenge porn* montre l'impact de ce type de violence sur leur santé mentale. Trois thèmes sont ressortis de leur analyse, soit 1) des difficultés à refaire confiance, 2) des symptômes de stress post-traumatique, d'anxiété et de dépression pouvant mener à des tentatives de suicide et 3) une perte d'estime de soi, de confiance en soi et de perception de contrôle sur la situation. Enfin, une étude menée auprès d'adolescent·es a démontré que les jeunes vivant de la coercition sexuelle en ligne, notamment de la pression à s'engager dans du « sextage », ont plus de risque de vivre également d'autres formes de coercition sexuelle hors-ligne (Kernsmith et al., 2018). Cette association était assez importante, mettant en lumière que le « sextage » coercitif pourrait être un indicateur de présence de violence sexuelle au sein des relations intimes chez les adolescent·es.

## LES TÉMOINS DE CHS

Selon notre enquête menée en 2020, la prévalence des jeunes (n=359) témoins de situations de cyberharcèlement sexuel atteignait 75%, soit davantage que le nombre de personnes ayant déclaré avoir été victimes de CHS (Gauthier-Paquette et al., 2020). Ainsi, les témoins sont nombreux et peuvent représenter un important levier pouvant aider à la prévention des violences sexistes en ligne. Cependant, peu d'études se sont penchées sur le rôle des témoins dans le cyberharcèlement en ligne. Une étude menée par Herry et Mulvey (2022) a étudié certains facteurs qui peuvent favoriser l'intervention des témoins de cyberharcèlement basé sur le genre. L'étude a démontré que, lorsque la personne qui commet le cyberharcèlement est un homme, les personnes témoins ont plus tendance à vouloir intervenir que lorsque c'est une femme qui harcèle. Les autrices expliquent qu'il se pourrait que les personnes perçoivent les agissements perpétrés par des hommes comme étant plus graves. De plus, selon cette étude, les personnes ayant été victimes elles-mêmes de cyberharcèlement basé sur le genre démontrent une plus grande volonté d'intervenir lorsqu'elles en sont témoins. Enfin, les personnes avec un plus grand niveau de perception et de compréhension des émotions affirment avoir davantage l'intention d'apporter du soutien à la victime et ont moins tendance à soutenir le cyberharcèlement. Ces résultats montrent l'impact du genre sur l'agir en tant que témoin et mettent en lumière l'habileté émotionnelle comme une piste d'intervention possible pour contrer le cyberharcèlement.

Une étude bien connue sur le processus de l'intervention en tant que témoin a montré que certaines étapes doivent être traversées pour qu'un témoin décide d'intervenir face à une situation problématique (Latane et Darley, 1970). La première étape consiste à remarquer une situation et à l'identifier comme étant problématique ou nécessitant une intervention. Puis, la personne témoin doit décider de prendre la responsabilité d'intervenir. Elle doit alors réfléchir à un moyen qui pourrait aider la personne victime et penser à sa mise en œuvre. Même si l'étude date de plusieurs années, ces étapes sont encore valides aujourd'hui et peuvent s'appliquer dans le cas du cyberharcèlement sexuel. Ainsi, plusieurs pistes de prévention et de sensibilisation peuvent être réfléchies selon les différentes étapes afin d'inciter les personnes témoins à agir face à des situations. Par exemple, les personnes peuvent être formées pour arriver à mieux identifier les situations de CHS et des

ateliers peuvent être conçus afin de proposer divers moyens d'intervention pour que les témoins de situations de CHS se sentent plus confiants à intervenir. Une méta-analyse s'est d'ailleurs penchée sur l'efficacité des programmes réalisés pour les témoins et visant à contrer le harcèlement sexuel dans l'espace public. Il s'est avéré que ces programmes sont efficaces à améliorer la capacité des personnes à reconnaître les situations problématiques (Kettrey et Marx, 2021).

Toutefois, peu d'initiatives sont déployées pour agir concrètement face au harcèlement sexuel en ligne. Celles qui existent actuellement consistent essentiellement en des outils automatisés pour détecter les langages à connotation sexuelle ou violente, mais ces derniers peuvent être facilement détournés en utilisant des symboles pour remplacer les lettres des mots interdits (Blackwell et al., 2017). Ce type de contrôle a donc d'importantes failles et met en lumière la nécessité de miser sur les témoins de situations de CHS, notamment en les outillant davantage pour que ces personnes passent plus facilement à travers les différentes étapes menant à une intervention.

# OBJECTIFS DE RECHERCHE

Dans la littérature scientifique, peu d'études se sont concentrées à élaborer des pistes pour améliorer la prévention ainsi que l'intervention lorsqu'il est question de cyberharcèlement sexuel. Les articles qui se sont concentrés sur la prévention et l'intervention abordaient majoritairement le cyberharcèlement en général, et non pas le CHS spécifiquement. En effet, Abreu et Kenny (2018) ont réalisé une revue de littérature sur le cyberharcèlement et la cyberintimidation lorsqu'il est perpétré auprès des jeunes LGBTQ+, et ont recensé quelques études qui se sont penchées sur la prévention et l'intervention. Ils ont constaté qu'aucun programme de prévention ou d'intervention n'existait pour les jeunes LGBTQ+ en ce qui a trait à la cyberintimidation. Une autre étude s'est également penchée sur l'efficacité des programmes de prévention et d'intervention, mais encore une fois pour le cyberharcèlement ou la cyberintimidation en général (Gaffney et al., 2019). Ainsi, il existe un manque au niveau des connaissances sur les différentes actions visant à prévenir et intervenir dans le cas du CHS. En effet, les programmes réalisés pour le cyberharcèlement en général ou la cyberintimidation ne peuvent être transposés pour le cyberharcèlement sexuel, étant donné l'aspect d'intimité, de honte et de tabou plus important. Il est donc nécessaire de proposer des pistes d'intervention et de prévention qui y soient spécifiquement adaptées. De plus, les différentes actions posées pour contrer le cyberharcèlement sexuel, par exemple au niveau de l'industrie des applications de rencontre ou le cadre légal, sont souvent insuffisantes ou difficiles à actualiser (Filice et al., 2022; Henry et Powell, 2018).

Les catégories de personnes qui commettent des comportements de CHS (par exemple, partenaire amoureux·se, ami·e, inconnu·e) ainsi que les plateformes sur lesquelles les différentes formes de CHS ont eu lieu (par exemple via texto, messagerie en ligne, chat vidéo, etc.) ont également été peu explorées dans la littérature scientifique (Reed et al., 2020). Pourtant, il s'agit d'informations primordiales pour comprendre les expériences de CHS et créer des interventions adaptées aux besoins des personnes qui les vivent (Ibid.).

Enfin, peu d'études se sont penchées sur les motivations à perpétrer le cyberharcèlement sexuel. Une revue de littérature systématique réalisée par Filice et al. (2022) a recensé certaines motivations à envoyer des *dick pic* non sollicités. Parmi celles-ci figurent le désir de recevoir de l'attention, la volonté de démontrer son intérêt sexuel ou de tester l'intérêt de l'autre, la recherche de l'excitation sexuelle via l'exhibitionnisme, la volonté de persuader l'autre personne d'avoir des relations sexuelles ou de mettre de la pression à envoyer des photos intimes et, finalement, le désir d'exercer du pouvoir en violant les limites personnelles des personnes ciblées. Toutefois, selon les auteur·rices, davantage de recherches qualitatives sont nécessaires pour mieux comprendre « l'interprétation que font les auteurs et les victimes de l'abus sexuel numérique, y compris les motivations, les significations et les expériences » (Filice et al., 2022, p.15).

Ainsi, notre enquête vise à mieux qualifier la nature des expériences de cyberharcèlement sexuel constatées par les témoins, tel que défini précédemment, en portant une attention au lien entre les personnes impliquées. De plus, l'analyse des différents témoignages recueillis tentera de mettre en lumière les motivations à perpétrer du CHS et de ressortir les stéréotypes de genre qui sont souvent à la base de ces comportements. À la suite de cette analyse, une évaluation des besoins sera réalisée afin de formuler des pistes de solutions visant l'amélioration de la prévention et de l'intervention lorsqu'il est question de cyberharcèlement sexuel. Enfin, cette recherche vise également à bonifier les contenus de nos ateliers d'éducation à la sexualité portant sur les violences sexuelles en ligne.

## GROUPE À L'ÉTUDE

Le projet d'évaluation des besoins de *Se connecter à l'égalité* a ciblé les personnes âgées de 18 à 40 ans<sup>2</sup>, qui résident au Québec et parlent français<sup>3</sup>. L'équipe a rejoint 58 personnes par le biais de questionnaires et 9 individus avec qui elle a mené des entretiens semi-dirigés. Les personnes participantes n'étaient pas recrutées sur la base de leur expérience personnelle en lien avec le CHS. Elles pouvaient participer à la recherche sans avoir vécu de situation de CHS ou sans partager leurs vécus personnels en lien avec ce sujet. Elles devaient toutefois avoir été témoins d'une ou de plusieurs situations de CHS.

## CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Selon Crête (2010), les considérations éthiques importantes à prendre en compte dans le cadre d'une enquête qui vise à élaborer ou à bonifier des mesures en place concernent la confidentialité, le droit à la vie privée ainsi que le consentement éclairé.

Ainsi, pour respecter le droit à la vie privée, il a été choisi de ne pas mettre l'accent sur le vécu des personnes en lien avec le cyberharcèlement sexuel, mais de recueillir plutôt leurs points de vue sur le sujet de manière générale et de les questionner sur les situations vécues en tant que témoin, et non pas en tant que victime. Puis, pour s'assurer de conserver la confidentialité, les participant·es devaient choisir un pseudonyme qui permettrait d'identifier leur discours lors de la retranscription des entretiens. Les enregistrements ont été supprimés après la transcription. Les verbatims seront supprimés à la fin du projet, soit en décembre 2025. De plus, il a été convenu de faire des entretiens individuelles plutôt que des discussions de groupe afin de réduire le risque lié à la confidentialité. Enfin, pour s'assurer du consentement éclairé de chacun·e, tous les risques liés à leur participation ont été énoncés dans le formulaire de consentement et une liste de ressources a été également ajoutée à la fin du formulaire. De plus, aucune pression n'a été exercée sur les participant·es pour qu'elles, ils et iels participent. Les participant·es étaient libres d'arrêter le questionnaire ou l'entretien individuelle sans avoir à se justifier. Puis, les personnes dont les extraits ont été utilisés pour la rédaction de ce rapport ont été recontactées afin de s'assurer de leur consentement à ce que leurs paroles soient partagées et associées à leur pseudonyme dans le cadre de l'analyse des besoins.

Pour terminer, nous avons également consulté des chercheur·es en milieux universitaires et institutionnels pour nous soutenir dans l'élaboration du canevas d'entretien et du formulaire de consentement.

- 
- 2 Pour des raisons éthiques et logistiques, les jeunes de moins de 18 ans ont été d'emblée exclu·es du recrutement. De plus, puisque la recherche évaluative ciblait principalement les jeunes, l'équipe a d'abord exclu les personnes de plus de 25 ans. Cependant, après une première année de recrutement, seulement deux entretiens individuelles avaient été réalisées. Afin d'obtenir suffisamment de données pour que les analyses soient valides, la tranche d'âge a donc été élargie jusqu'à 40 ans, ce qui a permis de rejoindre la même population que celle rencontrée dans le cadre des ateliers du projet.
  - 3 Certains mots, expressions ou phrases ont été exprimées en anglais, malgré que les questions aient été posées en français dans le questionnaire et dans l'entretien. Dans la majorité des cas, ils ont été conservés en anglais dans les citations, sauf lorsqu'il s'agissait de phrases complètes.

### STRATÉGIES DE RECRUTEMENT ET DE COLLECTE DES DONNÉES

Dans le cadre de la présente analyse, une approche qualitative, combinée avec un questionnaire davantage quantitatif, a été choisie afin de mieux qualifier la nature des expériences de cyberharcèlement sexuel vécues chez les jeunes.

La collecte de données s'est déroulée de février 2023 à octobre 2024. Plusieurs stratégies de recrutement ont été déployées pour favoriser la participation. Un questionnaire, où figurait une invitation à participer aux entrevues, a été promu au sein des centres d'éducation aux adultes et des organismes dans lesquels les animations ont eu lieu, sur les réseaux sociaux de L'Anonyme (Facebook, Instagram), sur divers groupes Facebook et lors des animations en direct sur Twitch.tv. Ce questionnaire a également été diffusé dans le cadre de Fierté Montréal au kiosque communautaire tenu par l'organisme à l'été 2023 ainsi que par le partage d'une affiche de recrutement envoyée aux partenaires de L'Anonyme (organismes communautaires, associations, et autres) dans le but qu'elle soit relayée à leurs membres. Les personnes qui ont indiqué vouloir participer aux entrevues par le biais du questionnaire ont ensuite été contactées par l'équipe de L'Anonyme.

Le questionnaire (voir annexe 5) abordait plusieurs thèmes liés au CHS, dont la fréquence et les types de CHS dont la personne a été témoin, la relation entre les personnes victimes et celles qui ont commis les situations de CHS, l'existence ou non d'une continuation des situations de harcèlement sexuel en ligne et hors-ligne, les possibles motivations à perpétrer du CHS et, finalement, les recommandations pour améliorer les mesures de prévention et d'intervention en matière de CHS. La distribution s'est faite de manière électronique à l'aide de la plateforme en ligne PointerPro et sous forme papier lors des ateliers. Toutes les données ont été rassemblées dans un fichier Microsoft Excel.

L'entrevue individuelle était d'une durée de 30 minutes à une heure. Elle pouvait se dérouler en ligne, via la plateforme Zoom, ou en personne dans les locaux de L'Anonyme. Les participant·es ont reçu une compensation financière de 40\$ sous forme de carte-cadeau d'un détaillant de leur choix. Les thèmes explorés dans les entretiens concernaient l'espace virtuel, la perception du CHS, l'exposition à des situations de CHS ainsi que les stratégies de prévention et d'intervention en matière de CHS. Le canevas d'entrevue (voir annexe 4) était composé de questions ouvertes et de questions de relance afin d'obtenir des réponses approfondies et semi-dirigées. Les entrevues ont été enregistrées à l'audio et ont été transcrites par l'équipe de recherche dans un document Microsoft Word. Les verbatims rédigés ont été transférés dans le logiciel Nvivo pour être analysés.

### PROFILS DES PARTICIPANT·ES

#### Pour le questionnaire

Le questionnaire a été majoritairement rempli dans le cadre des ateliers du projet *Se connecter à l'égalité* et lors des séances en direct sur Twitch.tv, sur les chaînes visitées. Au total, 58 questionnaires ont été complétés. Pour les analyses quantitatives, 45 d'entre eux ont été retenus. Les questionnaires où figuraient des réponses considérées comme inadéquates (ex. : inscrire comme genre : flaque d'eau) (n=2) et ceux dont le niveau de complétude ne dépassait pas les données sociodémographiques (n=2) ont été retirés. De plus, les personnes s'inscrivant à l'extérieur de la tranche d'âge visée par

le recrutement (18 à 40 ans), ont également été exclues (n=9)<sup>4</sup>. Finalement, afin de s'assurer de l'indépendance des données dans les analyses thématiques, les réponses à court développement fournies par les personnes ayant participé aux entretiens ont été soustraites des données des sondages (n=6). L'échantillon statistique est donc de 45 questionnaires, mais seuls 39 d'entre eux ont été considérés dans les analyses qualitatives.

Le Tableau 1 affiche le résumé des données démographiques des participant·es. Notre échantillon est majoritairement composé de personnes s'identifiant comme femme et s'inscrivant dans la tranche d'âge de 21 à 25 ans.

**TABLEAU 1 : DISTRIBUTION SELON L'ÂGE ET LE GENRE**

Genre	Âge				Données manquantes	Total
	18-20 ans	21-25 ans	26-30 ans	31-35 ans		
Femme	4	16	2	2	6	<b>30</b>
Homme	3	2	4	1	-	<b>10</b>
Non-Binaire	-	1	-	-	-	<b>1</b>
Données manquantes	-	-	-	-	4	<b>4</b>
<b>Total général</b>	<b>7</b>	<b>19</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>45</b>

## Pour les entretiens individuelles

Les seules données démographiques recueillies dans le cadre du volet qualitatif correspondaient au genre et à l'âge. Étant donné que notre évaluation s'intéressait aux situations pour lesquelles les personnes qui ont participé aux entretiens avaient été témoins, et non pas leurs expériences personnelles de CHS, recueillir d'autres données démographiques potentiellement sensibles, comme l'orientation sexuelle, a été considéré comme non nécessaire. Cependant, lors de l'analyse, une attention a été portée sur les différents axes d'oppression dans lesquels s'inscrivent les personnes dans les situations rapportées. Ainsi, la majorité des participant·es s'identifie comme femme et a entre 24 et 27 ans. Le Tableau 2 (en page 17) fournit le détail des données démographiques recueillies pour chaque participant·e, identifié·e par un pseudonyme qu'elles, ils et iels ont choisi et consenti à partager dans ce rapport. Un·e d'entre elles et eux n'a pas pu être rejoint·e pour valider son consentement à utiliser cet identifiant afin de reconnaître ses citations dans le texte, ce pourquoi l'équipe l'a renommée « participante anonyme 1 ».

4 Lors des ateliers, les questionnaires étaient distribués à toutes les personnes présentes dans les groupes de jeunes adultes, puisqu'ils faisaient partie intégrante de l'évaluation des activités et que les implications de la participation présentaient un risque minimal (c'est-à-dire que la probabilité et la gravité des préjudices éventuels découlant de la participation à la recherche ne sont pas plus grandes que celles des préjudices inhérents aux aspects de la vie quotidienne des participant·es). De plus, aucune information récoltée ne permettait d'identifier les réponses aux personnes répondantes. Or, comme certains milieux rejoignaient des individus de 16 à 25 ans ou de plus de 40 ans, certaines personnes ont rempli le questionnaire malgré qu'elles ne faisaient pas partie de la tranche d'âge visée. Leurs questionnaires n'ont donc pas été pris en compte.

TABLEAU 2 : ÂGE ET GENRE DE L'ÉCHANTILLON (N= 9)

Participant·e	Genre	Âge
Alphonse	Homme	25 ans
Café	Femme	25 ans
Chai	Femme	25 ans
Charles	Homme	27 ans
Lysanne	Femme	26 ans
Participante anonyme 1	Femme	25 ans
Moana	Femme	24 ans
Rose	Femme	27 ans
Zesty	Femme	34 ans

De manière générale, les personnes rencontrées en entrevue ont une fréquence d'utilisation élevée des espaces virtuels. Pour certain·es, la vie sociale, le travail et le divertissement se passent majoritairement en ligne. D'autres ont une consommation importante des réseaux sociaux, mais de manière plus passive. Pour 8 des 9 participant·es, le temps passé sur les plateformes et Internet s'élevait à plusieurs heures quotidiennement. Pour 4 d'entre elles et eux, leurs interactions dans ces espaces se déroulent seulement avec des personnes connues. Pour les autres, il leur arrive d'interagir avec des inconnus, dans une mesure variable (à certains moments, souvent, la majorité du temps), notamment à cause d'activités professionnelles en ligne.

## MÉTHODE D'ANALYSE DES DONNÉES

### Pour le questionnaire

Les données du questionnaire ont été soumises à une analyse descriptive (moyenne, fréquence) ainsi qu'à des analyses croisées (tableaux croisés dynamiques). Le logiciel utilisé pour faire ces analyses est Microsoft Excel 2016.

Pour les questions sollicitant des réponses ouvertes, une analyse thématique a été réalisée. D'abord, les réponses aux questions ont été regroupées entre elles afin de faire ressortir des noyaux de sens et des thèmes potentiels (Mucchielli et Paillé, 2021). Elles ont ensuite été codifiées une première fois. La deuxième codification a permis de raffiner le codage, en regroupant les noyaux de sens et en évaluant leur pertinence en lien avec les questions de recherche. De cette deuxième codification ont découlé les thèmes principaux et secondaires.

### Pour les entrevues individuelles

Une analyse thématique a été réalisée selon l'approche préconisée par Braun et Clarke (2006). Ainsi, les entrevues ont toutes été transcrites manuellement et transférées dans le logiciel Nvivo. Lors

de la transcription, des idées initiales ont été notées. Puis, à l'aide du logiciel Nvivo, le premier jet de codage a été généré sur l'ensemble des données, en rassemblant les extraits pertinents pour chaque code créé. Par après, des thèmes potentiels ont émergé de ce premier codage; ces thèmes ont ensuite été validés en élaborant une carte thématique de l'analyse. Durant cette étape, le codage a été revisité de manière continue afin d'affiner les spécificités de chaque thème en générant des définitions claires et distinctes. Une attention soutenue a été portée afin que les thématiques choisies reflètent bien « l'histoire globale racontée par l'analyse » (Braun et Clarke, 2006, p.92).

Pour la création des thèmes, les techniques utilisées ont été choisies selon l'expérience des personnes menant l'analyse, le temps disponible pour l'analyse et le type de données recueillies (Ryan et Bernard, 2003). Ainsi, la technique principale utilisée a été celle du découpage et du triage, effectuée à l'aide du logiciel Nvivo. Il s'agit de couper des extraits du texte analysé et de les regrouper avec d'autres extraits similaires, qui vont éventuellement former un thème (Braun et Clarke, 2006; Ryan et Bernard, 2003). De plus, certains sous-thèmes ont été identifiés selon la répétition à laquelle ils revenaient dans le discours des personnes (Ryan et Bernard, 2003).

## Pour l'analyse des besoins

L'analyse s'inscrit dans une position épistémologique constructiviste, car l'équipe adhère à l'idée que « le sens et l'expérience sont produits et reproduits socialement, plutôt qu'hérités des individus » (Braun et Clarke, 2006, p.85). La démarche d'analyse des besoins vise à mettre en lumière les zones d'amélioration des actions déjà mises sur pied ou les manques (Massé, 2009) dans la prévention et l'intervention face à la problématique du cyberharcèlement sexuel. Ce processus implique de rassembler les observations faites par les intervenant·es sur le terrain, de constater les connaissances démontrées dans la littérature et – surtout – de questionner les personnes directement touchées par cet enjeu. Il « [...] suppose de prendre un pas de recul afin de transformer les intuitions en propositions ancrées dans les besoins et les caractéristiques prioritaires d'une population ciblée » (Bergeron et Mathieu-Chartier, 2021, p.187). Pour ce faire, il est question d'observer « [...] l'écart à combler entre la situation actuelle dans laquelle se trouve la population ciblée et la situation souhaitée » (Bergeron et Mathieu-Chartier, 2021, p.187).

La méthodologie utilisée pour accomplir cette analyse est basée sur la proposition en 3 étapes de Bergeron et Mathieu-Chartier (2021). Selon cette méthode, le processus s'amorce avec l'établissement d'un portrait clair de la situation. Dans le cas de *Se connecter à l'égalité*, il s'agissait donc de délimiter le phénomène du cyberharcèlement sexuel chez les personnes âgées de 18 à 40 ans. De cette recension ont émergé les questions d'évaluation des besoins qui ont guidé la méthodologie adoptée. Par la suite, un plan de collecte des données a été dressé : des questionnaires ont été distribués et des entrevues semi-dirigées ont été menées auprès de témoins de situation de CHS afin d'évaluer la situation actuelle pour ces personnes en lien avec la compréhension du CHS, les personnes perçues comme étant les plus ciblées, les conséquences identifiées et les actions répertoriées en matière de prévention et d'intervention pour résoudre les enjeux liés au CHS. Les entretiens ont également permis de mettre de l'avant ce que ces témoins souhaiteraient voir s'articuler en termes d'actions préventives et d'interventions directes liées au CHS. Il s'agissait donc de faire ressortir des besoins à la fois **normatifs**, c'est-à-dire observés dans les écrits sur le phénomène, et de les superposer aux besoins **ressentis** par la population ciblée – ici les témoins de CHS – spécifiquement interrogées à ce sujet (Bergeron et Mathieu-Chartier, 2021; adapté de Bradshaw, 1977) afin de mettre en lumière les politiques ou pratiques qui pourraient être améliorées.

Ainsi, suite à la collecte des données (voir la section précédente), les approches de Kaufman (1972), Mayer et Ouellet (1991) et de Nadeau (1988) ont été explorées dans le but de sélectionner une méthode d'analyse adéquate. C'est l'approche mixte qui a été retenue dans le cas présent. Cette dernière combine les approches déductive et inductive, de manière à trianguler (a) les besoins recensés dans les recherches menées sur le sujet, (b) ceux recueillis sur le terrain par les intervenant-es qui travaillent auprès de la population ciblée, ainsi que (c) les besoins exprimés par les personnes témoins des situations. Cette approche permet de vérifier les convergences et les divergences entre les besoins soulevés de façon objective et subjective (Massé, 2009). Les besoins recensés ont donc été compilés, puis priorisés en fonction de critères multiples établis par l'équipe de recherche. La priorisation a ensuite servi à la rédaction du présent rapport et a fait émerger des pistes d'actions concrètes à mettre en œuvre pour répondre aux besoins identifiés.

# PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les résultats de l'analyse thématique des entrevues sont présentés en suivant les objectifs de la recherche. Ainsi, un portrait qualitatif des expériences de cyberharcèlement sexuel est d'abord présenté, tiré des entrevues et appuyé par les données ayant émergé du questionnaire en ligne. De la même façon, les motivations perçues à perpétrer du CHS sont ensuite rapportées. Enfin, la section *Agir face au cyberharcèlement sexuel : Entre la nécessité d'agir et le découragement* permet, dans un premier temps, de dresser le portrait de la situation actuelle et, dans un deuxième temps, d'exposer la situation idéale perçue par les participant·es. De ces résultats découle notre analyse des besoins, présentée dans la partie discussion, qui permettra de mettre en lumière les besoins prioritaires en matière de prévention et d'intervention.

## MIEUX QUALIFIER LES EXPÉRIENCES DE CYBERHARCÈLEMENT SEXUEL

### Naviguer à travers l'omniprésence du CHS dans les espaces virtuels

Un constat qui ressort fortement à travers les entrevues menées est l'omniprésence du cyberharcèlement sexuel dans les espaces virtuels, illustrée par plusieurs extraits, provenant de différentes personnes :

« Intervenante : est-ce que c'est plus sur un réseau que tu en vois plus ou tu en vois un peu partout ?

Participant·e : Honnêtement non, j'en vois un peu partout. » (Chaï)

« C'est tellement généralisé que pas mal tout le monde qui se présente comme femme en a eu l'expérience à un moment ou un autre. C'est triste, mais c'est normalisé par la force des choses. » (Alphonse)

« De toutes les situations que j'ai témoignées ou même vécues personnellement, comme y'en a eu tellement que je ne sais même pas plus dire. Je n'arrive pas à me rappeler de tous les évènements par cœur. » (Rose)

Cette fréquence importante transparaît également à travers les chiffres récoltés par notre questionnaire. En effet, le nombre de situations de CHS observées dans la dernière année s'élève à plus de 5 pour plus du quart des répondant·es (29 %; n=13). En ce qui concerne les types de CHS ayant été observés, le plus commun est le cyberharcèlement verbal : une proportion importante des personnes ayant répondu à notre questionnaire en a été témoin (68,89%, n=31) et ce, sans égard au genre auquel elles s'identifient.

Toutefois, les situations de CHS ne semblent pas se présenter avec la même intensité à travers les différentes plateformes et espaces virtuels; certains éléments contribuent à moduler leur présence en la favorisant ou, au contraire, en la diminuant.

### ÉLÉMENTS CONTRIBUANT À FAVORISER LA PRÉSENCE DE CHS

La vision que les participant·es ont des espaces virtuels diffère selon la plateforme. Par exemple, X et Facebook sont respectivement décrites comme étant « excessivement toxiques » (Charles) ou « trash » (Zesty). En ce qui a trait à la plateforme X (anciennement Twitter), certains paramètres

peuvent être pointés du doigt comme contribuant à la toxicité de la plateforme, notamment le fait qu'aucune vérification sur le contenu n'est faite :

« Les gens sont autorisés à publier du contenu, y compris potentiellement provocateur, si ce dernier n'enfreint pas les Règles de X. X ne vérifie pas le contenu publié. De la même manière, nos équipes ne suppriment pas les publications potentiellement choquantes. »<sup>5</sup>

La plateforme renvoie donc la responsabilité aux utilisateur·rices, où elles, ils et iels sont prié·es de prendre du recul, de réfléchir et de bloquer ou d'ignorer si le contenu ne leur plaît pas. Enfin, Instagram a également été décrite comme une plateforme « invitant d'une certaine manière » les gens à « faire du cyberharcèlement », à cause de son aspect visuel (Alphonse).

Un autre élément identifié comme ayant un impact est le fait de pouvoir afficher le genre de notre choix grâce à un avatar, comme sur la plateforme VTuber (VirtualYoutubers); en effet, cela peut, d'une part, permettre aux personnes d'expérimenter des identités différentes de celles exprimées dans l'espace réel, mais semble ouvrir également la porte à des commentaires sexistes dès lors que la voix a des consonances féminines :

« Un des hics, c'est évidemment parce que t'as cet aspect secret là, si tu es quelqu'un qui a une voix plus féminine, cet aspect de : "ah oui, mais dans le fond, de quoi t'as l'air pour de vrai, dans le fond tu te caches parce que t'es laide" » (Charles)

Un autre élément favorisant un climat propice au CHS est la présence de stéréotypes de genre sur les plateformes; en effet, pour le participant Charles, cela renvoie au fait de « prôner des images de féminité très ancrées dans un cube de glace ». Cette notion de rigidité dans les stéréotypes de genre peut amener le déclenchement d'une « agressivité monumentale » (Charles) dès lors qu'une personne déroge de ces stéréotypes. Le participant donne l'exemple des univers virtuels des idoles japonaises, dans lesquels cette agressivité est souvent observée. Ainsi, s'afficher en relation en tant qu'idole peut provoquer des commentaires haineux, car l'innocence, la pureté et la chasteté chez les femmes sont encensées dans cette culture qui prend racine dans le patriarcat (She, 2023).

Enfin, le fait d'avoir une communauté mixte, où la majorité des personnes s'identifient comme homme, serait perçu comme un élément favorisant la présence de CHS :

« Si t'es dans une communauté mixte où tu vas avoir souvent beaucoup d'hommes et quelques femmes, ben on dirait que la proportion de genre ça augmente les risques aussi, parce que pas juste en termes de probabilités [...] de tomber sur des harceleurs, mais au sens où les harceleurs dans le groupe risquent de se permettre plus s'ils pensent que c'est pas un contexte majoritairement féminin. Comme si mettons les femmes sont en minorité dans le contexte ben, il y a plus de chances qu'il y ait des harceleurs, parce qu'il y a plus d'hommes en proportion, mais aussi parce qu'il y a, comment dire, c'est l'effet d'être isolé du troupeau. » (Alphonse)

Ainsi, une plus grande proportion d'hommes dans un espace virtuel pourrait augmenter la probabilité de voir l'émergence de harceleurs, car ils sont davantage perçus comme étant des possibles perpétrateurs de CHS. Cette distribution inégale entre les genres favoriserait également

5 Tiré de la page de support de X : <https://help.x.com/fr/safety-and-security/offensive-posts-and-content>

un climat où des comportements de harcèlement sexuel seraient plus fréquents, car les freins à en commettre seraient moins nombreux.

### ÉLÉMENTS CONTRIBUANT À DIMINUER LA PRÉSENCE DE CHS

Tout d'abord, les communautés en ligne majoritairement féminines, comme un salon *Discord* sur le tricot, ou un jeu comme *Final fantasy XIV*, où les personnes de la diversité sexuelle et de genre s'affichent davantage, sont considérées comme des espaces où le risque d'être la cible de CHS est plus faible, car « l'identité de genre et les femmes en général » y sont plus respectés. (Charles). Il y a aussi l'effet « rassembleur » (Charles) dans ces espaces-là, en opposition à l'effet « isolé du troupeau » (Alphonse) cité plus haut, qui faciliterait l'entraide entre les gens. D'ailleurs, cette façon de se soutenir en dénonçant les comportements de CHS par l'intervention directe envers la personne perpétratrice est également soulignée comme un autre élément favorisant un climat où le CHS est moins présent.

« Si les gens se sentent moins gênés de dénoncer, moins gênés d'interagir et d'afficher publiquement quand une personne a des comportements désobligeants, ça crée généralement un climat où les gens se sentent moins prône à harceler. » (Charles)

Enfin, les jeux prônant le respect, « la collaboration et le savoir-vivre » (Charles) sont généralement perçus comme des espaces où il y a moins de CHS, car « les détracteurs qui essayent de rendre les choses inconfortables vont être beaucoup plus souvent excommuniés des communautés » (Charles), notamment à cause de la réglementation en place, qui apporte des leviers permettant de bannir une personne plus facilement.

### Se définir le CHS comme un ensemble de situations fréquentes, variées et des comportements sexistes, non désirés et à connotation sexuelle

#### SE DÉFINIR LE CHS COMME UN ENJEU DÉLIMITÉ PAR LE CONSENTEMENT

L'élément central qui permet aux participant·es de reconnaître les situations de cyberharcèlement sexuel est l'absence de consentement :

« Ce que j'veux dire, c'est que dans le sens qu'il t'envoie ça *random*, t'sais, si tu y dis "ok ben regarde, je ne suis pas intéressé à avoir ça", y'arrête, ok ça serait considéré pas comme du harcèlement parce que y'a arrêté au moment que tu lui as dit que t'sais... Mais s'il continue quand même que tu y as dit d'arrêter pis il continue, ça peut être du harcèlement sexuel. » (Café)

Ainsi, « à un certain point [c'est] vraiment une question de consentement » (Charles) car un même comportement, comme l'envoi de photos à connotation sexuelle, n'est plus considéré comme du cyberharcèlement sexuel lorsqu'il est transposé dans un contexte où « tu as l'aspect de consentement déjà bien établi » (Alphonse).

Toutefois, le lien avec la personne semble moduler les limites de ce qui est tolérable ou acceptable comme comportement, au-delà du fait que ce soit consensuel. Par exemple, lorsqu'une relation d'amitié est déjà bien établie, ou que l'énergie entre les deux personnes est bonne, certains commentaires ou blagues passent plus facilement :

« Ben, c'est sûr, un certain point, c'est pour tout ce qui entre dans du harcèlement ou non, ça dépend beaucoup, évidemment, de la relation entre les deux individus, du contexte et véritablement, on pourrait dire, si je peux me permettre d'utiliser un anglicisme, de la *vibe*. Dans le sens où y'a certaines choses qui peuvent passer avec certains qui ne peuvent pas passer avec d'autres. » (Charles)

« T'sais y'a des jokes qui se disent parfois quand on a l'habitude pis je dis des jokes qui n'ont pas d'allure avec mes ami-es, mais c'est des ami-es que je connais depuis 10 ans, on s'entend, y'a une nuance. Pis je sais que ça passe. » (Chaï)

Cet aspect peut rendre cependant une situation de CHS plus difficile à reconnaître, car la personne perpétratrice a la possibilité de tester des limites plus floues. Il peut donc s'instaurer une forme de *gaslight*, rendu possible grâce au lien d'amitié construit préalablement :

« Pis ce qui devient difficile à gérer, qui est la zone grise, c'est vraiment quand t'as des amis qui commence à *insidious*, de te *fuel* des: "ah ben, j'suis ton ami, pis, ah, mais, j'ai le droit de faire ça, parce que je suis ton ami, j'ai le droit de faire ça, je suis ami". Fait que t'sais, c'est tout le temps le... c'est une forme de *gaslight* genre, ben pas *gaslight*, mais... [...] C'est là que ça floue la limite pour moi » (Zesty)

### SE DÉFINIR LE CHS COMME UN ENJEU FONCIÈREMENT SEXISTE

Le caractère sexiste du cyberharcèlement sexuel est un élément qui est fortement ressorti à travers le discours des participant-es. Sans surprise, plusieurs ont souligné que le fait de s'identifier comme femme augmente fortement la probabilité d'être la cible de CHS ou de recevoir de l'attention non désirée, notamment dans l'univers des jeux vidéo :

« C'est surtout comme si t'es identifiée comme femme ou identifiée comme ambiguë pis que c'est pas certain, il y a des grosses chances que ça augmente tes risques d'en vivre. Si mettons les gens ont accès à ta photo ou une photo qui n'est même pas la tienne des fois ou une photo d'un personnage fictif qui est associé à toi, juste les avatars ou les profils *pics*, si t'es un personnage féminin comme avatar, ben bonne chance. Donc c'est ça, tout ce qui est associé aux femmes généralement ça augmente les risques pour ça. » (Alphonse)

« Dans les MMO, les jeux massivement multi-joueurs [...] tous les individus se présentent par des avatars virtuels [...] Toutefois, si tu te présentes en tant que femme dans un espace virtuel comme celui-là, tu vas certainement attirer une attention plus spécifique que par rapport à si tu te présenterais comme un gars. » (Charles)

Cette attention plus spécifique dans les jeux vidéo peut prendre la forme de comportements de séduction, qui peuvent aussi passer par l'entraide et les dons de cadeaux :

« Je dirais, dans le domaine du jeu vidéo, y'a beaucoup de gars qui vont se dire « je veux quelqu'un qui me ressemble, qui aime les mêmes choses que moi » pis automatiquement, quand ça va être une fille, y'a un petit peu de l'exagération. Parfois tu te fais draguer, même si ce n'est pas tant de l'intérêt, juste parce que tu joues à des jeux vidéo. Un peu comme un fétiche, mais très large on va dire ? » (Chaï)

« Là, tu crées un personnage féminin pis soudainement, tout le monde te donne des affaires, des trucs gratuits. Y'a même un gars qui a *levelé*<sup>6</sup> mon personnage pendant que j'allais à l'école parce qu'il était comme : "non non, on va jouer ensemble encore", mais lui était *smatte* au moins, mais je sais que c'était pas rare, y'avait d'autres filles dans le groupe qui avait d'autres gars qui *levelaient* leurs personnages pour avoir le petit apprenti qui les suis genre? » (Zesty)

« Beaucoup de gens veulent, vont vouloir entrer dans l'aspect plus relationnel avec ces femmes-là. Juste : "est-ce que tu veux être une petite amie, j'vais te donner du *cash* dans le jeu"... Ou des trucs comme ça, ou "moi j'vais te protéger" » (Charles)

Au contraire, lorsqu'une personne s'affiche en tant qu'homme, aucune attention particulière n'est reçue et la probabilité d'être la cible de CHS diminue drastiquement :

« Mais moi j'me faisais toujours passer pour un *dude* dans ce temps-là, parce que comme ça, j'avais la crise de paix haha... » (Zesty)

« Quand je me présente en tant qu'homme et que c'est identifié comme tel, là soudainement, j'ai vraiment moins de harcèlement. Je n'ai jamais reçu de *dick pic* sur un profil public à mon nom avec ma face dessus, mais j'en ai reçu sur des profils où c'était anonyme, où ce n'était pas identifié. » (Alphonse)

Enfin, avoir une voix grave, mais une apparence féminine, ou simplement « une voix différente » (Chaiï) suffit pour justifier des comportements de CHS. Ainsi, dès lors qu'il y a transgression des stéréotypes et des normes de genre, cela augmente la probabilité d'être la cible de CHS. Cette notion de transgression des stéréotypes de genre revient donc également comme un élément pouvant provoquer des comportements de CHS, tel que vu précédemment avec l'exemple de la culture des idoles japonaises. Par ailleurs, si les femmes sont « une cible traditionnelle » (Charles) du CHS, les personnes trans semblent maintenant davantage ciblées par les harceleurs, notamment à cause de la montée des discours haineux envers la diversité de genre dans les médias (Côté, 2024). Cet aspect sera d'ailleurs plus amplement détaillé dans la prochaine section abordant les raisons ou les motivations des individus à commettre du CHS.

### **Se définir le CHS comme un enjeu qui se distingue par des facteurs facilitant la violence, mais également par un sentiment accru de contrôle sur la situation de la part des victimes**

#### DES FACTEURS FACILITANTS, CE QUI ENTRAÎNE UNE FRÉQUENCE PLUS ÉLEVÉE

Dans la littérature scientifique, le cyberharcèlement est associé à des facteurs qui viennent faciliter la violence en ligne, soit l'absence de limite liée au temps et au lieu, l'anonymat, la diminution de la compassion et la présence d'une certaine forme d'inhibition (Crespi et Hellsten, 2022; Henry et Powell, 2015; Zhong et al. 2020). Ces facteurs facilitants se sont également retrouvés à travers le discours des personnes interviewées, notamment en ce qui a trait à l'accessibilité accrue en ligne, qui rejoint cette notion d'absence de limite dans le temps et dans l'espace. Plusieurs participant·es ont souligné la facilité avec laquelle les harceleurs peuvent retrouver et cibler des personnes :

6 Qui a permis à son personnage d'augmenter de niveau(x) dans le jeu.

## PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

« C'est plus facile de se dire qu'il y a tellement de gens qui sont accessibles à deux clics de distance, fait que c'est facile. » (Alphonse)

« Ok, fait que là c'est rendu trop facile de trouver un moyen de te retrouver, tu fais des recherches de photos similaires pis des affaires comme ça. » (Zesty)

« Sur Internet, y'a plusieurs moyens de te contacter, déjà, pis tu as d'autres connaissances liées à cette personne-là. » (Chaï)

Cette facilité d'accès amène une certaine lourdeur et une difficulté à « s'échapper » du cyberharcèlement sexuel, même lorsque l'écran est fermé, car « le quotidien est constamment mixé avec la technologie » (Zesty) :

« Pis là tu sais déjà que la personne peut te rejoindre sur plusieurs plateformes. Même si tu dois la bloquer et que ça passe à autre chose, parfois tu as quand même le temps de te faire harceler sur 4-5 plateformes peut-être avant. Donc c'est là que ça devient lourd. » (Chaï)

« Ouais, si c'est pas cette plateforme-là, ça va être une autre. Oui, si ça ne marche pas sur Facebook, elle va aller sur Instagram. Si ça ne marche pas sur Instagram, elle va aller sur Snapchat, si ça marche pas elle va t'écrire un courriel, t'sais le monde ben déterminé là, ils arrivent à leurs fins. » (Lysanne)

« Il m'avait retrouvé sur mon Instagram, sur mon Facebook, sur mon... t'sais comme sur plein d'autres comptes que j'avais pis il continuait de me lyncher non-stop. » (Zesty)

Un autre facteur qui a été souligné est celui de l'anonymat, qui entraîne une forme d'inhibition, amenant les gens à « aller plus loin » (Charles) étant donné que les sanctions sociales ou légales sont moins importantes. De plus, le fait d'être « caché derrière son écran » (Rose) amène une distance autant physique qu'émotionnelle envers la personne ciblée, ce qui viendrait également diminuer la compassion :

« C'est plus facile de faire du harcèlement en ligne, t'as l'anonymat qui aide là-dedans. C'est plus facile de juste se dire j'aurai moins de conséquences parce que personne ne va me connaître » (Alphonse)

« Le problème à cause de cette distance [c'est que] les gens s'en permettent beaucoup plus en ligne. Parce qu'il y a l'anonymat, parce que c'est pas de face à face, [...] c'est par message ou *whatever*. Par le fait que ça soit en ligne, effectivement, beaucoup de gens qui ne seraient pas tentés de faire certaines choses en personne peuvent aller beaucoup plus loin et c'est là que ça peut devenir véritablement dangereux, parce qu'ils se disent: "ben je n'aurai pas de conséquence, personne va m'attraper". » (Charles)

D'autres extraits venaient appuyer cette diminution de la compassion, notamment l'extrait de Zesty, où elle souligne la « désinvolture » avec laquelle les gestes de CHS sont commis :

« J'peux fermer le téléphone pis c'est pu mon problème, mais l'autre personne qui s'est fait harceler, genre, elle, ça reste avec elle. C'est vrai d'un bord pis de l'autre ça l'est pas, parce que c'est fait avec désinvolture. » (Zesty)

Ainsi, tous ces facteurs facilitants entraînent une fréquence plus élevée des comportements de CHS, car « la barrière à l'entrée et le coût, le risque est moins élevé si on peut dire, donc il y a plus de gens qui se permettent par rapport à ça » (Alphonse). Ce constat peut d'ailleurs expliquer en partie l'omniprésence observée et discutée plus tôt.

### UN SENTIMENT ACCRU DE CONTRÔLE SUR LA SITUATION, CE QUI DIMINUE LA PEUR RESSENTIE

Malgré ces facteurs aggravants, la peur ressentie face à une situation de harcèlement sexuel en ligne semble être considérablement plus faible comparativement à lorsqu'elle est vécue dans l'espace réel :

« Intervenante : Est-ce que tu vois une différence entre les deux types de harcèlement? Quand tu le vis mettons en vrai [...] Pis en ligne?  
Participant·e : [...] Ben en ligne ça fait moins peur qu'être en vrai. » (Café)

« Intervenante : [...] qu'est-ce qui pourrait [...] distinguer [le cyberharcèlement sexuel en ligne et celui qu'on peut vivre dans la rue ou dans l'espace public]? [...]  
Participant·e : Oui, ben dans la rue c'est sûr que ça fait plus peur. » (Lysanne)

Ceci semble être dû en partie au niveau de dangerosité, perçu comme plus élevé dans la vie réelle, car le danger « est dans ta face » (Charles). D'autre part, le sentiment de contrôle accru sur la situation en contexte virtuel semble diminuer la peur ressentie :

« [...] en ligne, t'as le choix de le bloquer tout de suite. T'as le choix de le bloquer pis de juste comme de *swipe*. » (Café)

« Fait que, en vrai, le harcèlement, c'est beaucoup plus pire. Mais en ligne, c'est énervant, mais on peut contrôler juste en bloquant la personne. [...] En ligne, c'est juste comme, je peux lire un message qui est vraiment dégueulasse, mais je sais que je ne vais pas répliquer. Je vais juste le bloquer. » (Rose)

« ben dans la rue c'est sûr que ça fait plus peur. Mettons je trouve que, parce que la personne est devant toi, c'est imprévisible un peu, tu sais pas comment elle va réagir si tu mets tes limites versus par message tu peux juste pas répondre ou bloquer la personne pis ça va techniquement finir là » (Lysanne)

Ainsi, même si la distance créée par l'aspect virtuel des situations de CHS permet une facilitation à commettre des gestes, notamment grâce à l'anonymat et la diminution de la compassion, elle amène également un sentiment de contrôle plus grand sur la situation. Cependant, il est important de nuancer ce dernier élément car, dans certaines situations rapportées, le contrôle perçu pouvait être inexistant ou limité, notamment lorsqu'il s'agissait de situation de menace de *revenge porn* ou lorsque la personne perpétratrice « s'acharnait » sur la victime. Le fait de la bloquer ne suffisait alors plus. Le lien avec la personne vient également moduler ce contrôle perçu. Ce dernier point sera plus amplement discuté dans la section suivante.

### Se définir le CHS comme un enjeu qui se vit à travers divers types de situations

Plusieurs situations de cyberharcèlement sexuel ont été rapportées à travers les entrevues. D'ailleurs, bien que la formulation des questions mettait l'accent sur les situations vécues en tant que témoin, plusieurs personnes se sont confiées sur certains événements de CHS dont elles ont été la cible. Ainsi, afin de protéger la vie privée et de renforcer la confidentialité, aucune situation spécifique vécue n'est divulguée dans le rapport. Toutefois, le contexte général de ces situations a été analysé de manière descriptive afin de le comparer aux réponses obtenues par notre questionnaire.

Tout d'abord, la manière la plus souvent utilisée dans les situations rapportées (22 sur 30) pour entrer en contact est par message privé, sur différentes plateformes virtuelles. Ce constat rejoint partiellement celui des analyses quantitatives descriptives de notre questionnaire, où 44 % (n=20) des personnes ont coché les plateformes de messageries pour la question « sur quelles plateformes as-tu été témoin de harcèlement sexuel en ligne? ». Cependant, les gens étaient davantage témoins de CHS sur les réseaux sociaux (84%, n=38), et ce, peu importe le genre. Pour ce qui est de la transposition de la situation dans l'espace réel, seulement une minorité (5 sur 30) des situations rapportées lors des entrevues se sont déroulées à la fois en ligne et en vrai. Pour ces 5 situations, la personne perpétratrice était connue des victimes. Dans le questionnaire, plusieurs personnes ont répondu ne pas savoir si les situations s'étaient transposées dans la vie réelle; seulement 13% des personnes ont répondu par l'affirmative. Ce constat peut être expliqué par le fait que les personnes impliquées dans les situations de CHS étaient souvent des inconnues : 51% des répondant·es ont indiqué que la personne ciblée leur était inconnue et ce pourcentage s'élève à 76% en ce qui a trait aux personnes perpétratrices.

Ce constat rejoint également ce qui a été partagé par certain·es participant·es lors des entrevues :

« Oui c'est surtout, ce que j'ai observé personnellement c'est rarement des cas où c'était du monde connu qui ont fait ça, pour ce qui était du cyberharcèlement en tout cas. [...] Ce que j'ai vu en termes de cyberharcèlement spécifiquement c'est rare que ça venait de gens qu'on connaissait déjà. » (Alphonse)

Cependant, un peu moins du tiers des situations rapportées lors des entrevues ont été perpétrées par des inconnus (8 sur 30). Ainsi, dans la majorité des cas, la personne était connue de la victime. Toutefois, le lien entre les personnes pouvait être aussi ténu qu'un ancien client ou qu'une simple connaissance, mais pouvait aussi être plus significatif (ex. : une fréquentation amoureuse ou un·e ex-partenaire).

Alors que les situations peuvent prendre place dans différentes configurations, il est intéressant de relever le fait que le type de relation entretenu entre la personne perpétratrice et la personne ciblée peut influencer comment la situation est vécue par cette dernière. En effet, lorsque le lien est plus intime, la résolution de la situation de CHS s'avère plus complexe :

« Il m'a dit, parce qu'un moment donné on était devenu assez proche que j'ai parlé de choses, d'évènements, pis c'est ça, il m'a dit: "ben de toute façon, ça l'air que si tu veux que j'arrête de faire des jokes comme ça, anyway, si on insiste, c'est comme ça que ça marche avec toi". J'étais genre ayoye criss. Pis comment tu te déprends de là? C'est quelqu'un que t'as laissé entrer tellement proche dans ta zone que t'es comme...» (Zesty)

Ainsi, lorsque la situation de CHS prend racine dans un contexte de fréquentation amoureuse, il semble être nécessaire de « vivre l'expérience jusqu'au bout » pour être en mesure de constater si la situation est violente ou non. De plus, certaines participantes ont souligné qu'il est difficile de bloquer la personne ou de « passer à autre chose » (Chaï), comparativement à une personne inconnue :

« Ça été gros, ça duré longtemps pis tout cela, mais c'est plus le fait que c'était un ami. Si ça avait été un inconnu, ça aurait été facile de passer à autre chose, mais c'est une des raisons pourquoi j'ai été moins présente sur Internet pendant un moment. » (Chaï)

Dans le cas d'un inconnu, « c'est vraiment plus simple de dire ok, cette personne-là n'est pas nette, est d'office quelqu'un de pas rapport, fait que c'est plus facile pour moi de bloquer. » (Zesty)

Enfin, le fait de bien se connaître ouvre la porte à viser directement les zones sensibles chez la personne victimisée pour mieux « la provoquer ou la blesser ou la faire sentir insécure » (Rose).

### ÉLÉMENTS FAVORISANT L'ÉTABLISSEMENT DE SITUATION DE CHS

Il a été possible de dégager certains éléments venant favoriser l'établissement de situations de CHS. Ainsi, lorsqu'une dynamique de pouvoir est présente dans la relation, soit par la présence de cadeaux, à cause d'une inégalité dans le niveau d'expérience ou de statut social des personnes impliquées, cela peut être utilisé comme levier de chantage pour commettre des gestes de CHS, même si l'intention initiale est de séduire l'autre personne :

« Mais comme, quand un gars veut me *cruiser*, il va généralement me donner une *subscription*<sup>7</sup> sans rien dire, pis là ça va apparaître dans le chat, pis là le Twitcher va faire comme: "Hey, merci..." euh, appelons le "Hot-Dog, d'avoir donné une *subscription* à Zesty, c'est très apprécié". Pis là, c'est comme, moi faut j'aille en DM dire merci beaucoup, pis toute ça parce que c'est une marque de politesse. Y'a quand même dépensé dix piasses sur moi pour rien. » (Zesty)

« C'est ça l'affaire, c'est que, au début, ils demandent rien, pis c'est comme ça qu'ils te font sentir comme si c'est correct, ça va être *chill*. Mais la minute que tu veux remettre ta barrière à la bonne place pour dire arrête de faire tes *jokes* de léchage de cul, ça me tente pas, "ah, ben oui! T'sais, moi j'peux dire que...". C'est tout le temps du chantage, mais pas assumé. C'est comme: "ah, c'est cool. Ben tu t'arrangeras pour le prochain évènement que tu voudras faire, tu le feras tout seul". T'sais, des choses comme... ok, ben non, j'veux encore faire partie du groupe, mais t'sais, en même temps, j'ai pas le statut social d'être...» (Zesty)

Comme il a été vu précédemment, avoir un avatar féminin dans les jeux vidéo amène une attention non désirée, comme des cadeaux ou des avantages. Toutefois, ces faveurs peuvent rapidement se transformer en une relation de pouvoir inégale entre les deux personnes, qui semble favoriser l'établissement de situations de CHS. Il est alors plus difficile de faire respecter ses limites. De plus, ces attentions peuvent faire office de premier contact et placent la personne ciblée dans une position défavorable, où elle se sent obligée d'entamer une conversation. Il est également possible de croire qu'elle se sente moins à l'aise de bloquer l'autre personne dans le cas où celle-ci commencerait à avoir un comportement problématique.

7 Un abonnement mensuel à son contenu.

Un autre élément facilitant l'établissement de situations de CHS consiste en la présence d'un lien de confiance, parfois établi dans le seul but d'amener, de manière insidieuse, les conversations vers des sujets à caractère sexuel :

« Mettons quelqu'un qui va se présenter comme étant quelqu'un de *chill* au départ et après ça il va juste comme, on voit ça souvent plus sur Discord que d'autres plateformes qui sont plus éphémères, pas tant sur Twitch ou autre, mais, mettons sur Discord, il y a des gens qui vont rejoindre une communauté, qui vont avoir l'air *chill* et dans le fond ils sont juste là pour voir s'il y a des femmes dans le serveur et s'ils peuvent juste essayer de commencer à jaser avec eux pour finalement avoir des discussions vraiment comme, tourner ça vers le sexe, alors que c'est du monde qui ne rencontreront jamais dans la vie, c'est du monde qui sont pas intéressés là-dedans et que ça ne rejoint pas le but du serveur parce que c'est pas un serveur de rencontre et c'est pas un serveur non plus de sexting non plus. Ils vont essayer après s'être présenté d'une manière non *threatening* si on peut dire, ils vont commencer par subtilement essayer de manipuler des gens à entrer dans des discussions qui ont rapport à ça, essayer de ramener le sujet à ça souvent, c'est un aspect un peu plus, pas manipulateur, mais un peu plus insidieux. » (Alphonse)

D'autres extraits viennent également appuyer ce constat, où la personne harcelante vient d'abord créer un lien de confiance avant d'avoir des comportements problématiques afin de diminuer la méfiance de la personne ciblée :

« Justement, y'en a un que... c'est ça l'affaire, c'est que ça devient des pseudo-amis que là, ils ont accès à ton Discord, fait que c'est clairement quelqu'un que j'apprécie à un certain point pis soudainement, deux mois après, j'vais commencer à te faire des petites jokes *kinky*, comme... Ah, ben ça serait l'fun que t'arrêtes parce que je trouve pas ça le fun pis en plus t'as une blonde, fait que j'trouve pas ça l'fun pour elle non plus. Pis là c'est comme, promis j'arrête, mais c'est comme... à chaque deux semaines faut je lui dise d'arrêter. » (Zesty)

La création d'un lien de confiance semble donc faciliter les situations de harcèlement sexuel, notamment en abaissant la méfiance de la personne ciblée. Les gestes sont également plus insidieux, et donc plus complexes à reconnaître et à dénoncer. De plus, de la même manière que pour les relations de pouvoir, il semble plus difficile à la personne victime de faire respecter ses limites, notamment parce que cette dernière pourrait désirer conserver ce lien, malgré l'insistance parfois pesante de l'autre personne.

## QU'EST-CE QUI AMÈNE LES INDIVIDUS À AVOIR CES COMPORTEMENTS ?

### Évoluer dans un contexte social favorisant le CHS et les attitudes sexistes

#### BANALISATION DU CYBERHARCÈLEMENT SEXUEL

Plusieurs participant-es ont souligné la banalisation du harcèlement sexuel en ligne, qui est décrit comme un sujet « normal », « commun » dont les conséquences sont prises à la légère :

« Souvent on prend ça à la légère parce que les commentaires sont sur Internet » (Alphonse)

« Sur Internet, les gens vont banaliser ça en disant que c'est pas si pire. [...] j'en parlais avec mes chums, ou peu importe, : oh ça doit pas être si pire » (Participante anonyme 1)

La banalisation de ces comportements peut être une manifestation de la culture du viol, définie comme : « un environnement social, médiatique, juridique et politique qui banalise, normalise, voire érotise et dès lors perpétue les violences sexuelles, en véhiculant des discours et des comportements sexistes, misogynes ou associés à certains types de masculinités » (Bergeron et al., 2016, p.12). Le caractère virtuel des comportements de CHS amène également une couche supplémentaire de banalisation, car les conséquences des gestes commis en ligne sont souvent sous-estimées.

Cette banalisation peut être liée à l'omniprésence observée du cyberharcèlement sexuel. En effet, selon ce qui a été rapporté par les participant·es, les gens se permettent d'avoir des commentaires déplacés à connotation sexuelle ou d'envoyer des *dick pic*, car ces gestes sont minimisés, voire acceptés socialement. Il y a également présence d'un cercle vicieux, où l'omniprésence alimente cette banalisation, en désensibilisant les gens à ce type de violence (Henriksen et Bengtsson, 2018).

### PRÉSENCE DE DISCOURS DE *VICTIM-BLAMING*

Une autre manifestation de la culture du viol consiste à rendre responsables les victimes pour ce qu'elles ont subi, soit un phénomène appelé *victim-blaming* (Bergeron et al., 2016). Ce type de discours a d'ailleurs été relevé à travers les témoignages de certaines personnes rencontrées; par exemple, une participante parle « d'invitation » à recevoir des commentaires désobligeants lorsqu'une photo de soi est publiée sur les réseaux :

« Mais si tu as mis une photo de toi, c'est comme si tu invitais les gens. T'sais oh t'as cherché le trouble. Donc souvent, c'est tout le temps nous le problème. » (Chai)

De plus, lorsque la photo est considérée comme plus « sexy », cette « invitation » à laisser des commentaires déplacés semble d'autant plus présente dans l'imaginaire des gens :

« Si je mets une photo *I guess* plus sexy ou peu importe... pas obligé d'être tant sexy là (inaudible) là il y a du monde qui vont commenter mettons... des trucs un peu, pas mal déplacés en pensant que c'est ça que je veux avec ma photo. » (Participante anonyme 1)

« Ben si mettons j'avais une de mes amies elle avait commencé à mettre des photos de boudoir, t'sais genre ça montrait rien, juste vraiment des silhouettes dans l'obscurité, elle avait eu un moment de... pas de nostalgie, mais elle se disait que mon corps sera plus pareil parce que je vais être enceinte, pis comme elle voulait essayer de faire la paix avec ça pis montrer à quel point elle était fière de ce qu'elle était pis *whatever* [...] Mes propres amis, étaient juste comme (*claquement de langue*), ben c'est clair qu'à montrer des affaires de même elle va se faire dire des *shits* » (Zesty)

Le fait de faire porter le blâme des situations de CHS aux victimes amène une déresponsabilisation des individus qui commettent ces gestes, favorisant ces derniers à en perpétrer (Bergeron et al., 2016). Elle peut également mener les victimes à ressentir de la honte ou à croire qu'elles provoquent cette violence (Henriksen et Bengtsson, 2018).

### PRÉSENCE DE DISCOURS SEXISTES

La présence de discours sexistes peut normaliser et valider des comportements de CHS, notamment en promouvant des rôles de genre stéréotypés dans les rapports de séduction, où la femme est plus passive ou soumise, alors que l'homme plus agressif et dominant (Savoie et al., 2019). Certains de ces stéréotypes sexistes sont ressortis comme étant ancrés dans l'univers virtuel des jeux vidéo, notamment celui de la femme qui désire être séduite ou secourue :

« Parce que c'est un espace de jeu avec un aspect aussi d'invention de personnage et de *role-play*, beaucoup de gens peuvent embarquer dans cette dynamique de : "tu vas sauver la princesse", ou alors : "ah ouais, moi j'suis un Chad<sup>8</sup> pis j'vais essayer de te séduire parce que tu es une fille, et donc parce que tu es une fille dans un jeu en ligne, ça veut dire que tu veux être séduite" ». (Charles)

Le fait de considérer qu'une fille jouant aux jeux vidéo désire être séduite peut mener à des comportements de séduction insistants et des demandes à connotation sexuelle non désirées. Un autre stéréotype sexiste transparaissant dans les témoignages recueillis est celui de la femme « profiteuse » :

« Ou alors, ça va arriver dans la préconception d'aller dire: "ah oui, mais parce que t'es une fille ça veut dire que probablement tu demandes de l'argent à tout le monde, parce que tu sais que les gens vont t'en donner" et tout ça. » (Charles)

« Pis lui il commence à dire : Ouais, c'est tout le temps quand une femme est belle, vous pensez que vous êtes *all that*. Pis là je lui répons : Je m'excuse, j'étais occupée, mais maintenant j'ai le temps de te répondre. Pis y'est comme, ouais de toute façon les filles comme toi ça pense juste à l'argent. Je suis sûre que tu ne veux même pas coucher avec moi, c'est juste pour manger gratuit. » (Rose)

Comme il est possible de le voir dans le dernier extrait, ce genre de stéréotype peut justifier, pour le perpétrateur, des commentaires rabaissants et blessants. D'autres propos émis par des individus et rapportés par les participant-es démontrent le mépris que les femmes peuvent subir en ligne, où ces dernières sont décrites comme des « putes » et des « connes » (Rose) pour aucune raison. Le sexisme et la misogynie sont également ressortis comme des potentielles causes du cyberharcèlement sexuel dans les réponses ouvertes du questionnaire, où une personne a écrit que « le manque de soutien vient des mêmes causes que le cyberharcèlement lui-même, donc de la culture du viol, la misogynie, etc. ».

### PRÉSENCE DE DISCOURS HAINEUX ENVERS LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Enfin, un participant a soulevé un point intéressant par rapport au contexte social : l'augmentation de la représentation de la diversité sexuelle et de genre dans les médias et la société amènerait un contrecoup de violence de la part des personnes ayant des visions conservatrices de la société, contribuant à un climat plus « toxique » pour la communauté *queer* dans l'espace virtuel. Ainsi,

8 « Chad » est un terme popularisé par la communauté *incel*. Il est maintenant intégré dans la culture populaire et dans l'univers des jeux vidéo. D'abord représenté comme l'archétype d'un homme attirant (généralement blanc, cisgenre, hétérosexuel et riche) qui a du succès auprès des femmes, le terme est maintenant utilisé comme qualificatif pour désigner un individu qui souhaite se faire remarquer et surtout susciter l'attention des femmes dans le but de les séduire.

des discours haineux envers les personnes trans sont promus par des influenceurs, rendant ces personnes plus susceptibles d'être ciblées par du cyberharcèlement sexuel et renforçant la légitimité de tels discours :

« Intervenante : Selon toi, c'est qui les personnes qui sont plus à risque de vivre du cyberharcèlement sexuel?

Participant-e : Ben évidemment, les femmes sont une cible, on pourrait dire, traditionnelle à c't'e point-là, mais surtout, en ce moment... surtout en ce moment, c'est les transgenres. [...] Surtout parce qu'il y a beaucoup de... d'influenceurs, si on peut utiliser le mot, qui mettent les cibles directement sur eux. Les transgenres vont être d'un côté traités comme des déviants sexuels et des dangers publics et tout ça. Plus que ça, y'a aussi beaucoup de sexualisation à leur égard, de dire: "ben de toute façon, t'es un monstre, donc anyway, tu peux rien dire". » (Charles)

Cette augmentation de la violence envers les personnes trans, et plus largement envers la communauté 2SLGBTQIA+, est davantage observée depuis les deux dernières années et est d'ailleurs dénoncée par la Fondation Émergence et par la Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres de l'UQAM (Côté, 2024). En effet, un effet de « ressac » est observé face aux avancées des dernières années pour cette communauté; les discours haineux sont davantage exprimés ouvertement dans l'espace public, et ce, de manière décomplexée (Côté, 2024).

### **S'expliquer que les perpétrateur·rices ciblent les personnes perçues comme accessibles ou vulnérables par manque d'éducation, par recherche d'une connexion ou d'un pouvoir sur l'autre**

#### UNE PROBABILITÉ D'ÊTRE CIBLÉ·E PAR LE CHS LIÉE AU DEGRÉ D'EXPOSITION EN LIGNE ET À LA VULNÉRABILITÉ PERÇUE

Comme vu précédemment, la présence de discours sexistes et haineux envers la diversité sexuelle et de genre augmente la probabilité que les femmes et les personnes 2SLGBTQIA+ soient la cible de CHS. Ce constat n'est pas étonnant et est appuyé par plusieurs autres études (Abreu et Kenny, 2018; Gauthier-Paquette, et al., 2020; Henry et Powell, 2018; Filice et al. 2022). De plus, à travers les différentes entrevues, il est souvent ressorti que les personnes qui s'exposent davantage dans les espaces virtuels sont plus à risque de subir du CHS :

« Ben je dirais, si y'ont accès à la photo ou non, ou à des vidéos, c'est là que c'est pire aussi. Si tu as mis ton chien en photo versus si tu n'as rien mis, t'as beaucoup moins de problèmes. » (Chaï)

Le fait d'avoir un profil public entraînerait également davantage de CHS, car cela augmente l'accessibilité et le degré d'exposition sur les réseaux :

« Le meilleur exemple qui me vient, c'est quelqu'un qui a sur Facebook beaucoup de personnes qu'elle ne connaît pas très proche, car c'est son Facebook professionnel. Elle est coiffeuse. Elle publie simplement ses horaires, mais elle met sa photo de profil, parce qu'elle fait ses propres cheveux, donc c'est un exemple de ce qu'elle fait, donc y'a quand même sa photo de profil. Mais juste le fait qu'on voit sa photo de profil, il y a des gens qui la harcèlent et qui lui écrit en message et même parfois des commentaires, que je vois passer, sur des demandes, mettons dire qu'elle

a une disponibilité aujourd'hui, pis tu as des gars qui vont lui écrire pis ça pas d'allure là! Mais tu vois que, même si c'est quelqu'un qui ajoute beaucoup de monde parce que ça fait partie de la *game* là (rires), mais ça laisse plus de possibilités aussi. Pis ça, c'est un réseau où tu invites du monde, mais sur Instagram, c'est n'importe qui qui peut écrire là. » (Chäï)

Comme souligné dans l'extrait, le fait d'avoir plusieurs contacts avec des personnes inconnues, même dans un cadre professionnel, augmente la probabilité de recevoir des commentaires ou des demandes à connotation sexuelle non désirés, car la personne est plus accessible. Cet aspect se retrouve également à travers le discours d'une autre participante ayant un compte Facebook professionnel. Pour éviter le malaise causé par les situations de CHS vécues, elle préférerait rendre son compte privé, bien que cela diminuait drastiquement la visibilité de son art.

Les comptes publics peuvent également être utilisés comme une manière d'établir un premier contact et de perpétrer du CHS :

« T'sais quand tu commandes des dessins, parfois certains projets sont plus personnels donc la personne te parle plus longtemps. Si la personne veut un dessin relié à sa vie, ou un projet relié à sa vie, c'est sûr que tu discutes un peu avec la personne, c'est normal. Un peu comme quand tu fais un tatouage. Pis parfois, la personne va en profiter après ça, parce que tu as été compréhensive pendant que tu faisais le travail. Dans leur tête, ça veut dire que maintenant, tu peux accepter n'importe quel commentaire ensuite. » (Chäï)

Enfin, un autre facteur vulnérabilisant, qui s'est révélé saillant dans les analyses, consiste au fait d'être jeune. Plusieurs participant-es soulignent que les jeunes sont davantage ciblé-es, en se basant sur leur propre expérience ou leurs observations. Ce constat est notamment expliqué par le fait que les personnes qui harcèlent se fient sur « l'innocence » des jeunes. D'autres amènent la recherche d'attention, de validation et « d'adrénaline » plus présent chez les jeunes, combiné à une tendance à faire confiance plus facilement aux gens :

« Intervenante : Pis est-ce que tu penses qu'il y a des personnes qui sont plus à risque de vivre du cyberharcèlement sexuel?

Participant-e : Oui c'est sûr, mettons les personnes un peu plus jeunes, mettons 16-18 ans justement selon moi c'est un âge un peu plus à risque parce que tu recherches un peu plus l'attention, c'est validant. » (Lysanne)

« Pis t'sais justement tu crées plus de liens, de nouveaux liens, tu fais moins attention je trouve. Ben mettons, ma perception, comment moi je faisais plus confiance à tout le monde pis t'es un peu moins sur tes gardes dans ces âges-là je trouve. » (Lysanne)

D'autres éléments diversifiés sont ressortis en ce qui concerne l'analyse des motivations ou des raisons perçues à commettre du CHS. Afin d'offrir un rapport plus succinct, seuls les éléments les plus saillants de l'analyse seront présentés : la faible estime de soi, la solitude et l'ennui, la mécompréhension des limites entre séduction et harcèlement et la recherche de pouvoir.

### Des motivations diverses perçues à commettre du CHS

#### FAIBLE ESTIME DE SOI, SOLITUDE ET ENNUI

Certaines personnes ont identifié que le fait d'avoir une estime de soi moindre pouvait être un facteur pouvant mener une personne à perpétrer du CHS :

« Intervenante : Est-ce que t'aurais une idée pourquoi ces personnes-là feraient ça?  
Participant-e : Ben y'ont pas une estime d'eux-mêmes. [...] y'ont zéro confiance en eux. » (Café)

« Comme des gens qui ne se sentent pas bien, qui veulent revaloriser leur estime de soi, t'sais, des trucs de même » (Zesty)

Ce constat est également ressorti à travers les réponses recueillies via le questionnaire distribué, où, à la question « Selon toi, quelle était la raison derrière le geste de cette personne? », certaines personnes ont répondu « car ils ont peu d'estime de soi » et ne veulent pas être les « seuls à souffrir ».

L'ennui est un autre élément qui est ressorti assez fortement à travers les entretiens :

« Intervenante : Mais selon toi aussi, ce serait quoi les raisons ou motivations derrière les personnes qui peuvent faire du cyberharcèlement sexuel?  
Participant-e : Euh, moi j'pense que ce qui est dommage, c'est que j'pense qui en a c'est vraiment l'ennui...» (Zesty)

Les participant-es expliquent que les gens qui commettent du CHS le font pour s'occuper, car leur « mode de vie n'est pas assez nourrissant » (Café). Elles, ils et iels mentionnent également que ces personnes-là n'ont « rien à faire et cherchent à faire quelque chose de leur vie » (Moana) ou ont « besoins de passe-temps dans la vie » (Alphonse), mais n'en ont pas.

En lien avec l'ennui, le manque d'attention qui chercherait à être comblé par les comportements de CHS est un autre élément qui a été mis en évidence :

« Pour chercher l'attention dans ce cas là parce que le monde qui font du harcèlement, ce n'est clairement pas pour s'attirer de la sympathie des autres ou de l'affection, c'est vraiment juste pour avoir de l'attention. » (Alphonse)

« Intervenante : Après ça, selon toi, les personnes qui vont faire du cyberharcèlement sexuel, ce serait quoi leurs raisons, leurs motivations?  
Participant-e : Euh, manque d'attention [...] Genre un manque d'attention pour moi ça sonne ça, quelqu'un qui se sent seul, mettons. (Lysanne)

Dans le dernier extrait, la notion de solitude est également présente et serait liée au manque d'attention. Cette solitude pourrait s'expliquer par un « manque d'interaction sociale saine » (Alphonse) :

« À défaut d'avoir des interactions saines avec les autres, les gens qui font du harcèlement veulent quand même avoir des interactions sociales, quand ils peuvent pas interagir de manière saine ou de manière socialement soutenante, ils vont interagir comme ça parce que c'est ce qui se rapproche le plus, sans nécessairement atteindre ce qu'ils ont besoin, ça leur donne un effet d'avoir un, quand je parlais d'agentivité c'est justement, ça leur donne l'impression d'avoir, de pouvoir agir et de pouvoir aller chercher ce qu'ils ont besoin, ça leur donne pas ce qu'ils ont besoin, mais au moins ils ont l'impression de ne pas rien faire par rapport à ça et de ne pas avoir aucune solution ou approche, ils se disent au moins je peux faire ça, ça leur sert de *junkfood* si on peut dire sur le plan social » (Alphonse)

Un besoin d'interaction sociale est donc perçu comme étant à la base de certains comportements de CHS. Toutefois, ces comportements ont bien souvent pour effet de renforcer l'isolement social :

« C'est pas en envoyant des *dick pics* qu'ils vont avoir des ami·es ou fréquenter des gens ou comme ça augmente pas la réussite sociale si on peut dire ça. » (Alphonse).

Il en résulterait donc un cercle vicieux, où les gens auraient des comportements de CHS pour venir combler un manque d'attention ou d'interactions sociales, alors que ces comportements peuvent engendrer des situations où il y a davantage de rejet, ce qui renforcerait leur sentiment de solitude et alimenterait leur besoin initial.

### MÉCOMPRÉHENSION DES LIMITES ENTRE LA SÉDUCTION ET LE HARCÈLEMENT

La mécompréhension des limites entre la séduction et le harcèlement est également pointée comme une possible explication au CHS. Pour une des participant·es, cette mécompréhension peut partir d'un « manque d'éducation » et de « perceptions erronées » parce que « tu penses que c'est ça que les personnes veulent recevoir » (Lysanne). D'autres soulignent l'ignorance de la notion du consentement ou de l'inconscience, car « les gens font ça sans trop y penser » (Alphonse). Le manque d'éducation revient également à travers les données recueillies par le questionnaire, où les répondant·es expliquent que les gens le font par « incompréhension, ignorance » ou encore par « manque d'éducation » et « d'éducation sociale ». De plus, plusieurs extraits des entrevues viennent appuyer cette idée de mécompréhension des limites :

« Par exemple, moi j'utilise Tinder comme j'ai mentionné tantôt. Pis c'est là que je trouve vraiment *creepy*. Comme eux pense qu'ils sont en train d'être *flirty*, mais ça fait juste *creepy* je trouve. » (Rose)

« On expliquait que si tu vois une fille dans la rue et que tu la siffles et tu lui cries qu'elle a un beau cul, ça c'est inacceptable. Pis y'avait un garçon dans la classe qui ne comprenait pas. Y disait que si je lui dis pas, elle ne le saura pas. J'ai dit ben si tu lui dis que tu la trouves belle, déjà elle sait que tu es intéressé, t'as pas besoin de lui dire qu'elle a un beau cul et de la siffler » (Chaï)

Selon les participant·es, l'amalgame créé par le refus de se faire rejeter et la mécompréhension des limites entre la séduction et le harcèlement peut donner lieu à de l'insistance et à la transgression de ces limites, donnant ainsi lieu à des situations de harcèlement sexuel en ligne :

« C'était tout le temps comme : est-ce que je peux t'emmener sortir, est-ce que tu veux qu'on soit ami ? Pis j'ai dit non, non, non. Pis à un moment donné, j'ai décidé de juste pus lui répondre, pis y'allait comprendre le message. Mais les messages continuaient. Ça continuait à chaque semaine, à chaque deux semaines. Pis après c'est tout le temps genre : Pourquoi tu me fais ça ? Je suis tellement gentil. Donne-moi une chance. Ou ah j'ai entendu dire que t'es pu avec ton chum, fait que là tu n'as plus d'excuse. Comme, je connais un bon resto qui vient d'ouvrir ou veux-tu aller prendre un verre au *downtown*. Pis c'est juste, ça continue, ça continue. Fait que j'ai réalisé que même non, ça ne veut rien dire en ligne. » (Rose)

« En fait, tu dis que c'est trop tout le temps, mais eux autres sont comme : "ouais, mais t'aimes ça hein?" T'sais, tu n'as même pas l'option de dire on arrête et on me prend au sérieux s'il vous plait. C'est même pas un mot qui existe. T'as dit non, mais c'est une façon de dire oui. » (Zesty)

La présence d'insistance et le fait que le « non » peut perdre sa signification première – et peut même être considéré comme un « oui » – sont des manifestations de la culture du viol. En effet, comme souligné dans une des réponses ouvertes du questionnaire, les comportements de CHS peuvent prendre racine dans des scripts sexuels promus par cette culture, notamment celui de l'homme devant « chasser, car la femme doit se faire désirer, pour ne pas passer pour une fille facile ». Ce type de croyance peut aussi entraîner la transgression des limites et amener les comportements de séduction à tendre vers le harcèlement sexuel.

### RECHERCHE DE POUVOIR

La quête de pouvoir est un élément central ressorti du discours des participant·es, qui passe notamment par la recherche d'une réaction et le désir de déstabiliser l'autre :

« On dirait en vrai je me dis t'as un besoin de domination, de choquer, comme de rechercher une réaction, justement un peu. » (Lysanne)

« Mais quand ça entre vraiment que : "moi j'ai besoin que la personne se sente inconfortable" » (Charles)

« Souvent quand ils envoient des messages à des inconnus ou à des gens qu'ils ne vont jamais croiser dans leur vie, ce n'est clairement pas pour leur faire des avances sérieuses, c'est souvent plus une question de ressentir un certain rapport de pouvoir par rapport à l'autre, ou du moins juste faire réagir l'autre, parce que ça donne l'impression d'avoir plus d'impact dans la vie » (Alphonse)

Cet aspect apparaît également dans les réponses du questionnaire où certaines personnes ont inscrit que les gens le font pour « déranger », « provoquer » ou par « supériorité ». Un des participant·es relie cette recherche de pouvoir à l'isolement social, où le fait de percevoir que l'on peut « déranger » ou « retirer une réaction de quelqu'un » est « une manière de se sentir moins impuissant ou moins isolé dans la vie » (Alphonse). Cette recherche de pouvoir est également liée au fait que certaines personnes recherchent activement à « contourner le consentement » (Charles); un autre participant souligne aussi que le « fait que ça ne soit pas consentant fait souvent partie de la raison pourquoi les gens le font » (Alphonse). Enfin, ce dernier souligne habilement que « les interactions qui sont sexualisées sont instrumentalisées comme des rapports de pouvoir » (Alphonse). En effet, les violences à caractère sexuel prennent racine bien souvent dans les rapports inégalitaires et peuvent être un moyen de prendre pouvoir sur l'autre (CALACS, 2025).

# AGIR FACE AU CYBERHARCÈLEMENT SEXUEL : ENTRE LA NÉCESSITÉ D'AGIR ET LE DÉCOURAGEMENT

## Percevoir la nécessité d'intervenir face à une situation de CHS, malgré les différentes barrières rencontrées par les témoins ou les cibles

### BARRIÈRES À INTERVENIR

Plusieurs barrières à agir comme témoin face à une situation de CHS ont pu être identifiées. Premièrement, la banalisation de ce type de comportements amène une méconnaissance de leurs conséquences, ce qui peut contribuer à diminuer la motivation à intervenir. Dans l'extrait suivant, Lysanne raconte comment son ami n'est pas intervenu lorsqu'il a été témoin d'un partage non-consensuel d'une vidéo prise lors d'une relation sexuelle avec une fille dans une conversation de groupe :

« T'sais mon ami qui est un gars de hockey pis qui avait mis la vidéo de la fille, ben moi je ne connaissais pas cette fille-là, fait que je sais pas c'était quoi l'impact. C'est sûr que j'ai dit à mon ami que c'était pas correct pis lui il était comme oh non il est cave. Pis j'étais comme ok mais tu ne réalises pas l'impact que ça peut avoir, c'est comme imagine toi t'ouvres le cell de quelqu'un pis il y a une vidéo de toi, tu trouveras pas ça drôle. Mais t'sais il était pas d'accord non plus, mais il n'est pas intervenu dans la conversation.» (Lysanne)

Il est possible de constater que, malgré l'intervention de sensibilisation auprès de son ami, ce dernier n'a pas agi. À travers ces paroles rapportées, il est possible de repérer une certaine banalisation du comportement de l'individu ayant publié la vidéo. Cette banalisation peut entraîner un mécanisme d'intériorisation pour la personne victime, en considérant cette situation comme « normale » et qu'il n'est donc pas possible de la dénoncer :

« J'ai commencé à penser que c'était normal. Faut pas que moi je chiale, parce que c'est l'Internet, tout le monde peut y accéder. Fait que, c'est à moi de me taire.» (Rose)

À travers ces propos, la normalisation des gestes de CHS semble également liée à l'accessibilité, quasiment illimitée, d'Internet. Ainsi, le fait que n'importe qui puisse y accéder amène cette notion selon laquelle les personnes qui s'y exposent devraient s'attendre à être la cible de CHS, ce qui démontre une autre manifestation de la présence de la culture du viol dans l'espace numérique. L'anonymat est également un autre élément qui ressortait comme étant une barrière à dénoncer la situation :

« Là je savais pas trop si je voulais aller à la police avec ça, surtout avec la photo. Mais finalement je l'ai pas fait parce que ben je me disais que la police elle ferait rien pis que c'était par Snapchat c'est impossible de savoir qui a fait ça réellement » (Lysanne)

D'autres barrières ont été soulignées, notamment le manque de connaissances face aux droits et aux ressources disponibles pour les personnes ciblées par le CHS.

Enfin, le fait de ressentir de la honte face aux situations de CHS est un autre obstacle à aller chercher de l'aide et à en parler :

« Je ne savais pas quoi faire. Pis j'avais honte d'en parler aux gens. Maintenant, je ne sais pas si c'est trop tard ou non [de] parler [du harcèlement que j'ai vécu]. » (Rose)

Cette honte peut prendre source dans les discours de *victim-blaming* présents dans le contexte social actuel, comme il a été démontré précédemment.

Une autre barrière à agir en tant que témoin consiste au fait d'être incertain·e face à l'intention de la personne qui commet du CHS. Ainsi, lorsque le comportement peut être « interprété comme de l'ignorance » (Charles), cela peut créer un malaise chez les personnes témoins et les empêcher d'intervenir. Enfin, un des freins à intervenir lors d'une situation de CHS concerne les risques perçus :

« Faut que les gens se dégênent et oublient à un certain point les, on pourrait dire, les risques qui pourraient encourir en dénonçant des gens, parce que c'est souvent c'qui arrive. Si je dénonce, les gens vont me sauter dessus et après ça [...] l'autorité va pas m'écouter, ça va être dommageable pour ma réputation. Le problème, c'est que si on pense constamment comme ça, on peut penser que c'est toujours comme ça, même dans les cas où on pourrait le faire sans risque. » (Charles)

Cette notion d'atteinte à la réputation est également apparue à travers le discours d'une autre participante. Cette dernière souligne que le risque perçu est d'autant plus présent lorsque la situation est perpétrée par une personne dans le même domaine de travail que la personne ciblée :

« J'te jure, j'pense s'il me pétait une coche, ou encore, lui aussi il est dans l'industrie du jeu vidéo, fait que t'sais, ça pourrait ébranler tellement plus. Fait que j'suis juste comme : bon ben, j'tiens ça mort jusqu'à temps que ça explose. » (Zesty)

### FACILITATEURS À INTERVENIR

Malgré les multiples barrières soulignées, certains facilitateurs ont été dégagés du discours des participant·es. Ainsi, avoir un profil neutre, non-genré, peut diminuer le risque de générer davantage d'opportunités de harcèlement :

« C'est pour ça aussi que dans mes profils publics, comme mon profil Discord, j'ai des profils publics qui sont neutres par rapport à ça pour pas que, mettons que je joue un rôle de modérateur dans un serveur, je n'ai pas intérêt que les gens sachent si la personne qui fait la modération est un homme ou une femme parce que ça peut nouer des comportements comme ça ou des réactions comme ça et ça peut inviter d'autres formes de réactions par rapport au harcèlement. » (Alphonse)

Le genre de la personne qui intervient est également ressorti comme étant une motivation et une forme de responsabilisation à agir en tant que témoin des situations de CHS, où le fait d'être le « seul gars dans le groupe » (Charles).

Ensuite, le fait de ne pas réagir comme la personne perpétratrice s'y attend permet de lui « couper l'herbe sous le pied » et ainsi « installer une pause dans le rapport », ce qui « donne l'occasion de changer le sujet ou d'amener quelque chose d'autre » (Alphonse). Ainsi, ne pas réagir ou ne

pas sembler déstabilisé-e peut être un moyen de renverser ce rapport de pouvoir. Cependant, ce type d'intervention peut aussi amener une banalisation des gestes commis : « d'autres gens, qui recherchent peut-être moins de réactions » peuvent se dire « ah ça ne dérange pas dans ce cas-là, donc je vais le faire » (Alphonse).

Toutefois, il semble évident pour les participant-es que de réagir fortement face à une situation de CHS peut « intensifier le problème » (Chai) et « encourager les gens à redoubler dans le harcèlement » (Alphonse). Selon un-e d'entre elles et eux, cela peut être dû au fait qu'« ils n'ont pas juste une réaction de la personne qu'ils ciblaient », mais également « une réaction des autres gens autour » ce qui « *feed* encore plus les raisons pour lesquelles les gens font ce comportement-là » (Alphonse).

Pour conclure, l'intervention face à une situation de CHS, surtout lorsqu'elle est réalisée de manière publique, nécessite un certain savoir-faire et peut être délicate à déployer. En effet, l'intervention ne doit pas être trop « forte », pour ne pas encourager d'autres comportements de CHS, mais elle doit être faite, sans quoi l'inaction peut contribuer à la banalisation des gestes commis.

### Ressentir du découragement et constater l'inefficacité des mesures en place

À travers le discours des personnes rencontrées en entrevue, il a été possible de constater du découragement face à ce qui peut être fait pour contrer le CHS. En effet, certains propos démontrent une désillusion et une méfiance envers le système de justice :

« J'aimerais qu'il y ait légalement quelque chose qu'on puisse faire, mais ça marchera pas parce que y peuvent même pas faire ça pour du *raid* dans vraie vie. Fait que t'sais comme [...] J'ai un peu abandonné c't'idée là, mais comme, ça serait vraiment *cool* entre guillemets. » (Zesty)

« Intervenante : Ça pourrait aussi un peu réduire la facilité que l'anonymat offre sachant qu'il peut avoir des recours d'identification [des harceleurs] plus facile pour les victimes.  
Participant-e: Ouais parce que c'est sûr que probablement que la police serait capable de le faire, mais est-ce qu'ils l'auraient vraiment fait. T'sais se donner l'effort, parce que ça doit être compliqué l'autorisation d'avoir accès à ci pis à ça... Ils se donnent pas le trouble en général. » (Lysanne)

Ce sentiment de découragement transparait également dans certaines réponses reçues dans le questionnaire. À la question « Selon toi, quelles actions pourraient être mises en place pour mieux soutenir les victimes de harcèlement sexuel en ligne? », il était possible de lire « aucune » ou « À ce stade, je ne pense pas qu'on puisse faire quoi que ce soit, car les humains resteront toujours des humains » (traduction libre)<sup>9</sup>.

De plus, certaines personnes ont mentionné durant les entrevues que « peu importe le système qu'on met, y'a tout le temps quelqu'un qui *crap it up* » (Zesty) ou qu'« il va tout le temps avoir une faille *anyway* » (Lysanne). Le découragement semble donc lié au fait qu'il paraît impossible de modérer ce type d'environnement, perçu comme sans limite, hautement accessible et anonyme :

<sup>9</sup> Citation originale en anglais : « At this point, I don't think that there is anything that they can do, because humans will forever be humans. »

« Mais c'est ça l'affaire, j'ai pas l'impression qu'il y a grand chose qui pourrait être fait. T'sais qu'est-ce qu'on pourrait faire? On va bloquer tous les mots sexuels des plateformes pour empêcher le monde d'écrire... Un moment donné il y a comme plus de fin. » (Lysanne)

« Maintenant, c'est rendu presque impossible de gérer une plateforme aussi massive que Facebook ou Twitter, ou même YouTube, parce que c'est juste des univers par-dessus univers, par-dessus univers de personnes, de contenus et tout. » (Charles)

« Comment contrer ça c'est comme impossible. L'anonymat là, tu peux te créer un compte à partir de n'importe quoi ou du courriel de n'importe quoi, c'est tellement facile de se cacher en arrière d'un écran. L'anonymat serait comme impossible à briser j'ai l'impression. » (Lysanne)

« On ne peut pas empêcher les gens d'avoir accès à Internet, on ne peut pas juste dire aux gens toi tu as fait du cyberharcèlement donc pu d'Internet pour toi à vie » (Alphonse)

Une insatisfaction généralisée par rapport aux recours actuellement disponibles sur les plateformes est également constatée. En effet, durant les entrevues, au moins 6 des 9 personnes ont explicitement exprimé ne pas les trouver suffisants. Puisque les compagnies ne « valorisent pas ces comportements-là de protection, d'aider les plus vulnérables, de contrer le harcèlement sexuel » (Charles), leurs actions posées « ne donnent pas l'impression qu'[elles] cherchent réellement à réduire le harcèlement en général » (Alphonse).

Plus spécifiquement, les insatisfactions soulevées sont reliées principalement à deux recours, soit le signalement et le blocage. Tout d'abord, le signalement est perçu comme inefficace :

« Genre y'avait ... Oh oui je m'en rappelle, sur Snapchat, y'a une chaîne qui s'appelle Canada black TV. Y'a tout le temps des vidéos de même qui circulent genre : Cette fille-là qui habite à telle quartier, c'est une grosse pute. Pis comme y mettent une vidéo d'elle. [...] Pis je m'en rappelle, cette page a été signalée tellement de fois, mais y font juste rouvrir une autre page pis tout le monde arrive à les rajouter. Y'ont tout le temps comme plein d'abonnés. » (Rose)

« Sur TikTok, j'ai vu, il y a une façon de signaler la personne. Mais, pendant longtemps, genre à Montréal y'avait un pédophile. Et tout le monde connaissait que c'était un pédophile! Y'avait tellement de monde qui le signalait, mais sa page restait encore active! Personne ne comprenait pourquoi. » (Rose)

Bien que les pages et la personne soient hautement problématiques, les signalements n'aboutissaient pas, alors qu'ils provenaient de plusieurs utilisateur·rices. Toutefois, de manière paradoxale, d'autres participant·es ont rapporté des situations où des personnes ont vu leur compte Facebook bloqué à la suite de faux signalements, occasionnant des désagréments parfois importants. Ce constat peut être en partie expliqué par le fonctionnement du signalement sur Facebook. En effet, le nombre de signalements ne détermine pas si le contenu sera supprimé. La suppression ou le bannissement sont seulement réalisés lorsque Facebook considère que le contenu ou la page enfreint leurs « Standards de la communauté ». Ces standards « visent à encourager l'expression et à créer un environnement sûr ».<sup>10</sup> Le signalement est donc jugé selon certains

10 Tiré de la page *Standards de la communauté* de Facebook : <https://transparency.meta.com/fr-fr/policies/community-standards/>

critères avec, en toile de fond, le principe de liberté d'expression. De plus, les pénalités encourues à la suite de l'évaluation que Facebook aura effectuée peuvent durer quelques jours, et expirent dans tous les cas après un an, à moins que le contenu réfère à de l'exploitation sexuelle ou à des menaces de violence sexuelle. Une désactivation immédiate du compte de l'utilisateur contrevenant peut alors être effectuée, ainsi qu'une collaboration avec les forces de l'ordre pour appliquer des conséquences plus sévères.

Enfin, bien que le blocage soit considéré comme nécessaire et utile, il est jugé insuffisant. En effet, il est toujours possible de se créer un autre compte sur une autre plateforme ou de se créer un faux compte après avoir été banni ou bloqué.

« Comme j'ai quitté un gars, pis le harcèlement continuait, où est-ce que même si je le bloquais, ça continuait! Il pouvait créer un faux compte. » (Rose)

« mais ils peuvent toujours se refaire un nouveau profil, il y a une infinité de bannissements qui vont devoir être faits si on veut bannir tout le monde. » (Alphonse)

Cette facilité à créer un faux compte est également ressortie dans les échanges lors des ateliers. En effet, il est très simple de se créer un compte pour une majorité des plateformes, notamment avec le groupe Meta. La seule vérification consiste à confirmer l'adresse électronique, et cette confirmation peut être réalisée à l'aide d'un courriel temporaire. Aucune autre vérification des renseignements de base n'est pratiquée. Pour Tinder, aucune vérification d'identité n'est faite, mais une confirmation est réalisée à l'aide d'un numéro de téléphone. Cependant, lorsqu'une personne est bannie de la plateforme, il semble difficile de contourner le système pour se réinscrire, car plusieurs vérifications sont alors réalisées. Enfin, sur X (anciennement Twitter), depuis septembre 2024, bloquer un individu ne l'empêche pas d'accéder au profil de la personne qui l'a bloqué. C'est l'équivalent de mettre en sourdine quelqu'un, un recours qui existait déjà.

Enfin, bloquer une personne n'empêche pas les autres de commettre du CHS :

« Genre, y'a quand même, même après avoir bloqué personne A, y'a personne B, C, D, E, F. Ça continue. Bloquer, c'est juste plus une option. C'est pas assez. » (Rose)

Cela témoigne encore une fois de l'omniprésence et de la prévalence du cyberharcèlement sexuel à travers les différents espaces virtuels. Cette problématique ne peut donc pas être adressée seulement par les plateformes. De plus, les multiples recours peuvent « mettre des bâtons dans les roues » et potentiellement réduire le phénomène, « mais ne [vont] pas l'éliminer parce que ça n'adresse pas la raison pourquoi les gens ont ce comportement-là. » (Alphonse).

### **Souhaiter une amélioration dans la prévention et l'intervention en matière de cyberharcèlement sexuel par le biais d'actions concrètes**

Plusieurs propositions d'actions pour mieux prévenir et intervenir face au cyberharcèlement sexuel ont résulté des entrevues effectuées. Ces propositions ont été séparées en cinq axes distincts, soit 1) les actions axées sur les plateformes, 2) celles axées sur les recours légaux, 3) celles ciblant les personnes impliquées dans le CHS, 4) celles axées sur la sensibilisation et enfin, 5) celles entreprises par la communauté.

### ACTIONS AXÉES SUR LES PLATEFORMES

En lien avec les insatisfactions exprimées précédemment, réaliser plus de vérifications lors de la création d'un nouveau compte est une avenue possible pour « réduire un peu le nombre de faux comptes qui sont bien souvent des personnes qui vont [perpétrer du CHS] » (Café). Cet élément est également ressorti dans les réponses du questionnaire, où une personne propose d'utiliser « une pièce d'identité pour certains réseaux sociaux » pour valider l'identité.

L'embauche de « réelles » personnes (plutôt que des outils automatisés) pour mieux modérer les espaces et offrir du soutien lors de signalement est une autre avenue proposée. Toutefois, il est nécessaire qu'elles « [soient] véritablement en position de pouvoir agir contre une personne détractrice » (Charles) afin d'assurer un véritable suivi et de démontrer de la considération pour les victimes.

Certaines réponses du questionnaire abondent également en ce sens; des personnes mentionnent notamment souhaiter « avoir [...] de l'accompagnement technique afin d'aider les victimes à sécuriser leur compte, supprimer ce qui pourrait être nuisible ainsi que collecter des preuves. » Les gens désirent aussi avoir accès à un « processus de signalement plus simple et efficace », notamment en facilitant la collaboration entre les plateformes.

Enfin, il est pertinent de souligner que certains recours sont considérés comme aidants lors d'une situation de CHS. Tout d'abord, la demande de message est une option appréciée des participant·es, car elle permet d'avoir davantage de contrôle sur la situation :

« Ouais comme admettons sur Facebook, t'sais tu peux ouvrir un message, mettons que c'est quelqu'un qui n'est pas dans tes ami·es, c'est comme dans un autre dossier pis si tu l'ouvres la personne voit pas nécessairement que tu l'as ouvert tant que tu réponds pas. Fait que ça c'est quand même bien je pense.» (Lysanne)

Puis, l'option de bloquer une personne est unanimement utilisée lors de situations de CHS. C'est d'ailleurs parfois l'un des seuls recours possibles. Cependant, comme il a été vu précédemment, des améliorations pourraient y être apportées. Enfin, l'option de privatiser les comptes et d'utiliser des images floutées pour avertir les gens d'un contenu potentiellement choquant ou à caractère sexuel sont des recours pratiques pour les participant·es.

### ACTIONS AXÉES SUR LES RECOURS LÉGAUX

De manière générale, à travers nos observations dans les ateliers, les entrevues et le questionnaire, une volonté que les comportements de CHS soient davantage punis par la loi est présente :

« Les gens qui font ça n'ont pas le droit d'harcéler et de s'en tirer impunément. » (Charles)

« Mais euh, je pense qu'il pourrait avoir des peines plus graves, des conséquences plus graves pour la personne qui envoie pour comme dissuader. » (Lysanne)

« Hum, est-ce qu'un jour y va y avoir une loi pour que les gens n'aillent plus le droit de faire du harcèlement ou de l'intimidation en ligne ? [...] Dans une optique idéale, moi j'aurais voulu ça soit de même. » (Rose)

Il est d'ailleurs également souligné dans les réponses du questionnaire que d'avoir « des conséquences fermes en cas de cyberharcèlement sexuel » permettrait aux victimes de se sentir « plus soutenues et seraient plus portées à porter plainte, si elles savent clairement que la loi est de leur côté. »

### ACTIONS AXÉES SUR LA SENSIBILISATION

Un troisième axe d'action consiste à améliorer la sensibilisation en matière de cyberharcèlement sexuel. Les personnes interrogées soulignent que la sensibilisation aiderait les personnes ciblées à prendre conscience que la situation qu'elles vivent est une forme de cyberharcèlement sexuel, et améliorerait l'accessibilité aux ressources disponibles :

« Pis aussi, il faut avoir plus de genre des annonces ou des campagnes de sensibilisation. Parce que moi, quand j'étais jeune, j'ai jamais pensé : Oh faudrait que j'en parle à quelqu'un. » (Rose)

Certains moyens de sensibilisation ont été proposés; parmi ceux-ci, les participant·es mentionnent d'en parler dans les écoles ou de réaliser des publicités « ciblées pour les personnes qui sont plus masculines, par rapport à c'est quoi du harcèlement sexuel, c'est quoi qui fait que c'est du harcèlement » (Participant·e anonyme 1) et de présenter des annonces à travers les différentes plateformes, comme YouTube :

« Mais dans le temps que je ne pouvais pas me payer cela, genre, y'avait tout le temps des annonces à regarder. Tu n'avais pas le choix. Fait que pendant que j'attends ma vidéo, mais pourquoi pas visionner cette pub. Moi je pense que, pour beaucoup d'ados, ça pourrait genre les ouvrir les yeux : Ça c'est anormal, pis cette personne, comment y'est en train d'agir, c'est inacceptable. » (Rose)

Une autre avenue proposée consiste à utiliser la fiction, notamment dans les médias, pour avoir des représentations non stéréotypées, afin de contrer la déshumanisation utilisée pour légitimer les discours haineux envers les femmes et les personnes de la diversité sexuelle et de genre, qui sont davantage ciblé·es par le CHS. Le fait d'humaniser permettrait de démontrer qu'elles, ils et iels « ont le droit de ne pas accepter ça [et] ont le droit d'être défendu·es » (Charles).

### ACTIONS CIBLANT LES PERSONNES IMPLIQUÉES DANS LE CHS

Un quatrième axe d'action avancé cible d'une part les personnes victimes et d'autre part les personnes perpétratrices de CHS. Ainsi, il est proposé de promouvoir des comportements sécuritaires afin de réduire les risques d'être victime :

« de cacher ta face, de mettre un truc pour que tu saches, comme un petit emoji, si t'en envoies à plusieurs personnes différentes. Comme ça mettons tu mets un emoji de cerise quand tu envoies à tel gars, un emoji d'une pêche quand tu envoies à l'autre, fait que comme ça si ça leak, tu sais c'est qui qui l'a leak. » (Lysanne)

Distancier les personnes de leurs écrans et d'Internet est également un autre moyen énoncé pour diminuer la probabilité d'être ciblé·e.

Enfin, une avenue ressortie fortement à travers les entrevues et les réponses du questionnaire consiste à offrir des espaces pour soutenir et écouter les victimes :

« On verrait des méthodes actives de soutien, des groupes de soutien entre créateurs de contenu pour parler de leur expérience pour voir comment est-ce qu'ils peuvent s'entraider, comment est-ce qu'ils peuvent se soutenir entre eux » (Alphonse)

« Ben si c'est un message envers les ados, je pense que, hum y faut apprendre à parler. Y faut s'exprimer. Parce que ça commence avec eux. Si une personne peut en parler, ça pourrait faire la différence pour une prochaine personne. Comme, on peut arrêter tout cela. C'est pas obligé d'arriver. Pis on n'est pas obligé d'endurer pis de garder en dedans de nous en silence. » (Rose)

Le dernier extrait laisse transparaître un besoin de parler, besoin qui est plus spécifiquement ressorti à travers le discours de cette participante. Celle-ci a mentionné ne jamais avoir pensé pouvoir en parler et affirme qu'avoir eu la possibilité de le faire lorsqu'elle était jeune l'aurait grandement aidée. Ce témoignage démontre de la nécessité d'écouter et de valider les expériences vécues en tant que victime. C'est d'ailleurs un élément nommé dans les réponses du questionnaire, soit l'importance de « les croire et les écouter, car [...] quelques fois on minimise certains gestes ou actions ». Plusieurs réponses abondent en ce sens et mettent en lumière la nécessité de « faciliter l'accessibilité aux ressources d'aide, d'accompagnement, de soutien, de conseils et/ou d'assistance aux victimes » ou de créer des « lignes d'écoute, de clavardage » ou des « groupes de soutien ».

Pour les actions davantage axées sur les perpétrateurs, le message principal d'un participant réside en la nécessité de « venir adresser les raisons derrière leur comportement », ce qui « implique de travailler avec des garçons pis avec des hommes pour régler le problème » (Alphonse) :

« le monde qui fait du harcèlement ça exprime un certain besoin [même si] c'est une manière qui est nuisible pour les autres, ça ne veut pas dire que le besoin derrière ça n'est pas légitime. » (Alphonse)

Le besoin sous-entendu dans cette citation est lié à la recherche de pouvoir discuté plus haut, pour compenser l'isolement social et le sentiment d'impuissance qui peut en résulter. Ainsi, une des pistes d'action envers les perpétrateurs consiste à leur offrir des opportunités sociales constructives et de les outiller, dès un jeune âge « à comment aller chercher l'attention, comment aller chercher de la validation, comment aller chercher ce qu'ils recherchent par les interactions sociales, mais d'une manière positive et saine plutôt qu'en nuisant aux autres. » (Alphonse). L'éducation ressort également dans les réponses du questionnaire et à travers les entrevues :

« Participant-e : Mais aussi de l'éducation pour ces personnes-là.  
Intervenante : Éducation auprès des personnes qui vont être perpétratrices ou victimes?  
Participant-e : Ouain parce que moi je pense que ça part d'un manque d'éducation parce que tu penses que c'est ça que les personnes veulent recevoir. » (Lysanne)

La notion de consentement est également considérée comme importante à inculquer pour prévenir le cyberharcèlement sexuel :

« Par exemple les professeurs devraient enseigner aux élèves, dès leur bas âge ce qu'est le respect, le consentement et les comportements à avoir sur les réseaux sociaux (comment agir et ne pas agir dans diverses situations par exemple) [...]. » (Tiré d'une réponse du questionnaire)

Cependant, une nuance doit être apportée, car l'apprentissage du consentement est perçu comme utile pour le groupe de personnes qui commettent du CHS par mécompréhension, mais inefficace pour les personnes qui « pensent activement à nuire » (Alphonse).

### ACTIONS ENTREPRISES PAR LA COMMUNAUTÉ

Enfin, un dernier axe d'action concerne la mobilisation sociale. Cette idée revient à travers les réponses des questionnaires, où une « marche de protestation » et des « mouvements sociaux » sont proposés. De plus, entamer des pressions sociales afin d'amener les compagnies des différentes plateformes à réellement mettre en œuvre des mesures visant à réduire et prévenir le cyberharcèlement sexuel est une solution mise de l'avant :

« Parce que puisqu'on vit dans un monde d'argent et un monde d'affaires, le public c'est l'argent et à un certain point certainement, ils veulent nous faire croire qu'ils ont pas besoin de nous pis qui peuvent juste nous ignorer... [...] Mais à un certain point, si y'a assez de gens qui crient pis qui font véritablement des menaces pis y disent : "si vous changez pas les choses, on va vous faire perdre de l'argent"... Ben ça peut les faire changer. » (Charles)

L'entraide apparaît comme une autre avenue, plus « réaliste » (Charles) et nécessaire, « puisqu'on ne peut pas nécessairement s'attendre que les plateformes se régissent d'elles-mêmes [...] les choses qui peuvent être faites doivent passer du public [soit] de créer des communautés où on se protège entre nous... » (Charles).

Pour terminer, les participant·es ayant répondu au questionnaire devaient positionner cinq différents énoncés en ordre de priorité. Le tableau ci-dessous compile les résultats obtenus pour les pistes d'actions envisagées par les répondant·es.

**TABLEAU 3 : PRIORISATION DES ACTIONS PRÉVENANT LES SITUATIONS DE CHS**

Actions	Faire de l'éducation	Améliorer les mesures	Loi plus strictes	Inciter les témoins	Sanctions plus sévères
<b>Total</b>	22%	21%	21%	14%	22%

Ainsi, 22% des personnes ont respectivement priorisé l'éducation/la sensibilisation ainsi que les sanctions plus sévères aux personnes qui commettent du CHS; ensuite, 21% des répondant·es ont priorisé l'amélioration des mesures pour signaler ou porter plainte et l'établissement de lois plus strictes pour réglementer le phénomène, alors que 14% d'entre elles et eux souhaiteraient bonifier l'incitation des témoins de harcèlement sexuel en ligne à agir. Bien que le pourcentage soit très similaire pour la plupart des actions, l'une d'entre elles se distingue du reste. En effet, le fait d'inciter les témoins se retrouve en bas de la liste, présentant un écart significatif avec les autres actions. Ce constat vient appuyer les observations faites durant les ateliers, selon lesquelles les gens, de manière générale, ne semblent pas avoir une motivation élevée à intervenir face à une situation de CHS. Ce résultat pourrait être partiellement expliqué par le fait que, dans les situations de CHS rapportées à travers le questionnaire, les personnes impliquées (que ce soit en tant que victime ou perpétrateur) étaient majoritairement inconnues des personnes témoins. Toutefois, il est également possible d'avancer que la banalisation ainsi que l'omniprésence du cyberharcèlement sexuel contribuent également à démotiver les gens à intervenir en tant que témoin face à une situation de CHS.

## ÉVALUATION DES BESOINS

### **Un climat social enraciné dans des dynamiques de pouvoir empreintes de sexisme : terreau fertile pour l'émergence et la légitimation des comportements de cyberharcèlement sexuel**

Les résultats présentés plus haut permettent de jeter un éclairage sur le contexte dans lequel prennent forme les manifestations de cyberharcèlement chez les jeunes adultes. En effet, il apparaît essentiel – pour prendre des actions réfléchies et axées sur la réponse aux besoins exprimés – d'interpréter les comportements observés en considérant le climat dans lequel ils s'inscrivent, les personnes qui sont impliquées, les conséquences engendrées et les dynamiques qui les influencent.

Il est donc nécessaire de reconnaître, à la lumière de la littérature recensée, des observations effectuées sur le terrain et suite à l'analyse des données recueillies lors des entrevues et dans le questionnaire, que les attitudes sexistes et le harcèlement sexuel font partie du quotidien des personnes impliquées; que ce soit par la banalisation de la violence basée sur le genre, à travers les discours sexistes et axés sur la culpabilisation des victimes ou encore par le biais de la haine visant les personnes des communautés 2SLGBTQIA+ en ligne. De plus, la valorisation de stéréotypes très rigides et ancrés dans des valeurs patriarcales – telles qu'observées à travers, entre autres, la masculinité hégémonique et la montée de courants masculinistes dans les dernières années – tend à favoriser un espace où le CHS est présent, voire légitimé. Ce constat s'aligne avec d'autres études menées sur les stéréotypes de genre et les violences à caractère sexuel, où l'adhésion aux normes de masculinité hégémonique nuit au respect du consentement sexuel et banalise ces violences (Morin et al., 2019). Les manifestations de la culture du viol (Bergeron et al., 2016) sont ainsi également observées dans les espaces en ligne, démontrant que les violences à caractère sexuel « se déploient dans une espèce de continuum » (Rieffel, 2014, p.95) entre la vie réelle et celle virtuelle. Tout comme les autres violences à caractère sexuel, le cyberharcèlement sexuel est foncièrement sexiste (Conseil du statut de la femme, 2022; Henry et Powell, 2018; Staude-Müller et al., 2012). À travers les témoignages recueillis, le genre ressort comme un facteur influençant fortement l'expérience en ligne, où les personnes s'identifiant comme femme vont davantage être la cible de harcèlement sexuel et recevoir de l'attention non désirée. De plus, les espaces où les hommes sont plus nombreux (par exemple dans les lieux d'échanges entourant certains types de jeux vidéo) sont perçus comme augmentant le risque que les personnes non masculines soient ciblées. Enfin, non seulement ces comportements sont-ils omniprésents, mais ils sont aussi facilités par un contexte où l'accessibilité est accrue et continue à d'autres personnes et où l'anonymat proféré par l'écran entraîne une diminution de la compassion envers les autres (Crespi et Hellsten, 2022; Henry et Powell, 2015; Zhong et al. 2020). Certaines fonctionnalités ou caractéristiques des plateformes tendent également à en favoriser l'émergence.

La perception rapportée par les témoins quant aux motivations des personnes qui posent des gestes de CHS expose des dynamiques de pouvoir qui valent la peine d'être soulignées. D'abord, le fait que la probabilité d'être ciblé-e soit attribuable au degré d'exposition sur les réseaux sociaux ainsi qu'au degré de conformité aux normes culturelles de genre illustre bien le discours sexiste ambiant : plus une personne se rend accessible ou visible, plus elle est perçue comme une cible habituelle ou facile, ce qui augmente la probabilité d'être visée par des comportements de CHS. En outre, les motivations perçues pour justifier le fait de poser ces comportements démontrent bien les inégalités ancrées entre les genres dans le contexte social actuel : les motivations d'ordre individuel,

comme un état de solitude ou un « manque d'attention » témoignent de l'état d'*entitlement*<sup>11</sup> des personnes perpétratrices envers les personnes ciblées. Les gestes de CHS sont ainsi considérés comme une option viable pour assouvir ce besoin d'attention, et ce, même si cela implique de contourner ou d'ignorer le consentement d'une autre personne pour entrer dans son intimité. Dans une mesure similaire, les motivations associées au niveau relationnel sont axées sur la recherche de pouvoir sur l'autre. C'est une façon, ni plus ni moins, d'affirmer sa supériorité, sa place et sa valeur, que de s'imposer sur une autre personne. Ces constats rejoignent ceux de Filice et al. (2022) qui ont recensé certaines motivations à envoyer des *dick pics* non-sollicités. Parmi celles-ci figurent le désir de recevoir de l'attention et de ressentir de la satisfaction à transgresser les limites de l'autre personne. Les auteur·rices soulignent également que, même si une partie des hommes qui en envoient peuvent être bien intentionnés et mal percevoir l'intérêt de l'autre personne, certains peuvent le faire pour réaffirmer leur identité masculine, en prenant du pouvoir sur l'autre, soulignant encore une fois les dynamiques de pouvoir sous-jacentes entre les genres (Filice et al., 2022).

### **Cultiver un espace virtuel ouvert, inclusif et soutenant : une situation idéale projetée par les participant·es**

Les éléments qui ont été identifiés par les participant·es comme diminuant la fréquence des situations de CHS se rapportent au partage plus égalitaire de l'espace public virtuel : le fait d'avoir une communauté où est réunie une majorité de femmes ou de personnes de la diversité sexuelle et de genre, la possibilité de prendre part à des jeux prônant le respect entre les personnages, mettant de l'avant la collaboration et le savoir-vivre ensemble et – ultimement – avoir accès à des espaces où les comportements de CHS sont davantage dénoncés. Par exemple, une chaîne Twitch où le contenu présenté est axé sur la coopération et où la modération est assurée par des personnes engagées serait un espace où moins de situations de CHS pourraient émerger. De plus, puisque le manque de souplesse en regard des stéréotypes de genre – et plus largement la façon dont la société occidentale actuelle définit les genres – entraîne des comportements de CHS, le fait d'aborder la rigidité de ces stéréotypes apparaît aussi comme une avenue intéressante pour bonifier les actions entreprises pour réduire l'incidence de ce type de comportements (Morin et al., 2021).

Questionné·es à savoir ce qui serait souhaitable dans un contexte pareil, les participant·es aux entrevues ont proposé plusieurs avenues : la solution la plus populaire est d'agir auprès des personnes impliquées dans ces dynamiques (les personnes qui harcèlent et les personnes qui en sont la cible). D'une part, selon les individus interrogés, les personnes perpétratrices pourraient bénéficier d'éducation au sujet des relations et des interactions « positives et saines », entre autres par le biais d'éducation à la sexualité (en abordant le harcèlement de front ainsi que le consentement). Le but de cette action serait d'améliorer les connaissances de ces personnes afin qu'elles puissent mieux saisir la distinction entre séduction et harcèlement, en déconstruisant d'abord les normes rigides qui dictent les scripts relationnels entre les genres. Un autre élément intéressant serait de tenter de comprendre pourquoi les personnes posent des gestes de CHS en cernant de façon plus précise le besoin derrière ces comportements. Le fait de proposer aux hommes des modèles positifs, de façon à les inciter à poser des gestes respectueux envers les autres, pourrait aussi être aidant. D'ailleurs, les résultats de l'analyse ont mis de l'avant que le fait

<sup>11</sup> *Entitlement* : bien qu'aucune traduction connue ne soit assez juste, le concept d'*entitlement* fait allusion à la notion de privilège. Il s'agit du sentiment pour certaines personnes ou groupes de personnes d'avoir droit à quelque chose ou que quelque chose leur est dû, de par leur position par rapport à une autre personne ou à une communauté.

d'être un homme pouvait être une motivation à agir en tant que témoin des situations de CHS. De plus, aborder ces thématiques ou offrir plus de représentativité de la diversité dans les jeux vidéo pourrait contribuer à rendre la société plus inclusive.

D'autre part, le soutien aux personnes victimisées apparaît comme essentiel pour pallier les enjeux qui découlent du CHS. Le fait de leur offrir des espaces pour parler des situations vécues est nécessaire pour que ces dernières cessent d'être banalisées et perçues comme monnaie courante sur les plateformes en ligne. Plus largement, des campagnes de sensibilisation dans les médias qui abordent le CHS permettraient aussi d'augmenter la visibilité accordée au phénomène. Les personnes victimisées seraient ainsi plus en mesure de reconnaître que ces comportements constituent de la violence, ce qui pourrait faciliter leur mobilisation à les dénoncer et à soutenir d'autres personnes qui ont vécu des expériences similaires.

Une autre option qui s'avère pertinente aux yeux des personnes interrogées serait que les plateformes elles-mêmes se mobilisent pour prévenir et agir face au CHS. Plusieurs éléments liés aux fonctionnalités technologiques devraient être améliorés : avoir davantage de contrôle sur ses comptes en ligne (par exemple en instaurant de façon automatique la fonction de demande de message, en améliorant le « blocage » d'autres utilisateur·rices ou en ajustant la possibilité de refuser des cadeaux ou des dons en argent), avoir de meilleures options de modération (générées par des humains et non des intelligences artificielles) et augmenter la surveillance ou l'intervention directe apparaissent comme les méthodes les plus accessibles et efficaces.

Ainsi, c'est le croisement entre l'éducation et l'amélioration des espaces en ligne qui apparaît comme la situation idéale aux yeux des participant·es aux entretiens.

## **Prévention et intervention actuelle en matière de CHS : des angles morts qui freinent la mobilisation**

Or, la situation actuelle quant aux initiatives pour prévenir et intervenir n'est pas aussi efficace que souhaité. C'est d'ailleurs pourquoi cela fait l'objet de la présente évaluation. Bien que la mobilisation des témoins soit essentielle selon ce qui est ressorti des premiers efforts de L'Anonyme pour mieux comprendre le phénomène des violences sexistes en ligne (Gauthier-Paquette et al., 2020), les observations auprès des intervenant·es sur le terrain démontrent qu'il reste des angles morts à investir : les témoins ne semblent pas se sentir concerné·es ni responsables d'intervenir dans les situations de CHS, à moins que les personnes ciblées fassent partie de leur entourage. À ce propos, plusieurs d'entre elles et eux réagissent plus fortement aux conséquences engendrées par le harcèlement de rue qu'à celles du CHS, ce qui renvoie à la banalisation de ce type de comportements, également constatée à travers le discours des personnes interviewées dans le cadre de la présente évaluation. L'omniprésence des comportements de CHS n'est plus à prouver : certaines plateformes sont plus susceptibles d'en exposer alors que d'autres sont considérées comme plus sécuritaires; les personnes rencontrées en atelier dans le cadre du projet *Se connecter à l'égalité* sont d'ailleurs d'accord avec les participant·es aux entretiens à ce sujet : il est facile de contourner les mesures mises en place sur les plateformes pour réglementer l'accès et l'utilisation, ce qui laisse libre cours aux comportements sexistes et harcelants. Qui plus est, plusieurs témoins qui se sont exprimé·es sur le sujet ont mentionné que les sanctions légales ne sont pas efficaces et n'engendrent pas suffisamment de conséquences pour les personnes perpétratrices, ce qui ne les dissuade donc pas de poser de tels gestes.

Les témoins mentionnent aussi qu'il existe plusieurs barrières à agir lorsque confronté·es à des situations de CHS. D'abord, les témoins mentionnent ne pas toujours être en mesure de départager les situations où les personnes perpétratrices posent intentionnellement des gestes ayant pour but de déstabiliser ou de prendre le contrôle sur une autre personne des incidents maladroits où une personne tente d'en séduire une autre et ne comprend pas bien la limite du harcèlement sexuel ou encore fait des blagues déplacées sans arrière-pensée. Ce constat renforce d'ailleurs le besoin d'éducation mentionné par les personnes interviewées. De plus, ces dernières indiquent craindre parfois les représailles ou d'encourir le risque que la situation s'aggrave en intervenant directement auprès des personnes perpétratrices. Cela s'ajoute à la perception que le cyberespace est accessible, anonyme et sans limite, ce qui génère un sentiment de découragement face aux actions qui peuvent être mises en œuvre par les communautés, les individus et même par les plateformes elles-mêmes. Les participant·es soulignent entre autres l'inefficacité des mesures déjà déployées par les applications en ligne face à l'infini de possibilités pour les personnes perpétratrices de commettre des gestes violents.

Les différents éléments soulevés par la littérature, les observations sur le terrain et les discours des personnes qui ont participé aux entrevues témoignent bien de la situation actuelle en matière d'actions déployées pour circonscrire la problématique du CHS dans les divers espaces en ligne.

### **Des opportunités d'action pour circonscrire le phénomène du CHS**

Face aux éléments soulevés précédemment, plusieurs besoins peuvent être identifiés. En effet, afin d'agir plus efficacement face aux situations multiples et répétées de CHS dans l'espace public virtuel, il est important pour les témoins de se sentir légitimes et en sécurité d'intervenir. Cela impliquerait de mieux cerner les situations où une intervention est nécessaire, de réduire les barrières perçues et d'amoindrir les risques encourus par leurs actions.

De plus, il apparaît nécessaire d'élargir les initiatives éducatives en lien avec ce type spécifique de violence, de manière à être en mesure de reconnaître les éléments qui peuvent mener à des comportements de CHS. Pour ce faire, il apparaît d'abord pertinent de comprendre les besoins non répondus qui expliquent le passage à l'acte chez les personnes perpétratrices. Par la suite, les mesures mises en place pour mieux éduquer devraient contribuer à dénoncer les discours sexistes, haineux ou liés au *victim-blaming* et déconstruire les normes de genres rigides qui sont à la base des dynamiques de pouvoir illustrées dans les données récoltées. Il sera d'ailleurs important de s'adresser spécifiquement aux hommes en instaurant, dès le plus jeune âge, des comportements égalitaires favorisant le développement d'habiletés prosociales et de valoriser la création d'opportunités d'interactions sociales nourrissantes. Il apparaît également essentiel de créer des espaces pour dénoncer les situations vécues, échanger sur le sujet et soutenir les personnes ciblées.

Plus largement, un besoin identifié pour arriver à mieux circonscrire le phénomène du CHS est de sensibiliser la population générale à cet enjeu, afin que toutes les personnes qui utilisent les plateformes en ligne soient en mesure de le reconnaître et de cultiver des espaces sécuritaires et exempts de tels comportements.

Les personnes interrogées ont également identifié que les plateformes auraient besoin d'optimiser les fonctionnalités technologiques qui redonnent du pouvoir aux personnes ciblées par le CHS. À ce propos, un besoin sous-jacent serait de mobiliser des ressources humaines dans l'encadrement de ces espaces virtuels.

Finalement, du point de vue des témoins, il est primordial d'adapter les balises légales en lien avec les comportements de harcèlement au contexte virtuel et d'ajuster les conséquences de façon proportionnelle aux impacts encourus par les victimes.

Le tableau 4 (en page 51) synthétise les besoins ayant émergé de l'analyse des discours rapportés par les participant·es à l'enquête.

## RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION

### Procédure de priorisation des besoins soulevés

L'équipe s'est basée sur les étapes proposées par Altschuld et White (2010) ainsi que sur celles de Watkins et ses collègues (2012) afin d'établir une procédure claire pour prioriser les besoins qui ont émergé des discussions avec les témoins lors des ateliers du projet d'éducation à la sexualité, des réponses au questionnaire distribué et lors des entrevues. D'abord, le personnel de recherche a fait ressortir les priorités après avoir analysé les données recueillies. Puis, l'équipe d'animation des ateliers de *Se connecter à l'égalité* a procédé à une deuxième lecture des résultats d'analyse afin de confirmer ou d'ajuster les priorités ressorties. Finalement, les gestionnaires du programme Éducation à la sexualité de L'Anonyme ont validé les besoins qui ont été mis de l'avant à l'issue de l'analyse des besoins réalisée.

Les critères de priorisation ont été établis par l'équipe de recherche après avoir réalisé la recension des écrits liée au phénomène du CHS. De plus, suite à la première initiative d'évaluation mise en œuvre à travers le projet, il apparaissait nécessaire de tenir en compte les observations des témoins de ces comportements dans les critères retenus pour procéder à la priorisation. Ainsi, l'importance accordée aux besoins soulevés par les personnes interrogées, l'efficacité envisagée des actions à déployer pour répondre à ces besoins, la faisabilité des initiatives proposées – tant au plan technologique, économique, qu'humain – et l'adhérence anticipée des organisations qui seraient impliquées sont les quatre éléments qui ont guidé la procédure de hiérarchisation.

Des discussions ont donc eu lieu dans l'équipe afin de mettre en lumière les éléments forts ayant ressorti de l'analyse des données. Le croisement des critères retenus a donc mené à l'établissement de priorités qui ressortent de l'expérience vécue sur le terrain auprès des témoins de CHS, des éléments qui reviennent le plus souvent dans le discours des personnes interviewées et des constats théoriques ayant émergé de la littérature sur le sujet. Au centre de ces critères devait également se retrouver la capacité pour les organisations et les personnes impliquées de se mobiliser dans la prévention et l'intervention face aux manifestations de CHS dans les espaces en ligne.

### Agir en amont pour une meilleure reconnaissance de la problématique et soutenir adéquatement les personnes ciblées

Considérant l'objectif d'améliorer la prévention et l'intervention liée aux comportements de cyberharcèlement sexuel et la faisabilité des actions soulevées, l'analyse réalisée dans le cadre du projet *Se connecter à l'égalité* a permis d'identifier qu'il serait prioritaire d'élargir les initiatives éducatives en lien avec ce type spécifique de violence afin d'agir en amont de ces comportements. Par exemple, offrir des activités qui visent spécifiquement les habiletés sociales en ligne, telles

TABLEAU 4 : SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES BESOINS

Objectif : Identifier les besoins d'amélioration des initiatives de prévention et d'intervention liées aux comportements de cyberharcèlement sexuel.		
Situation actuelle	Situation idéale	Besoins identifiés
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les comportements de CHS sont teintés par des normes de genres rigides, des discours sexistes, haineux et orientés vers le <i>victim-blaming</i>.</li> <li>Les motivations perçues pour justifier le fait de poser ces comportements démontrent des inégalités ancrées entre les genres dans le contexte social actuel.</li> </ul>	<p>Les interactions en ligne sont bienveillantes et teintées par un partage égalitaire de l'espace virtuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>les interactions « positives et saines » sont valorisées en ligne;</li> <li>les représentations des genres en ligne sont inclusives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les jeunes (spécifiquement les garçons) ont besoin de développer des comportements égalitaires et des habiletés prosociales.</li> <li>Les personnes qui fréquentent les plateformes ont besoin de déconstruire les stéréotypes de genres et d'être davantage sensibilisé-es aux dynamiques de pouvoir qui en découlent.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les motivations à perpétrer du CHS peuvent être expliquées par des besoins non-répondus.</li> </ul>	<p>Le besoin derrière les comportements de CHS sont mieux reconnus afin d'optimiser la prévention et l'intervention liée enjeux qui en découlent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les acteurs impliqués dans la prévention et à l'intervention face au CHS nécessitent de comprendre les besoins non répondus qui expliquent le passage à l'acte chez les personnes perpétratrices.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les comportements de CHS sont omniprésents, banalisés et apparaissent comme un passage obligé pour les personnes qui s'exposent en ligne, spécifiquement pour les femmes et les personnes de la diversité sexuelle et de genre.</li> </ul>	<p>Les situations de CHS ne sont pas banalisées dans la société.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La population générale a besoin d'être sensibilisée au phénomène du CHS afin de mieux le reconnaître et de cultiver des espaces sécuritaires.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Il est facile de contourner les mesures mises en place sur les plateformes pour en réglementer l'accès et l'utilisation.</li> </ul>	<p>Les comportements de CHS engendrent une mobilisation des plateformes pour mieux gérer les situations qui surviennent en ligne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les plateformes en ligne ont besoin de se doter de fonctionnalités technologiques qui redonnent du pouvoir aux personnes qui les fréquentent à agir face aux situations de CHS.</li> <li>Les plateformes ont besoin d'être encadrées par des ressources humaines afin de s'assurer d'entretenir des espaces virtuels sécuritaires.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les témoins ne se sentent pas concerné-es ni responsables d'agir, dans la majorité des cas.</li> <li>Il y a de multiples barrières à agir perçues par les témoins : <ul style="list-style-type: none"> <li>Incapacité à départager l'intentionnalité derrière les comportements de CHS (mécompréhension des limites, séduction, prise de pouvoir, etc.);</li> <li>Crainte des représailles ou de l'aggravation de la situation;</li> <li>Sentiment de découragement face aux leviers disponibles et efficaces pour changer les choses.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Les témoins se mobilisent pour dénoncer les situations de CHS observées dans leurs communautés sur les différentes plateformes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les témoins ont besoin de se sentir en sécurité et légitimes d'intervenir face aux comportements de CHS.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les sanctions légales en lien avec les comportements de CHS sont trop peu efficaces.</li> </ul>	<p>Les comportements de CHS sont encadrés par des balises légales claires, efficaces et dissuasives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les balises légales en lien avec les comportements de harcèlement en contexte virtuel doivent être ajustées et les conséquences doivent être adaptées de façon proportionnelle aux impacts encourus par les victimes.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Un manque de soutien et d'écoute envers les personnes victimes est dénoncé par les témoins.</li> </ul>	<p>Les personnes affectées par le CHS ont accès à des espaces pour échanger sur les situations vécues et obtenir un soutien adéquat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les personnes ciblées par les comportements de CHS et les témoins ont besoin d'espaces spécifiques pour dénoncer et échanger sur les situations vécues.</li> <li>Les personnes ciblées ont besoin d'obtenir un soutien adéquat en lien avec les situations de CHS vécues.</li> </ul>

que la cybercitoyenneté, la gestion du rejet et la séduction adéquate pourraient être des avenues intéressantes. Plusieurs participant·es ont d'ailleurs nommé qu'il leur apparaissait essentiel non seulement de déconstruire les stéréotypes de genre et de démystifier le consentement en ligne, mais qu'il fallait aussi créer des opportunités, pour les personnes plus enclines à poser ce type de gestes, d'avoir des interactions respectueuses qui répondent à leurs besoins plutôt que de s'imposer sur d'autres individus. C'est d'ailleurs ce besoin qui a fait émerger la deuxième priorité identifiée ci-après. De plus, puisque certaines initiatives sont déjà amorcées pour travailler sur le partage égalitaire de l'espace virtuel, l'adhérence anticipée est positive, la faisabilité semble réaliste et l'efficacité est prometteuse.

Dans un deuxième temps, il importe d'améliorer la recherche liée aux besoins des personnes qui posent des gestes de CHS afin d'aiguiller de façon plus efficace les initiatives de prévention et d'intervention. Selon les participant·es, afin de faire cesser les comportements, il faut s'attaquer aux éléments qui incitent les personnes perpétratrices à les adopter. Les ressources humaines nécessaires sont peu nombreuses et nécessitent peu d'investissement financier pour mener à bien cette action. C'est ce qui explique la priorisation de cette piste.

Ensuite, des efforts devraient être déployés afin de créer des espaces privilégiés pour que les personnes victimisées ou témoins puissent dénoncer les situations vécues ou observées, qu'elles aient l'opportunité d'échanger sur le sujet et qu'elles aient accès à du soutien adapté. Cet élément était également central pour les personnes interrogées. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs affirmé n'avoir jamais eu d'opportunités avant l'entrevue de s'ouvrir sur les situations de CHS dont elles ont été témoin ou cible. Comme plusieurs organisations offrent déjà du soutien en lien avec les cyberviolences, il serait donc envisageable d'offrir des interventions plus spécifiques et accessibles par des canaux déjà connus de la majorité de la population. La faisabilité sur le plan financier et humain étant plus incertaine, c'est ce qui explique que cette piste soit identifiée comme moins prioritaire.

Finalement, il apparaît important de travailler à améliorer le contexte social dans lequel se manifestent ces comportements sexistes et violents en sensibilisant la population générale au CHS. Ce dernier besoin pourrait d'ailleurs être répondu en mettant en œuvre des stratégies politiques et médiatiques visant à favoriser l'action face au phénomène. En effet, comme mentionné dans une section précédente, les comportements de CHS ne s'articulent pas de façon isolée, mais bien à travers un contexte social propice à la multiplication de violences sexistes. Il est donc nécessaire de se questionner collectivement et d'adopter un discours commun en lien avec le CHS : dans une société où l'égalité entre les genres est souhaitée, il est primordial que l'espace public virtuel soit exempt de toute forme de discrimination, de violence et de haine. Bien qu'il apparaisse ambitieux d'engager des ressources technologiques, financières et humaines dans l'atteinte de cet objectif, les résultats ayant émergé de la présente démarche pointaient tout de même vers cette piste d'action inévitable.

Puisque l'amélioration des fonctionnalités technologiques des plateformes et la mise à jour des balises légales entourant le CHS relèvent davantage de l'encadrement de l'enjeu du CHS, elles n'ont pas été considérées dans la priorisation des actions à mettre en œuvre pour bonifier la prévention et l'intervention. Il n'en demeure pas moins qu'elles sont pertinentes et nécessaires pour améliorer le partage égalitaire de l'espace virtuel entre les utilisateur·rices.

Le Tableau 5 synthétise la priorisation des besoins réalisée dans le cadre du projet.

**TABLEAU 5 : PRIORISATION DES BESOINS ET RECOMMANDATIONS ASSOCIÉES**

Priorisation	Recommandations
1) Les jeunes (spécifiquement les garçons) ont besoin de développer des comportements égalitaires et des habiletés prosociales. 2) Les personnes qui fréquentent les plateformes ont besoin de déconstruire les stéréotypes de genres et d'être davantage sensibilisé-es aux dynamiques de pouvoir qui en découlent. 3) Les témoins ont besoin de se sentir en sécurité et légitimes d'intervenir face aux comportements de CHS.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élargir les initiatives d'éducation en lien avec le cyberharcèlement sexuel :               <ul style="list-style-type: none"> <li>· Mener davantage d'initiatives éducatives en matière de cybercitoyenneté et de séduction en ligne.</li> <li>· Maintenir les initiatives actuellement déployées pour déconstruire les stéréotypes de genres et les dynamiques de pouvoir qui en découlent (comme la culture du viol, les discours sexistes et haineux, ainsi que le <i>victim-blaming</i>).</li> <li>· Valoriser la création d'opportunités d'interactions sociales nourrissantes.</li> <li>· Informer les témoins sur les situations où une intervention est nécessaire.</li> <li>· Discuter des barrières et des risques perçus par leurs interventions afin de favoriser leur mobilisation.</li> </ul> </li> </ul>
4) Les acteurs impliqués dans la prévention et à l'intervention face au CHS nécessitent de comprendre les besoins non répondus qui expliquent le passage à l'acte chez les personnes perpétratrices.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Initier des projets de recherche visant à identifier les besoins sous-jacents aux comportements de cyberharcèlement sexuel chez les personnes perpétratrices afin de mieux cibler les actions de prévention auprès de ces dernières.</li> </ul>
5) Les personnes ciblées par les comportements de CHS et les témoins ont besoin d'espaces spécifiques et accessibles pour dénoncer et échanger sur les situations vécues.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des espaces privilégiés et faciles d'accès pour dénoncer les situations de CHS vécues et observées.</li> <li>• Offrir du soutien adapté aux victimes de CHS.</li> </ul>
6) La population générale a besoin d'être sensibilisée au phénomène du CHS afin de mieux le reconnaître et de cultiver des espaces sécuritaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre de stratégies politiques et médiatiques visant à favoriser la conscientisation et la mobilisation face à ce phénomène, en s'attaquant notamment aux stéréotypes souvent à la base de ces comportements.</li> </ul>

## CONCLUSION

L'analyse portée par L'Anonyme offre non seulement un éclairage sur la nature des situations de cyberharcèlement sexuel et les rapports de genre qui les sous-tendent, mais elle ouvre aussi la réflexion sur l'importance de s'attaquer aux discours et stéréotypes de genre ancrés dans la culture du viol. En effet, comme il a été démontré dans ce rapport, ces manifestations favorisent les comportements de CHS, mais également d'autres formes de violences sexistes et sexuelles, tel que le harcèlement de rue et les agressions sexuelles. Ces formes de violence genrée ont d'ailleurs été spontanément abordées par plusieurs participant·es, démontrant la portée des violences à caractère sexuel. Ceci témoigne de la nécessité s'attaquer à de tels discours afin de promouvoir des rapports égalitaires entre les genres et d'aller vers une culture du consentement, d'autant plus dans le contexte social actuel, où une montée de discours radicaux influencés par la masculinité hégémonique, de l'homophobie et de la transphobie est tangible (Côté, 2024).

# RÉFÉRENCES

Abreu, R. L., et Kenny, M. C. (2018). Cyberbullying and LGBTQ Youth: A Systematic Literature Review and Recommendations for Prevention and Intervention. *Journal of Child and Adolescent Trauma*, 11, 8197. <https://doi.org/10.1007/s40653-017-0175-7>

Altschuld, J., et White, J. (2010). *Needs Assessment: Analysis and Prioritization*. Sage Publications. <https://doi.org/10.4135/9781452230542>

Baker, P. L., et Leicht, K. T. (2017). Globalization, gender, and development: Toward a theoretical understanding of public gender-based violence against women and girls. *Sociology of Development*, 3(4), 323345. <https://doi.org/10.1525/sod.2017.3.4.323>

Bates, S. (2017). Revenge Porn and Mental Health: A Qualitative Analysis of the Mental Health Effects of Revenge Porn on Female Survivors. *Feminist Criminology*, 12(1), 2242. <https://doi.org/10.1177/1557085116654565>

Bergeron, M., Hébert, M., Ricci Marie-france Goyer, S., Duhamel, N., Kurtzman, L., Auclair, I., Clennett-sirois, L., Daigneault Dominique Damant, I., Demers, S., Dion Francine Lavoie, J., Paquette, G., et Parent, S. (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec : Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*. [www.rqcalacs.qc.ca](http://www.rqcalacs.qc.ca)

Bergeron, M., et Mathieu-Chartier, S. (2021). Comment réaliser une évaluation de besoins d'un groupe ou d'une population? Dans Anne-Marie Tougas, Natalie Kishchuk, et Annie Bérubé (Éds.), *Évaluation de programme : De la réflexion à l'action*. Presse de l'Université du Québec. <https://www.jstor.org/stable/j.ctv2s0j528.14>

Blackwell, L., Dimond, J., Schoenebeck, S., et Lampe, C. (2017). Classification and its consequences for online harassment: Design insights from HeartMob. *Proceedings of the ACM on Human-Computer Interaction*, 1, 119. <https://doi.org/10.1145/3134659>

Bradshaw, J. (1977). The concept of social need. Dans N. Gilbert et H. Specht (dir.), *Planning for Social Welfare : Issues, Models and Tasks* (p. 292-296). Englewood Cliffs, Prentice Hall.

Braun, V., et Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp0630a>

CALACS. (2025). *Agression à caractère sexuel : Un enjeu social*. Regroupement Québécois des CALACS. <https://rqcalacs.qc.ca/un-enjeu-social/>

Charton, L., et Bayard, C. (2021). Les violences contre les femmes et les technologies numériques : entre oppression et agentivité. *Recherches féministes*, 34(1), 313330. <https://doi.org/10.7202/1085255ar>

Conseil du statut de la femme. (2022). *L'hostilité en ligne envers les femmes*.

Côté, S. (2024, mai 17). La communauté LGBTQ+ inquiète du recul de ses droits. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2073681/communaute-lgbtq-recul-droits>

Crespi, I., et Hellsten, L. ann M. (2022). Cyberviolence and the digital experience: reflections on a problematic issue for youth. *International Review of Sociology*, 32(3), 391399. <https://doi.org/10.1080/03906701.2022.2133404>

Crête, J. (2010). L'éthique en recherche sociale. Dans B. Gauthier (Éd.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (p. 288307). Presses de l'Université du Québec.

Cripps, J., et Stermac, L. (2018). Cyber-sexual violence and negative emotional states among women in a Canadian University. *International Journal of Cyber Criminology*, 12(1), 171186. <https://doi.org/10.5281/zenodo.1467891>

Crooks, H. R. (2017). An Intersectional Feminist Review of the Literature on Gendered Cyberbullying: Digital Girls. *Jeunesse: Young People, Texts, Cultures*, 8(2), 6288. <https://doi.org/10.1353/jeu.2017.0003>

Donato, S., Eslen-Ziya, H., et Mangone, E. (2022). From offline to online violence: new challenges for the contemporary society. *International Review of Sociology*, 32(3), 400412. <https://doi.org/10.1080/03906701.2022.2133405>

Dupré, D., et Carayol, V. (2020). Haïr et railler les femmes en ligne : une revue de la littérature sur les manifestations de cyber misogynie. *Genre en séries*, 11, 123. <https://doi.org/10.4000/ges.1072>

Filice, E., Abeywickrama, K. D., Parry, D. C., et Johnson, C. W. (2022). Sexual violence and abuse in online dating: A scoping review. *Aggression and Violent Behavior*, 67, 118. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2022.101781>

Gaffney, H., Farrington, D. P., Espelage, D. L., et Ttofi, M. M. (2019). Are cyberbullying intervention and prevention programs effective? A systematic and meta-analytical review. *Aggression and Violent Behavior*, 45, 134153. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2018.07.002>

Gassó, A. M., Mueller-Johnson, K., Agustina, J. R., et Gómez-Durán, E. (2021). Mental health correlates of sexting coercion perpetration and victimisation in university students by gender. *Journal of Sexual Aggression*, 27(2), 247263. <https://doi.org/10.1080/13552600.2021.1894493>

Gauthier-Paquette, L., Boivin, S., et Jolette, S. (2020). *Sexisme en ligne et violences associées : Portrait des expériences vécues par les jeunes de 12 à 25 ans au Québec*. <https://anonyme.nyc3.cdn.digitaloceanspaces.com/2024/05/LAnonyme-Rapport-sexisme-en-ligne.pdf>

Hackworth, L. (2018). Limitations of “Just Gender”: The Need for an Intersectional Reframing of Online Harassment Discourse and Research. Dans Jacqueline Ryan Vickery et Tracy Everbach (Éds.), *Mediating Misogyny: Gender, Technology, and Harassment* (p. 5170). Springer International Publishing. [https://doi.org/10.1007/978-3-319-72917-6\\_19](https://doi.org/10.1007/978-3-319-72917-6_19)

Henriksen, A. K., et Bengtsson, T. T. (2018). Trivializing violence: Marginalized youth narrating everyday violence. *Theoretical Criminology*, 22(1), 99115. <https://doi.org/10.1177/1362480616671995>

Henry, N., et Powell, A. (2015). Embodied Harms: Gender, Shame, and Technology-Facilitated Sexual Violence. *Violence Against Women*, 21(6), 758779. <https://doi.org/10.1177/1077801215576581>

Henry, N., et Powell, A. (2018). Technology-Facilitated Sexual Violence: A Literature Review of Empirical Research. *Trauma, Violence, and Abuse*, 19(2), 195208. <https://doi.org/10.1177/1524838016650189>

Herry, E., et Mulvey, K. L. (2022). Gender-based cyberbullying: Understanding expected bystander behavior online. *Journal of Social Issues*, 79, 12101230. <https://doi.org/10.1111/josi.12503>

Kaufman, R. A. (1972). *Educational System Planning*. Englewood Cliffs, Prentice Hall.

Kernsmith, P. D., Victor, B. G., et Smith-Darden, J. P. (2018). Online, Offline, and Over the Line: Coercive Sexting Among Adolescent Dating Partners. *Youth and Society*, 50(7), 891904. <https://doi.org/10.1177/0044118X18764040>

Kettrey, H. H., et Marx, R. A. (2021). Effects of bystander sexual assault prevention programs on promoting intervention skills and combatting the bystander effect: a systematic review and meta-analysis. *Journal of Experimental Criminology*, 17, 343367. <https://doi.org/10.1007/s11292-020-09417-y>

Latane, B., et Darley, J. M. (1970). *The unresponsive bystander: why doesn't he help?*. Appleton Crofts Century Publishing.

Lavigne, A., Gauthier-Paquette, L., et Jolette, S. (2022). Se connecter à l'égalité. *Nouvelles pratiques sociales*, 33(1), 226234. <https://doi.org/10.7202/1095946ar>

Massé, L. (2009). L'évaluation des besoins : Un outil pour la planification. Dans Marc Alain et Danny Dessureault (Éds.), *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale* (p. 73100). Presses de l'Université du Québec.

Mayer, R., et Ouellet, F. (1991). *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*. Gaëtan Morin Éditeur.

Morin, S., Savoie, L., Pelland, M.-A., et Grandisson, S. (2019). Agir selon son genre : influence de la socialisation sexuelle hétéronormative sur la compréhension du consentement et de la violence à caractère sexuel des étudiantes et des étudiants en Acadie du Nouveau-Brunswick. *Revue de l'université de Moncton*, 50(12), 1146. <https://doi.org/10.7202/1084309ar>

Mucchielli, A. et Paillé, P. (2021). *L'Analyse qualitative en sciences humaines et sociale* (5<sup>e</sup> éd.). Armand Colin.

Nadeau, M.-A. (1988). *L'évaluation de programme : Théorie et pratique*. Presses de l'Université Laval.

Ortiz, S. M. (2023). "If Something Ever Happened, I'd Have No One to Tell:" how online sexism perpetuates young women's silence. *Feminist Media Studies*, 116. <https://doi.org/10.1080/14680777.2023.2185565>

Reed, E., Wong, A., et Raj, A. (2020). Cyber Sexual Harassment: A Summary of Current Measures and Implications for Future Research. *Violence Against Women*, 26(1213), 17271740. <https://doi.org/10.1177/1077801219880959>

Rieffel, R. (2014). *Révolution numérique, révolution culturelle?* Éditions Gallimard.

Ryan, G. W., et Bernard, H. R. (2003). Techniques to Identify Themes. *Field Methods*, 15(1), 85109. <https://doi.org/10.1177/1525822X02239569>

Savoie, L., Pelland, M.-A., Morin, S., Boudreau, L. C., et Grandisson, S. (2019). L'invisibilité de la violence sexuelle ordinaire chez les étudiantes universitaires : des expériences à comprendre. *Recherches féministes*, 31(2), 141158. <https://doi.org/10.7202/1056246ar>

She, Y. (2023). A cure for woundless pain: Consumption of innocence in Japan idol culture. *Journal of Asian Pacific Communication*, 33(1), 87102. <https://doi.org/10.1075/japc.00072.she>

Snaychuk, L. A., et O'Neill, M. L. (2020). Technology-Facilitated Sexual Violence: Prevalence, Risk, and Resiliency in Undergraduate Students. *Journal of Aggression, Maltreatment and Trauma*, 29(8), 984999. <https://doi.org/10.1080/10926771.2019.1710636>

Ståhl, S., et Dennhag, I. (2021). Online and offline sexual harassment associations of anxiety and depression in an adolescent sample. *Nordic Journal of Psychiatry*, 75(5), 330335. <https://doi.org/10.1080/08039488.2020.1856924>

Statistique Canada. (2023, juillet 20). *Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet, 2022*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230720/dq230720b-fra.htm>

Staude-Müller, F., Hansen, B., et Voss, M. (2012). How stressful is online victimization? Effects of victim's personality and properties of the incident. *European Journal of Developmental Psychology*, 9(2), 260274. <https://doi.org/10.1080/17405629.2011.643170>

Vogels, E. A. (2021). *The State of Online Harassment*. <https://www.pewresearch.org/Internet/2021/01/13/the-state-of-online-harassment/>

Watkins, R., Meiers, M. W., et Visser, Y. L. (2012). *A Guide to Assessing Needs: Essential Tools for Collecting Information, Making Decisions, and Achieving Development Results*. The World Bank.

Wheeler, B., Hall, D., Mickelson, K., et Burlison, M. (2022). *Sexual Harassment in the Digital World Developing and Validating a New Measure of Cyber-Sexual Harassment*.

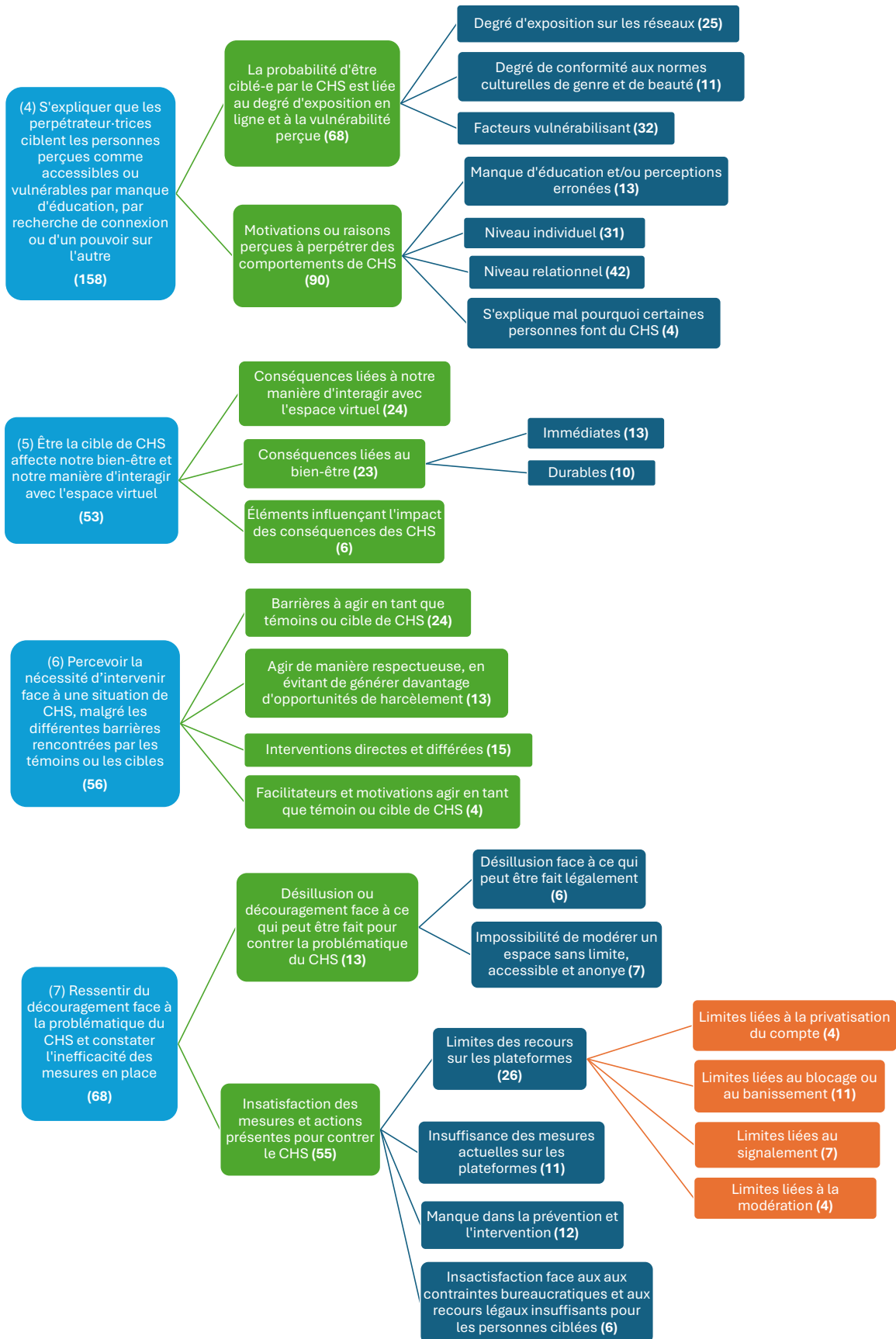
Zhao, S. (2006). Do Internet users have more social ties? A call for differentiated analyses of Internet use. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 11(3), 844862. <https://doi.org/10.1111/j.1083-6101.2006.00038.x>

Zhong, L. R., Keibell, M. R., et Webster, J. L. (2020). An exploratory study of technology-facilitated Sexual Violence in online romantic interactions: Can the Internet's toxic disinhibition exacerbate sexual aggression? *Computers in Human Behavior*, 108, 110. <https://doi.org/10.1016/j.chb.2020.106314>

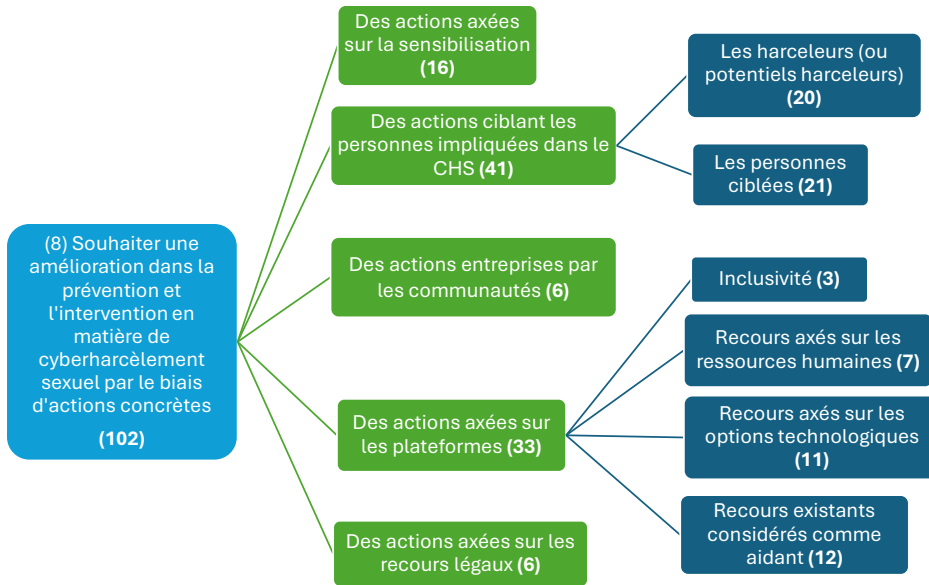
# ANNEXE I CARTE THÉMATIQUE DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE MENÉE SUR LES ENTREVUES

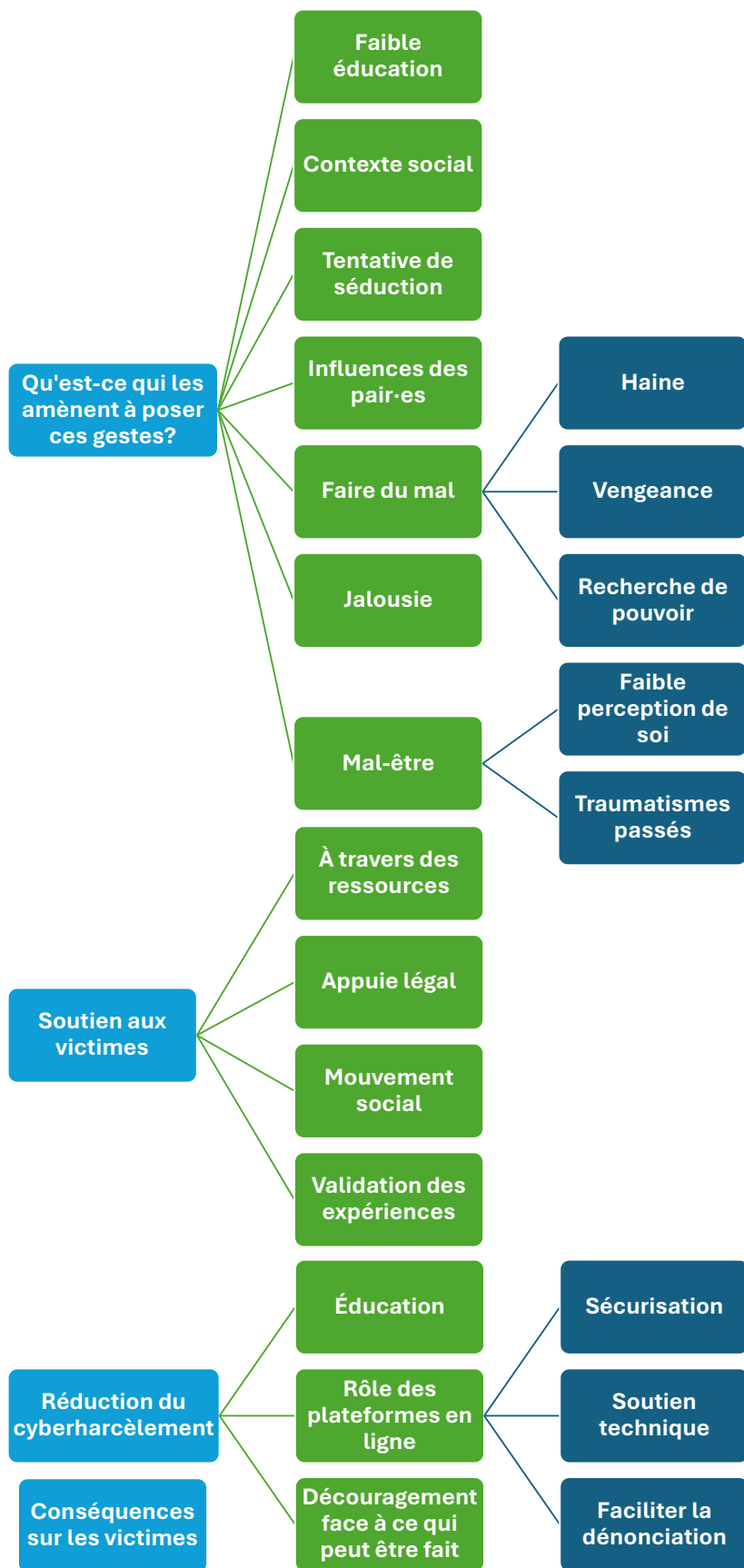


# ANNEXE I CARTE THÉMATIQUE DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE MENÉE SUR LES ENTREVUES



# ANNEXE I CARTE THÉMATIQUE DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE MENÉE SUR LES ENTREVUES





## FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

**Titre du projet :** Se connecter à l'égalité 2023-2025 (volet recherche)

**Responsables du projet :** Catherine St-Gelais, agente de recherche à L'Anonyme  
Léna Gauthier-Paquette, chargée de soutien à L'Anonyme  
Shanda Jollette, directrice du programme d'éducation à la sexualité, L'Anonyme

*Cette initiative est soutenue par le gouvernement du Québec/Secrétariat à la condition féminine.*

---

Nous vous remercions de prendre le temps de lire ce formulaire. Votre collaboration est précieuse.

Nous vous invitons à participer à une recherche. Son but est de mieux comprendre les besoins des personnes, plus particulièrement des femmes et des personnes trans ou non binaires âgées de 12 à 25 ans, en lien avec le harcèlement sexuel en ligne. Cette recherche vise aussi à faire des recommandations pour prévenir le cyberharcèlement sexuel et pour intervenir de façon adéquate lorsqu'une situation de cyberharcèlement sexuel se produit. Les ateliers d'éducation à la sexualité sur les cyberviolences dans le cadre du projet *Se connecter à l'égalité* seront également améliorés grâce aux personnes ayant participé au projet de recherche.

Si vous acceptez de participer, vous serez invité·e à participer à une entrevue individuelle d'une durée d'environ 45 min à 1h. Nous vous poserons des questions sur l'espace virtuel, le cyberharcèlement sexuel et les mesures de prévention et d'intervention à cet effet. L'entrevue se déroulera par Zoom ou en personne selon votre préférence, et ce, à un moment qui vous convient. Avec votre permission, l'entrevue sera enregistrée (audio seulement en personne et audio et vidéo par Zoom). Les enregistrements vidéo seront supprimés dès que l'entrevue sera terminée et les enregistrements audios seront supprimés après l'analyse, soit vers la fin du projet de recherche (décembre 2024).

### **Risques, inconvénients et mesures pour les limiter**

Certaines questions pourraient vous mettre mal à l'aise ou vous faire revivre des émotions désagréables en lien avec des situations de cyberharcèlement sexuel vécues. Veuillez noter que l'entrevue ne vise pas à approfondir vos expériences personnelles en lien avec le cyberharcèlement sexuel.

Vous pouvez demander de prendre une pause ou de mettre fin à l'entrevue. Des ressources sont disponibles à la fin de ce formulaire si vous souhaitez obtenir du soutien et nous serons disponibles après l'entrevue au besoin.

Vous devrez consacrer environ une heure de votre temps pour la réalisation de l'entrevue et un peu plus si elle est réalisée en personne (déplacements supplémentaires que par Zoom). Une compensation financière vous est toutefois offerte (voir section Compensation).



## FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

**Titre du projet :** Se connecter à l'égalité 2023-2025 (volet recherche)

**Responsables du projet :** Catherine St-Gelais, agente de recherche à L'Anonyme  
Léna Gauthier-Paquette, chargée de soutien à L'Anonyme  
Shanda Jollette, directrice du programme d'éducation à la sexualité, L'Anonyme

*Cette initiative est soutenue par le gouvernement du Québec/Secrétariat à la condition féminine.*

---

Nous vous remercions de prendre le temps de lire ce formulaire. Votre collaboration est précieuse.

Nous vous invitons à participer à une recherche. Son but est de mieux comprendre les besoins des personnes, plus particulièrement des femmes et des personnes trans ou non binaires âgées de 12 à 25 ans, en lien avec le harcèlement sexuel en ligne. Cette recherche vise aussi à faire des recommandations pour prévenir le cyberharcèlement sexuel et pour intervenir de façon adéquate lorsqu'une situation de cyberharcèlement sexuel se produit. Les ateliers d'éducation à la sexualité sur les cyberviolences dans le cadre du projet *Se connecter à l'égalité* seront également améliorés grâce aux personnes ayant participé au projet de recherche.

Si vous acceptez de participer, vous serez invité-e à participer à une entrevue individuelle d'une durée d'environ 45 min à 1h. Nous vous poserons des questions sur l'espace virtuel, le cyberharcèlement sexuel et les mesures de prévention et d'intervention à cet effet. L'entrevue se déroulera par Zoom ou en personne selon votre préférence, et ce, à un moment qui vous convient. Avec votre permission, l'entrevue sera enregistrée (audio seulement en personne et audio et vidéo par Zoom). Les enregistrements vidéo seront supprimés dès que l'entrevue sera terminée et les enregistrements audios seront supprimés après l'analyse, soit vers la fin du projet de recherche (décembre 2024).

### **Risques, inconvénients et mesures pour les limiter**

Certaines questions pourraient vous mettre mal à l'aise ou vous faire revivre des émotions désagréables en lien avec des situations de cyberharcèlement sexuel vécues. Veuillez noter que l'entrevue ne vise pas à approfondir vos expériences personnelles en lien avec le cyberharcèlement sexuel.

Vous pouvez demander de prendre une pause ou de mettre fin à l'entrevue. Des ressources sont disponibles à la fin de ce formulaire si vous souhaitez obtenir du soutien et nous serons disponibles après l'entrevue au besoin.

Vous devrez consacrer environ une heure de votre temps pour la réalisation de l'entrevue et un peu plus si elle est réalisée en personne (déplacements supplémentaires que par Zoom). Une compensation financière vous est toutefois offerte (voir section Compensation).

### **Retombées de votre participation**

Comme personne âgées entre 18 et 25 ans ayant été touchée ou exposée au cyberharcèlement sexuel, vous pouvez faire connaître vos besoins et préoccupations concernant cette problématique et contribuer à améliorer les mesures de prévention et d'intervention existantes.

Votre participation permettra également de bonifier nos ateliers d'éducation à la sexualité ayant pour thématique les cyberviolences qui seront déployés dans plusieurs écoles et organismes dans les trois prochaines années.

### **Compensation**

Pour vous remercier, nous vous donnerons une carte-cadeau de votre choix de 40\$ à la fin de l'entrevue.

### **Droit de retrait**

Vous être toujours libre de cesser de participer au projet, sans avoir à vous justifier. Si c'est ce que vous souhaitez, faire vous n'avez qu'à nous écrire à l'adresse courriel suivante : [educationsexuelle@anonyme.ca](mailto:educationsexuelle@anonyme.ca). Nous détruirons tous vos renseignements, sauf si vous nous autorisez explicitement à les conserver.

### **Confidentialité**

Votre participation sera anonyme. Aucun renseignement que vous donnerez ne permettra de vous identifier.

Vos renseignements sont confidentiels. Toutes les informations permettant de vous identifier seront supprimées à la retranscription des entrevues. Nous conserverons les autres informations jusqu'à la fin du projet, soit vers le printemps 2025, dans nos bureaux.

L'enregistrement de votre entrevue sera transcrit avec votre pseudonyme choisi au préalable, mais sans mention de votre nom. L'enregistrement sera effacé après la transcription.

Seulement avec votre accord, nous pourrions mentionner votre pseudonyme choisi lors de la présentation des résultats afin de reconnaître votre contribution.

### **Personnes-ressources**

Si vous avez besoin de plus d'informations pour prendre une décision, vous pouvez nous contacter au courriel suivant : [educationsexuelle@anonyme.ca](mailto:educationsexuelle@anonyme.ca).

### **Consentement du participant**



J'ai lu le présent formulaire. Si nécessaire, j'ai pu poser des questions à un membre de l'équipe de recherche et réfléchir avant de prendre ma décision.

Par ma signature, je consens volontairement à participer au projet.

**Votre signature :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_\_

Votre nom en lettres moulées : \_\_\_\_\_

J'accepte que l'entretien soit enregistré en (audio et/ou vidéo)

Oui  Non

J'accepte d'être identifié par le biais d'un pseudonyme lors de la présentation des résultats

Oui  Non

**En consentant à participer, je ne me prive d'aucun droit ou recours en cas de préjudice lié au projet.**

Si vous désirez recevoir un résumé des résultats du projet, indiquez votre adresse courriel :

\_\_\_\_\_

### **Déclaration du responsable du projet**

Par ma signature, je déclare m'être assuré-e que la/le participant-e a compris l'ensemble du présent formulaire, en répondant au besoin à ses questions.

**Signature :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_\_

Nom de la personne responsable en lettres moulées :

\_\_\_\_\_

**Les participant-es doivent conserver un exemplaire signé de ce document**

**L'ANONYME**

### **Ressources d'aide**

- Dans le cadre de la campagne #stoplescyberviolences, une liste de ressources d'aide sur de multiples thématiques disponibles au Québec a été créée. Cliquez sur le lien suivant pour les consulter : <https://jevoussaluesalope-film.com/aide-aux-victimes/>

### **Aidezmoisvp.ca**

Site qui aide les ados à bloquer la propagation de photos/vidéos à caractère sexuel.

<https://aidezmoisvp.ca/app/fr/>

### **RQCALACS**

Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel.

<http://www.rqcalacs.qc.ca/index-en.php>

### **Fondation Marie Vincent**

Organisme de soutien pour enfants, adolescents.e, victimes de violence sexuelle et physique.

<https://marie-vincent.org>

514-362-6226

### **Info-aide violence sexuelle**

La source des ressources pour les victimes d'agression sexuelle, d'exploitation sexuelle et de toute autre forme de violence sexuelle.

<https://infoaideviolencesexuelle.ca>

1-888-933-9007

### **PrevNet.ca**

Réseau national pour contrer l'intimidation et la violence et encourager les relations saines.

<https://www.preynet.ca/fr>

### **Infos juridiques :**

#### **Educaloi**

Éducaloi est un organisme neutre et indépendant qui a une expertise reconnue en éducation juridique et en communication claire du droit. Sa mission est de vulgariser le droit et développer les compétences juridiques de la population du Québec.

<https://educaloi.qc.ca/>

#### **Juripop**

Organisme qui offre des services juridiques à coût modique et qui crée des projets d'information juridique.

<https://juripop.org>

1-855-JURIPOP (1-855-587-4767)

#### **Cliquezjustice.ca**

Portail canadien d'information qui aide à comprendre et à gérer les situations juridiques du quotidien.

<https://www.cliquezjustice.ca>

- Concernant nos droits en ligne : <https://cliquezjustice.ca/vos-droits-en-ligne>

**L'ANONYME**

## SQUELETTE GRILLE D'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE - PROJET SCALÉ

### Objectif du volet quali :

- Mieux comprendre les besoins des personnes, plus particulièrement des femmes et des personnes trans ou non binaires âgées de 12 à 25 ans, en lien avec le harcèlement sexuel en ligne.
- Formuler des recommandations pour prévenir le harcèlement sexuel en ligne et prendre des mesures adéquates lorsqu'il se produit.

### INTRODUCTION

#### INTRODUCTION

##### Accueil

- Saluer/accueillir chaleureusement.
- Merci encore d'avoir accepté de participer. Est-ce que c'est la première fois que tu participes à ce genre de projet?

##### Présentation de soi

- Je m'appelle [**prénom**], j'utilise les [**pronoms XX**] et les [**accords XX**].
- Je suis [**poste**] à L'Anonyme et je travaille pour le projet *Se connecter à l'égalité* auquel tu as accepté de contribuer.
- Valider avec la personne son **pseudonyme** choisi pour la diffusion des résultats (*on l'aura préalablement demandé dans un questionnaire sociodémographique*) et demander **les pronoms ou accords** à utiliser si la personne est à l'aise de nous les partager (*on l'aura aussi probablement demandé préalablement*) et si vous sentez que c'est pertinent.

##### Rappel des objectifs du projet

- À titre de rappel, le projet **Se connecter à l'égalité** vise à mobiliser les personnes âgées de 12 à 40 ans dans le développement et le maintien de relations égalitaires entre les genres dans l'espace public réel et virtuel. **L'axe de la recherche** du Projet *Se connecter à l'égalité* vise plus spécifiquement à mieux comprendre les besoins des personnes, plus particulièrement des femmes et des personnes trans ou non binaires âgées de 12 à 25 ans, en lien avec le harcèlement sexuel en ligne. Nous désirons également formuler des recommandations pour prévenir le harcèlement sexuel en ligne et prendre des mesures adéquates lorsqu'il se produit.
- As-tu des **questions sur le projet**?

##### Rappel du cadre de l'entrevue

- **Consentement :**
  - *Si le formulaire de consentement a été envoyé préalablement :* Je voudrais savoir si tu as bien lu le **formulaire de consentement**? (la signature aura été confirmée préalablement à l'entrevue) As-tu des questions? Quand l'enregistrement va commencer, on va reprendre le consentement pour l'avoir à la fois par **écrit et à l'oral**.
  - *Si le formulaire de consentement n'a pas été envoyé :* Présentez le formulaire de consentement et faites un survol du document avec la personne. As-tu des questions? Quand l'enregistrement va commencer, on va reprendre le consentement pour l'avoir à la fois par **écrit et à l'oral**.
- **Questionnaire sociodémo :** As-tu des questions sur le formulaire que tu as rempli avec tes informations comme ton âge, ton identité de genre, etc.?
- **Durée :** L'entrevue devrait durer entre 30 min et 1h. La durée peut être variable.
- **Sujet de la rencontre :** On va parler du cyberharcèlement sexuel en général, des situations de cyberharcèlement sexuel auxquelles tu as été exposé·es ou dont tu as été témoin, de la prévention du cyber harcèlement sexuel et de l'intervention auprès des personnes qui en vivent, etc.
- **Confidentialité :** Je rappelle que notre rencontre est **confidentielle et anonyme**. Aucune information ne sera transmise à qui que ce soit en dehors du projet (par exemple : les autorités ou la police). Toutes les informations personnelles que tu vas me dire vont être remplacées par un autre terme durant la transcription de notre rencontre, comme des lieux ou les noms des personnes que tu vas me mentionner. Tu peux aussi dire des faux noms ou faux lieux si tu préfères.
- **ARRÊT de la rencontre :** Si tu te rends compte que tu n'es plus à l'aise de continuer notre rencontre, tu peux me le dire et on arrêtera l'enregistrement. Et s'il y a des questions auxquelles tu ne veux pas répondre, c'est correct aussi; tu n'as pas l'obligation d'y répondre. Je veux te rappeler qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses : on cherche à comprendre ton expérience.
- **Notes durant la rencontre :** Il est possible que je prenne des notes durant la rencontre. Ce n'est pas du tout pour t'évaluer, mais bien pour me rappeler de certaines choses que tu m'as dites.
- Est-ce que tu as des **questions avant de commencer**?

##### Début de l'enregistrement

- Dire à voix haute : Entrevue [**prénom de l'intervieweur.se**] avec [**pseudonyme de la personne participante**], [**date**].
- Pour le consentement :
- Est-ce que tu consens à participer volontairement à ce projet de recherche?
- Est-ce que tu acceptes qu'un enregistrement audio (et vidéo si par Zoom) de notre rencontre soit réalisé?

THÈMES	QUESTIONS NON-DIRIGÉES	PISTES/QUESTIONS DE RELANCE
<b>Introduction</b> Utilisation de l'espace virtuel	<p>Pour commencer, j'aimerais te poser une question assez large sur l'espace virtuel.</p> <p>Quelle utilisation fais-tu de cet espace dans la vie de tous les jours?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles applications utilises-tu pour interagir avec d'autres personnes? <i>Plateformes numériques les plus utilisées (p.ex., Tiktok, Instagram, Twitch, Facebook, X, etc.)</i></li> <li>• Avec qui tu entres en contact le plus à travers les différentes applications en ligne? <i>(p.ex., ami.es, partenaires amoureux.se ou potentiel-les, famille, inconnu.es, etc.)</i></li> <li>• Combien de fois par jour fréquentes-tu ces applications? <i>Fréquence d'utilisation.</i></li> </ul>
<b>Thème #1</b> Perception générale du cyberharcèlement sexuel	<p>Pour toi, qu'est-ce que le cyberharcèlement sexuel?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels comportements précis en ligne considères-tu comme du harcèlement sexuel? <i>Exemples précis (p.ex., pression à envoyer des images à caractère sexuel, partage non consentuel d'images intimes, etc.)</i></li> <li>• Qu'est-ce que tu ne considères PAS comme du harcèlement sexuel en ligne? <i>Contre-exemples précis (p.ex., demander le consentement d'autrui avant de lui envoyer une image à caractère sexuel)</i></li> <li>• Quelles différences vois-tu entre le harcèlement sexuel en ligne et celui hors ligne/en personne? <i>(p.ex., anonymité, la fréquence, l'accessibilité, etc.)</i></li> <li>• Selon toi, quelles sont les raisons/motivations pour lesquelles des personnes peuvent faire du cyberharcèlement sexuel?</li> </ul>
<b>Thème #2</b> Exposition à des situation(s) de cyberharcèlement sexuel	<p>Tu as accepté de participer à notre projet pour discuter de cyberharcèlement sexuel, peut-être car tu y as été exposé·e ou parce que tu as été témoin de situations d'harcèlement sexuel en ligne.</p> <p>Parle-moi des situations de cyberharcèlement sexuel auxquelles tu as été témoin. Tu me dis uniquement ce que tu te sens à l'aise de me partager.</p> <p>Qu'est-ce qui a fait en sorte que tu réalises qu'il s'agissait de harcèlement sexuel?</p> <p>Est-ce que tu penses qu'il y a des personnes plus à risque de vivre du cyberharcèlement sexuel? La personne qui en a vécu faisait-elle partie de ces personnes?</p> <p>Âge ? pourquoi            Stéréotypes            Glauque ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qui a commis la situation de cyberharcèlement sexuel? Quel était le lien entre la personne qui a subi la situation de cyberharcèlement sexuel et celle qui l'a commise? <i>(p.ex., ami.e, inconnu.e, connaissance, etc.)</i></li> <li>• Est-ce que le harcèlement dont tu as été témoin ou exposé·e s'est uniquement produit en ligne ou il se poursuivait hors ligne (en vrai)? <i>Contexte (p.ex., exclusivement en ligne?)</i></li> <li>• Sur quelle application le harcèlement sexuel a pris forme? <i>(p.ex., type de plateformes)</i></li> <li>• Y avait-il des témoins (autre que toi) quand la situation s'est produite? <i>(Ex : message direct vs. publication publique)</i></li> <li>• Quel(s) élément(s) t'ont fait croire qu'il s'agissait de harcèlement sexuel? À quel moment t'es-tu rendu·e compte qu'il s'agissait de harcèlement sexuel? <i>Raisons de considérer les (ou la) situations comme du cyberharcèlement sexuel (p.ex., nature sexuelle, absence de consentement, etc.)</i></li> <li>• Lien avec positions sociales/caractéristiques identitaires de la personne (intersectionnalité)</li> </ul>

THÈMES	QUESTIONS NON-DIRIGÉES	PISTES/QUESTIONS DE RELANCE
<b>Thème #3</b> Les stratégies de PRÉVENTION pour le cyberharcèlement sexuel	Selon toi, quels efforts sont faits actuellement pour éviter que des situations de cyberharcèlement sexuel se produisent?  Selon toi, pour éviter que des situations de cyberharcèlement sexuel arrivent, qu'est-ce qui pourrait être fait? Quel message voudrais-tu envoyer...	<ul style="list-style-type: none"> <li>Est-ce que tu as déjà vu ou entendu parler de mesures prises par différentes applications en ligne (p.ex., Instagram, Tiktok, Snapchat, etc.) pour prévenir le harcèlement sexuel en ligne? Si oui, lesquelles?</li> <li>Selon toi, est-ce suffisant?</li> </ul>
<b>Thème #4</b> Les stratégies d'INTERVENTION pour le cyberharcèlement sexuel	Selon toi, qu'est-ce qui est fait pour aider les victimes de cyberharcèlement sexuel?  Selon toi, qu'est-ce qui pourrait être fait pour aider les personnes qui vivent du cyberharcèlement sexuel?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Est-ce que tu as déjà vu ou entendu parler de mesures prises par les différentes applications en ligne (p.ex., Instagram, Tiktok, Snapchat, etc.) pour intervenir lorsque quelqu'un.e est victime de harcèlement sexuel en ligne? Si oui, lesquelles?</li> <li>Est-ce suffisant?</li> <li>Est-ce que tu connais le cadre des plateformes, c.-à-d. ce qui est toléré ou non en lien avec les comportements jugés problématiques ou violents?</li> </ul>

### AVANT DE CONCLURE ET D'ARRÊTER L'ENREGISTREMENT :

- Remercier la personne pour son temps. Demander si elle a d'autres éléments qu'elle veut nous partager pour l'entrevue/la rencontre OU des questions et commentaires?
- Les résultats des entrevues individuelles seront accessibles à **[date approximative]** sur **[plateformes de diffusion]** et vont nous permettre d'améliorer nos ateliers d'éducation à la sexualité portant sur les cyberviolences et d'élaborer des recommandations pour les personnes intervenantes de divers milieux et les différentes plateformes en ligne afin de prévenir le harcèlement sexuel en ligne chez les femmes et personnes trans ou non binaires entre 12 et 25 ans

### ARRÊTER L'ENREGISTREMENT!!!

### APRÈS L'ENTREVUE :

- Comment ça va ? *(étant donné que le sujet peut être sensible et faire raviver des expériences traumatisantes ou négatives)*
- Remercier et mentionner l'importance de leur témoignage pour notre recherche.
- Autres questions
- RESSOURCES D'AIDE *(au besoin)*

Dans le cadre de la campagne #stoplescyberviolences, une liste de ressources d'aide sur de multiples thématiques disponibles au Québec a été créée. Cliquez sur le lien suivant pour les consulter : <https://jevoussaluesalope-film.com/aide-aux-victimes/>

## SE CONNECTER À L'ÉGALITÉ – QUESTIONNAIRE RECHERCHE

L'Anonyme t'invite à participer à une recherche qui vise à :

- Mieux **comprendre les besoins des personnes de 18 à 40 ans** en lien avec le **harcèlement sexuel en ligne**.
- Faire des **recommandations pour prévenir le harcèlement sexuel en ligne** auprès de ces personnes et **pour intervenir de façon adéquate** lors d'une situation de ce type.

Les questions qui suivent visent ton expérience en tant que témoin de situations de harcèlement sexuel en ligne.

### **Risques, inconvéniens et mesures pour les limiter :**

Certaines questions pourraient te mettre mal à l'aise ou te faire revivre des émotions désagréables en lien avec des situations de harcèlement sexuel en ligne dont tu as été témoin. **À noter : le sondage ne vise pas à approfondir tes expériences personnelles en lien avec le harcèlement sexuel en ligne.**

### **Retombées de ta participation :**

En étant une personne âgée entre 18 et 40 ans, tu peux faire connaître tes besoins et préoccupations concernant la problématique du harcèlement sexuel en ligne qui touche les personnes de ton âge et contribuer à améliorer les mesures de prévention et d'intervention existantes. Ta participation permettra également de bonifier nos ateliers d'éducation à la sexualité ayant pour thématique les cyberviolences qui seront déployés dans plusieurs écoles et organismes dans les deux prochaines années.

### **Droit de retrait**

Tu es toujours libre de cesser de répondre au questionnaire, sans avoir à te justifier.

### **Confidentialité**

Ta participation sera anonyme. Aucun renseignement que tu donneras ne permettra de t'identifier.

**Pour tout renseignement complémentaire concernant le sondage, tu peux écrire à : [sjolette@anonyme.ca](mailto:sjolette@anonyme.ca)**

- Je consens à participer à cette recherche**

### **1. As-tu été témoin de situations de harcèlement sexuel en ligne dans la dernière année?**

Oui

*De combien de situations as-tu été témoin? \_\_\_\_\_*

Non

Je ne suis pas certain-e

*Si tu es en mesure de répondre à la question 2, tu peux poursuivre le questionnaire.*

### **2. Parmi les situations dont tu as été témoin, de quel type de harcèlement sexuel en ligne la ou les personnes ont-elles été victimes? (tu peux cocher plus d'une réponse)**

Par le biais d'images ou de vidéos

*Partage de photos ou de vidéos intimes sans le consentement de la personne concernée.*

Verbal

*Commentaires ou messages sexuels offensants en ligne concernant l'apparence de la victime, ses performances sexuelles perçues ou réelles, son identité de genre ou son orientation sexuelle, etc.*

Coercition sexuelle en ligne

*Pressions sous la forme de chantage ou de menaces de la part d'une personne pour forcer quelqu'un à s'engager dans une activité ou une relation sexuelle.*

Autre :

### **3. Sur quelles plateformes as-tu été témoin d'harcèlement sexuel en ligne? (tu peux cocher plus d'une réponse)**

Sur les réseaux sociaux

*Ex. : Facebook, TikTok, Instagram, Twitter, Twitch*

Sur des plateformes de messagerie

*Ex. : WhatsApp, Snapchat, Discord, Messenger*

Sur des forums en ligne

Par le biais de courriels ou de messages électroniques

Autre :

### **4. Qui étaient les personnes victimes d'une ou de plusieurs situations d'harcèlement sexuel en ligne dont tu as été témoin? (tu peux cocher plus d'une réponse)**

Tes ami·es

Des personnes inconnues

Des membres de ta famille

Tes partenaires amoureux·euses ou sexual·les

Des connaissances

Des personnalités publiques/connues

Autre :

# L'ANONYME

**5. Qui étaient les personnes qui ont commis la ou les situations de harcèlement sexuel en ligne dont tu as été témoin?** (tu peux cocher plus d'une réponse)

- Des ami·es de la personne ciblée
- Des personnes inconnues
- Des membres de la famille de la personne ciblée
- Les partenaires amoureux·euses ou sexual·les de la personne ciblée
- Des connaissances de la personne ciblée
- Des personnalités publiques/connues
- Autre :

**6. Selon toi, quelle était la raison derrière le geste de cette personne?**

**7. Est-ce que la ou les situations de harcèlement sexuel en ligne dont tu as été témoin se sont également produites hors lignes (c'est-à-dire en personne, dans la vie réelle)?**

- Oui
- Non
- Certaines situations se sont produites hors ligne, certaines se sont seulement produites en ligne.
- Je ne suis pas au courant
- Autre :

**8. Es-tu d'accord avec l'affirmation suivante : « Les plateformes en ligne devraient faire davantage pour prévenir le harcèlement sexuel dans leurs communautés »?**

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni en accord ni en désaccord
- Plutôt en désaccord
- Tout à fait en désaccord

**9. Es-tu d'accord avec l'affirmation suivante : « Les instances gouvernementales devraient faire davantage pour prévenir le harcèlement sexuel en ligne »?**

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni en accord ni en désaccord
- Plutôt en désaccord
- Tout à fait en désaccord

**10. Selon toi, quelles actions parmi la liste suivante devrait-on privilégier pour prévenir les situations de harcèlement sexuel en ligne?** (place les en ordre de priorité; 1= priorité, 5 = moins prioritaire)

	Faire de l'éducation et de la sensibilisation sur le harcèlement sexuel en ligne à la population générale (par exemple, comment reconnaître une situation de cyberharcèlement, les conséquences associées à de telles situations).
	Améliorer les mesures pour signaler ou porter plainte contre des situations de harcèlement sexuel en ligne sur les plateformes en ligne (par exemple, Instagram).
	Avoir des lois plus strictes en matière de harcèlement sexuel en ligne.
	Inciter les témoins de harcèlement sexuel en ligne à agir lors de telles situations.
	Donner des sanctions aux personnes qui commettent du harcèlement sexuel en ligne.

**11. Selon toi, quelles actions pourraient être mises en place pour mieux soutenir les victimes de harcèlement sexuel en ligne?**

Si tu souhaites faire connaître ton opinion et t'exprimer davantage sur ton expérience, nous t'invitons à laisser ton adresse courriel ou ton numéro de téléphone ici : \_\_\_\_\_

Notre équipe te contactera afin de poursuivre la discussion autour de ces enjeux importants. Sache que ta confidentialité sera préservée à travers ce processus. **Une compensation financière de 40\$ sous forme de carte cadeau de votre choix est donnée pour la participation à l'entrevue.**

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce sondage. Sache que toutes tes réponses sont précieuses et nous permettront d'adapter nos activités de sensibilisation pour mieux représenter la réalité des jeunes.



## L'ANONYME

Résultats issus d'une analyse qualitative réalisée à partir d'entrevues semi-dirigées et des réponses récoltées grâce à un questionnaire entre février 2023 et octobre 2024



# L'ANONYME

5600, rue Hochelaga, bureau 160  
Montréal (Québec) H1N 3L7  
Téléphone : 514 842-1488  
administration@anonyme.ca  
[www.anonyme.ca](http://www.anonyme.ca)

